Délibération n°DEL-16-0490

Projet Toulouse EuroSudOuest - Bilan de la première étape de concertation préalable sur le Plan Guide Urbain

L'an deux mille seize le jeudi trente juin à neuf heures, sous la présidence de Jean-Luc MOUDENC, Président, le Conseil s'est réuni à Espaces Vanel - Arche Marengo - Toulouse.

Participants

Afférents au Conseil :	134
Présents :	108
Procurations :	25
Date de convocation :	24 juin 2016

Présents

Aucamville	M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD
Aussonne	Mme Lysiane MAUREL, M. Francis SANCHEZ
Balma	Mme Sophie LAMANT, M. Laurent MERIC, M. Vincent TERRAIL-NOVES
Beaupuy	M. Maurice GRENIER
Blagnac	M. Joseph CARLES, Mme Monique COMBES, M. Bernard KELLER, Mme Danielle PEREZ
Brax	M. François LEPINEUX
Bruguières	M. Philippe PLANTADE
Castelginest	M. Grégoire CARNEIRO, Mme Béatrice URSULE
Colomiers	M. Michel ALVINERIE, M. Patrick JIMENA, M. Damien LABORDE, M. Guy LAURENT, Mme Elisabeth MAALEM, Mme Josiane MOURGUE, Mme Karine TRAVAL-MICHELET
Cornebarrieu	M. Daniel DEL COL
Cugnaux	M. Michel AUJOULAT, M. Philippe GUERIN, Mme Pascale LABORDE
Drémil-Lafage	Mme Ida RUSSO
Fenouillet	M. Gilles BROQUERE
Flourens	Mme Corinne VIGNON ESTEBAN
Gagnac	M. Michel SIMON
Gratentour	M. Patrick DELPECH
Launaguet	Mme Aline FOLTRAN, M. Michel ROUGE
Lespinasse	M. Bernard SANCE
L'Union	Mme Nadine MAURIN, Mme Nathalie SIMON-LABRIC
Mondonville	M. Edmond DESCLAUX
Mondouzil	M. Robert MEDINA
Mons	Mme Véronique DOITTAU
Pibrac	Mme Anne BORRIELLO, M. Bruno COSTES
Quint-Fonsegrives	M. Bernard SOLERA
Saint-Jean	M. Michel FRANCES
Saint-Orens	M. Marc DEL BORRELLO
Seilh	M. Jean-Louis MIEGEVILLE
Toulouse	M. Christophe ALVES, M. Olivier ARSAC, M. Franck BIASOTTO, Mme Michèle BLEUSE, M. Jean-Jacques BOLZAN, M. Maxime BOYER, M. Frédéric BRASILES, M. François BRIANCON, M. Sacha BRIAND, M. Joël CARREIRAS, Mme Marie-Pierre CHAUMETTE, M. François CHOLLET, M. Pierre COHEN, Mme Hélène COSTES-DANDURAND,

	Mme Martine CROQUETTE, M. Romain CUJIVES, M. Jean-Claude DARDELET, Mme Vincentella DE COMARMOND, M. Henri DE LAGOUTINE, M. Jean-Baptiste DE SCORRAILLE, Mme Ghislaine DELMOND, Mme Monique DURRIEU, Mme Christine ESCOULAN, Mme Julie ESCUDIER, M. Régis GODEC, M. Francis GRASS, Mme Isabelle HARDY, Mme Laurence KATZENMAYER, M. Pierre LACAZE, Mme Florie LACROIX, M. Jean-Luc LAGLEIZE, M. Djillali LAHIANI, Mme Annette LAIGNEAU, M. Jean-Michel LATTES, Mme Marthe MARTI, M. Antoine MAURICE, Mme Marie-Hélène MAYEUX-BOUCHARD, Mme Brigitte MICOULEAU, Mme Nicole MIQUEL-BELAUD, M. Jean-Luc MOUDENC, Mme Dorothée NAON, Mme Evelyne NGBANDA OTTO, M. Romuald PAGNUCCO, Mme Cécile RAMOS, M. Jean-Louis REULAND, M. Daniel ROUGE, Mme Sylvie ROUILLON VALDIGUIE, M. Bertrand SERP, Mme Martine SUSSET, Mme Claude TOUCHEFEU, Mme Elisabeth TOUTUT-PICARD, M. Pierre TRAUTMANN, Mme Gisèle VERNIOL, Mme Jacqueline WINNEPENNINCKX-KIESER, M. Aviv ZONABEND
Tournefeuille	Mme Mireille ABBAL, M. Patrick BEISSEL, Mme Danielle BUYS, M. Claude RAYNAL, M. Jacques TOMASI
Villeneuve-Tolosane	Mme Martine BERGES, M. Dominique COQUART

Conseillers ayant donné pouvoir

	Pouvoir à
Mme Brigitte CALVET	Dominique COQUART
M. Patrice RODRIGUES	Claude RAYNAL
M. Arnaud SIMION	Karine TRAVAL-MICHELET
Mme Dominique BOISSON	Daniel DEL COL
M. Robert GRIMAUD	Michel ROUGE
M. Marc PERE	François LEPINEUX
M. Jacques SEBI	Aline FOLTRAN
M. Jacques DIFFIS	Robert MEDINA
M. Raymond-Roger STRAMARE	Jean-Louis MIEGEVILLE
Mme Marie-Dominique VEZIAN	Michel FRANCES
M. Thierry FOURCASSIER	Gilles BROQUERE
Mme Dominique FAURE	Bernard SOLERA
Mme Laurence ARRIBAGE M. Jean-Marc BARES-CRESCENCE Mme Sophia BELKACEM GONZALEZ DE CANALES Mme Catherine BLANC Mme Charlotte BOUDARD PIERRON Mme Marie DEQUE M. Emilion ESNAULT M. Pierre ESPLUGAS-LABATUT Mme Marie-Jeanne FOUQUE M. Samir HAJIJE M. Laurent LESGOURGUES Mme Françoise RONCATO	Christophe ALVES Pierre LACAZE Franck BIASOTTO Maxime BOYER Dorothée NAON Christine ESCOULAN Bertrand SERP Francis GRASS Pierre TRAUTMANN Marie-Hélène MAYEUX-BOUCHARD Julie ESCUDIER Evelyne NGBANDA OTTO
M. Daniel FOURMY	Monique DURRIEU

Conseillers excusés

Blagnac	M. Bernard LOUMAGNE

Délibération n° DEL-16-0490

Projet Toulouse EuroSudOuest - Bilan de la première étape de concertation préalable sur le Plan Guide Urbain

Exposé

Toulouse EuroSudOuest est un ambitieux projet associant développement des transports et aménagements urbains autour de la gare Matabiau.

Issu d'une démarche partenariale entre l'État, le Groupe SNCF, la Région, le Département, le SMTC Tisséo et Toulouse Métropole, il répond à trois enjeux majeurs pour le territoire :

- améliorer l'offre de transports et la qualité des échanges en transformant la gare Matabiau et ses espaces d'échanges en Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) adapté aux besoins des usagers et à l'augmentation des flux ;
- prolonger le centre historique et l'adapter aux besoins de logements, de bureaux, de commerces et d'équipements à proximité des transports en commun ;
- améliorer le cadre de vie des habitants et favoriser les liens entre les quartiers.

La mise en œuvre de ce projet est confiée à Europolia, Société Publique Locale d'Aménagement créée par Toulouse Métropole et la Région, en lien étroit avec les services de Toulouse Métropole et en concertation avec les partenaires du projet.

Après une phase d'études approfondies et d'échanges continus avec les acteurs locaux, les professionnels et les riverains, le projet est soumis à une concertation préalable au titre de l'article L.103-2 du Code de l'urbanisme.

La concertation est organisée en deux grandes étapes, en lien avec les deux principaux objectifs du projet :

- une première étape sur le volet urbain, portée par Toulouse Métropole, qui s'est déroulée du mardi 29 mars au mardi 28 juin 2016 ;

  Le Plan Guide Urbain, soumis à la première étape de concertation, est le document de référence qui présente et définit l'ensemble des fondamentaux et les premières propositions d'aménagement du projet urbain de Toulouse EuroSudOuest. Son élaboration a été confiée à une équipe conduite par l'architecte urbaniste Joan Busquets.

  La mise en œuvre du projet urbain de Toulouse EuroSudOuest se fera dans le cadre d'une opération d'aménagement au titre de l'article L300-1 du Code de l'Urbanisme.

- et une deuxième étape sur le volet transports, portée par les partenaires compétents notamment la SNCF, qui sera organisée ultérieurement.

Cette concertation « réglementaire » s'inscrit dans la continuité des initiatives de concertation « volontaire » (réunions, permanences, Ateliers, ...), engagées par Toulouse Métropole depuis 2012, à l'issue des premières phases d'études.

Associant les partenaires du projet et la maîtrise d'œuvre, les résultats de cette concertation « volontaire », ont été régulièrement intégrés dans le processus d'études de Toulouse EuroSudOuest.

La première étape de concertation préalable, conduite par Europolia, a permis d'associer pendant trois mois les habitants, usagers, associations locales, collectivités et toutes autres personnes concernées par le Plan Guide Urbain de Toulouse EuroSudOuest.

Les objectifs de la concertation étaient les suivants :

- présenter les enjeux du projet Toulouse EuroSudOuest, son contexte, ses acteurs et ses composantes urbaine, ferroviaire et multimodale ;
- présenter la composante urbaine du projet Toulouse EuroSudOuest plus en détails sur cette première étape, avec les intentions d'aménagement du Plan Guide Urbain ;
- informer les personnes concernées afin qu'elles puissent participer, leur permettre d'exprimer leurs attentes, préoccupations et propositions, répondre aux interrogations exprimées, enrichir, adapter et faire évoluer le projet.

Les modalités de concertation approuvées par le Conseil de la Métropole du 18 février 2016 ont été mises en œuvre :

- information du public par publication dans la presse légale, locale et gratuite, et par affichage légal dans les lieux de concertation,
- mise à disposition d'un dossier de concertation, au siège de Toulouse Métropole, à la Mairie de Toulouse au Capitole, dans les Mairies Annexes de Bonnefoy, des Minimes et de la Roseraie, accompagné d'un registre permettant aux personnes intéressées de consigner leurs observations ;
- organisation d'une réunion publique associant l'ensemble des partenaires du projet Toulouse EuroSudOuest le jeudi 12 mai 2016 à 18h30 aux Espaces Vanel ;
- actualisation du site Internet dédié au projet Toulouse EuroSudOuest, intégrant le téléchargement du dossier de concertation et le dépôt d'observations numériques à l'adresse www.toulouse-eurosudouest.eu ;
- déploiement d'expositions au siège de Toulouse Métropole, au Capitole, dans les Maisons de la Citoyenneté Nord et Est, à l'Espace Bonnefoy et au siège de Tisséo.

Des moyens supplémentaires ont été déployés à la demande de Monsieur le Président de Toulouse Métropole, avec :

- la création d'une adresse électronique dédiée à la concertation : concertation@toulouse-eurosudouest.fr ;
- la réalisation et la mise à disposition d'une plaquette de présentation du projet ;
- la tenue d'une permanence d'information au marché nocturne de Belfort le jeudi 26 mai à 17h ;
- la présentation du projet aux associations qui composent le bureau du quartier 1.3 : Les Chalets / Bayard Belfort / Saint Aubin Dupuy, le 25 mai 2016, et à celles qui composent le bureau de quartier 4.1 : Bonnefoy / Roseraie / Grammont, le 17 mai 2016.
- la présentation du projet à la Commission publique du quartier 4.1 : Bonnefoy / Roseraie / Grammont, le 13 juin 2016.

Par ailleurs, le dispositif d'information a été complété, à l'intérieur du Pôle d'Echanges Multimodal de Toulouse Matabiau et dans ses environs, par la mise à disposition d'affiches et d'invitations à la réunion publique chez les commerçants, ainsi que la distribution d'invitations et de plaquettes d'information à la gare Matabiau et à la station de métro Marengo.

Enfin, une information a été diffusée plus largement dans les 37 communes de Toulouse Métropole (mise à disposition d'affiches et d'invitation dans les espaces d'accueil des mairies).

En élargissant le dispositif d'information au-delà du périmètre du Plan Guide Urbain, l'objectif était d'adapter la communication à l'échelle d'un projet à vocation métropolitaine.

Du mardi 29 mars au mardi 28 juin 2016, toutes les parties prenantes (acteurs locaux et régionaux, riverains, usagers et futurs usagers…) ont pu s'informer, échanger avec les

porteurs du projet lors de la réunion publique et s'exprimer sur le projet urbain de Toulouse EuroSudOuest.

Le bilan de cette première étape de concertation du projet Toulouse EuroSudOuest figure en annexe de la présente délibération.

S'agissant plus particulièrement du Plan Guide Urbain, objet de la concertation, il ressort de cette première étape de concertation :

- l'envie de voir les quartiers valorisés autour de la gare Matabiau, et d'étendre le périmètre de projet à certains secteurs qui en font la demande,
- une adhésion au principe de mixité programmatique, avec des demandes de précision sur ses conditions de mise en œuvre,
- une ambition métropolitaine partagée à travers l'extension du centre-ville et le développement du Pôle d'Echanges Multimodal de Matabiau,
- des attentes fortes sur le contenu du projet architectural pour à la fois développer des immeubles emblématiques et préserver la qualité patrimoniale des faubourgs,
- un souhait de verdir les quartiers (jardins, arbres…) et d'aménager des espaces publics en lieux de vie,
- un désir de priorisation des transports en commun et de sécurisation des modes doux (piétons, cycles),
- une forte attente du public en matière d'organisation des circulations et des stationnements autour de la gare et une alerte sur les conséquences d'une augmentation du trafic automobile aux abords de la gare Matabiau et dans les quartiers alentours,
- une attention particulière portée à l'impact du projet sur les quartiers aux abords de la gare Matabiau (valeur du foncier) et sur la composition de leur population (respect des équilibres sociaux),
- une volonté de minimiser les nuisances liées aux chantiers.

Les remarques et avis formulés lors de la concertation seront pris en considération par Toulouse Métropole et ses partenaires pour la suite du projet Toulouse EuroSudOuest.

Par ailleurs, et dans la continuité des initiatives mises en place dès les premières phases d'études, l'information et la concertation du public seront poursuivies au fur et à mesure de la définition et de la réalisation du projet Toulouse EuroSudOuest et de l'opération d'aménagement associée (article L. 300-1 du Code de l'Urbanisme).

Décision

Le Conseil de la Métropole,

Vu l'avis favorable de la Commission Urbanisme et Projets urbains du 23 juin 2016,

Vu la délibération du Bureau de Toulouse Métropole du 29 octobre 2015, approuvant l'avenant 3 de la convention cadre d'études partenariales,

Vu la délibération n°DEL-16-0126, approuvant l'ouverture, les objectifs et les modalités de la première étape de concertation préalable du projet Toulouse EuroSudOuest portant sur le plan guide urbain,

Vu l'article L. 103-2 du Code de l'Urbanisme,

Vu la tenue de la réunion publique du jeudi 12 mai 2016,

Vu les avis inscrits aux registres de concertation déposés au siège de Toulouse Métropole, à la Mairie de Toulouse au Capitole et aux Mairies Annexes des Minimes, de la Roseraie et de Bonnefoy,

Vu les avis déposés sur le site Internet Toulouse EuroSudOuest www.toulouse-eurosudouest.eu,

Vu les avis envoyés à l'adresse électronique dédiée à la concertation concertation@toulouse-eurosudouest.fr,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1
D'approuver le bilan de la première étape de concertation préalable du projet Toulouse EuroSudOuest portant sur le plan guide urbain, tel qu'annexé à la présente délibération.

Article 2
De mettre à disposition du public le bilan de concertation annexé et l'ensemble des contributions individuelles et collectives sur le site internet www.toulouse-eurosudouest.eu.

Article 3
De poursuivre le projet Toulouse EuroSudOuest en tenant compte des éléments recueillis durant la concertation.

Résultat du vote :

Pour	129
Contre	0
Abstentions	4 (Mme BLEUSE, MM. JIMENA, MAURICE, GODEC.)
Non participation au vote	0

Publiée par affichage le 06/07/2016

Reçue à la Préfecture le 08/07/2016

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Luc MOUDENC

europolia
spla • toulousemétropole

toulouse métropole

Concertation préalable sur le plan guide urbain

Du mardi 29 mars au mardi 28 juin 2016

BILAN DE LA CONCERTATION

Toulouse EuroSudOuest

www.toulouse-eurosudouest.eu

PRÉFET DE LA RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON-MIDI-PYRÉNÉES

SNCF

LANGUEDOC ROUSSILLON LA RÉGION MIDI PYRÉNÉES

CONSEIL DÉPARTEMENTAL HAUTE-GARONNE.FR

SMTC tisséo

toulouse métropole

SOMMAIRE

1

INTRODUCTION 3

2

LA CONCERTATION : MODALITÉS ET DÉROULEMENT.....9

3

SYNTHÈSE DES EXPRESSIONS.....23

4

LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION.....54

5

ANNEXES.....56

1

INTRODUCTION

L'ESPRIT DU PROJET

Toulouse EuroSudOuest est un grand projet visant à associer le développement des transports et l'aménagement urbain autour de la gare Matabiau, à Toulouse. Lancé depuis 2007, Toulouse EuroSudOuest est un projet partenarial qui associe depuis 2009 l'État, SNCF, la Région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées, le Conseil départemental de la Haute-Garonne, le SMTC Tisséo et Toulouse Métropole.

Les études techniques réalisées depuis 2010 dans le cadre d'une convention partenariale ont démontré l'intérêt de mener un projet structurant, autour de 2 volets complémentaires – transports et urbanisme –, au cœur de la métropole toulousaine. En effet, le diagnostic partagé sur la modernisation nécessaire de la gare en vue, entre autres, de l'arrivée de la Ligne à Grande Vitesse (LGV), l'amélioration des espaces publics voisins, l'optimisation des flux de circulation et des liens entre les quartiers et le centre-ville historique sont autant de points appelant à une réflexion globale sur ce secteur de la métropole.

La nécessité de mener un grand projet structurant est par ailleurs confortée par des opportunités notables sur lesquelles s'appuyer pour renforcer le dynamisme et l'attractivité d'une métropole européenne telle que Toulouse :

- **Le renforcement des transports ferroviaires** : l'amélioration des liaisons ferroviaires figure comme une préoccupation majeure du territoire. La réalisation du Plan Rail Midi-Pyrénées en 2014 et les Aménagements Ferroviaires au Nord de Toulouse (AFNT) en témoignent. L'arrivée des lignes à grande vitesse Sud Europe Atlantique (SEA) en 2017, et le Grand Projet Ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO) à l'horizon 2024, renforceront encore davantage l'accessibilité de la métropole et les connexions à l'échelle régionale, nationale et européenne.

- **Le développement de l'offre de transports urbains et interurbains** : la création de la 3ème ligne de métro, Toulouse Aerospace Express (TAE), offrira une nouvelle desserte à la gare Matabiau et permettra de renforcer considérablement l'offre de transports dans la métropole toulousaine, notamment au sein des quartiers Marengo, Bonnefoy et Raynal.

Par ailleurs, la gare Matabiau est aujourd'hui connectée avec une grande partie du territoire de la Haute-Garonne grâce au développement du réseau départemental des transports Arc en Ciel. La gare routière Pierre Sémard est également le point de départ des réseaux routiers régionaux, nationaux et internationaux.

- **Une gare en centre-ville** : avec une gare située à proximité immédiate du centre-ville historique, Toulouse dispose d'un avantage notable. La gare de Toulouse Matabiau jouit ainsi d'un fort potentiel pour constituer une véritable porte d'entrée du centre métropolitain.

LES CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

L'analyse des besoins et des opportunités du territoire a permis de définir trois grands enjeux pour le développement du cœur de la métropole toulousaine, auxquels répond Toulouse EuroSudOuest :

- **Un enjeu d'adaptation et de modernisation** de la gare Matabiau pour anticiper l'arrivée de la LGV et pour accueillir dans des conditions de confort et de sécurité optimales les voyageurs toujours plus nombreux. En effet, alors que la gare accueille actuellement 50 000 voyageurs chaque jour, les études prévoient un triplement de sa fréquentation avec 150 000 voyageurs quotidiens après 2030.

Ce que prévoit le projet

Toulouse EuroSudOuest vise à transformer la gare en un grand Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) d'envergure métropolitaine où se connectera l'ensemble des modes de déplacement : trains, bus, cars, métros, voitures et modes doux (piétons et cycles). Les infrastructures ferroviaires seront modernisées pour préparer l'arrivée de la LGV et améliorer l'accueil et le cheminement des voyageurs, tandis que la gare routière sera préservée.
Le réaménagement du parvis actuel, situé côté Canal, et la création de 3 nouveaux parvis tout autour de la gare permettront d'améliorer les liaisons avec le centre-ville historique et entre les quartiers, mais aussi d'optimiser les flux de circulation et le stationnement. Le bâtiment voyageurs sera étendu sur Marengo afin de proposer une nouvelle zone d'échanges, plus pratique et plus accessible. Les 4 parvis ainsi que le bâtiment voyageurs réaménagé et modernisé, offriront de nouveaux espaces et services (commerces, lieux d'attente, …) transformant la gare en un nouveau lieu de vie au cœur de la métropole.

- **Un enjeu de redimensionnement du centre-ville** de Toulouse, dont la gare constitue son prolongement naturel, pour qu'il soit à la mesure de son rang de métropole européenne.

Ce que prévoit le projet

Les aménagements autour de la gare ouvriront véritablement Matabiau sur le centre-ville et les quartiers alentours, permettant ainsi d'améliorer les liaisons au cœur de la métropole. Ils offriront la possibilité de développer le centre-ville au-delà des boulevards et du canal du Midi et d'impulser la création d'un pôle d'activités bien desservi grâce à la proximité de la gare et des transports urbains. Cette extension du centre-ville permettra également la création de nouveaux commerces, services et logements, assurant une continuité urbaine entre le centre historique et la gare.

- **Un enjeu d'aménagement** pour faire bénéficier les quartiers situés autour de la gare du projet urbain.

Ce que prévoit le projet

Les quartiers Matabiau, Belfort, Périole, Raynal, Marengo et Bonnefoy seront les premiers bénéficiaires des aménagements autour de la gare et de l'amélioration des voies de liaison entre eux et avec le centre-ville historique. Toulouse EuroSudOuest prévoit de les intégrer dans un centre-ville agrandi, tout en conservant leur identité propre, fruit de l'histoire et des développements successifs de la ville.
De nouvelles liaisons seront créées pour faciliter les déplacements et une nouvelle répartition des voies assurera un équilibre entre les voitures, les transports en commun et les modes doux. Les espaces verts existants seront valorisés, de nouveaux seront créés pour améliorer le cadre de vie, tandis que les commerces et les services qui se développeront à proximité de la gare bénéficieront aux quartiers environnants. De nouveaux équipements de proximité, culturels ou sportifs, complèteront l'offre existante. Le réaménagement des berges du canal ou encore l'arrivée de la 3ème ligne de métro contribueront à dynamiser ces quartiers.

LES REPÈRES

La phase opérationnelle du projet débutera dès 2017 avec les premiers aménagements de la gare Matabiau et des espaces publics liés à la gare. La livraison du Pôle d'Échanges Multimodal complet est prévue pour 2030. La totalité des modes de transport sera proposée dans cette gare réaménagée. Les usagers pourront dès lors profiter de nouveaux commerces et espaces publics.

Toulouse EuroSudOuest prévoit une offre d'environ 2 000 logements, adaptés à tous les besoins (locatifs, primo-accédants, etc). De nouveaux commerces, services et loisirs s'installeront avec 40 000 à 50 000 m² disponibles afin de renforcer l'offre commerciale du centre-ville et des quartiers alentours. Enfin, 300 000 m² de bureaux et d'activités tertiaires seront installés à proximité immédiate des transports, développant l'activité économique ainsi que l'emploi au cœur de la métropole.

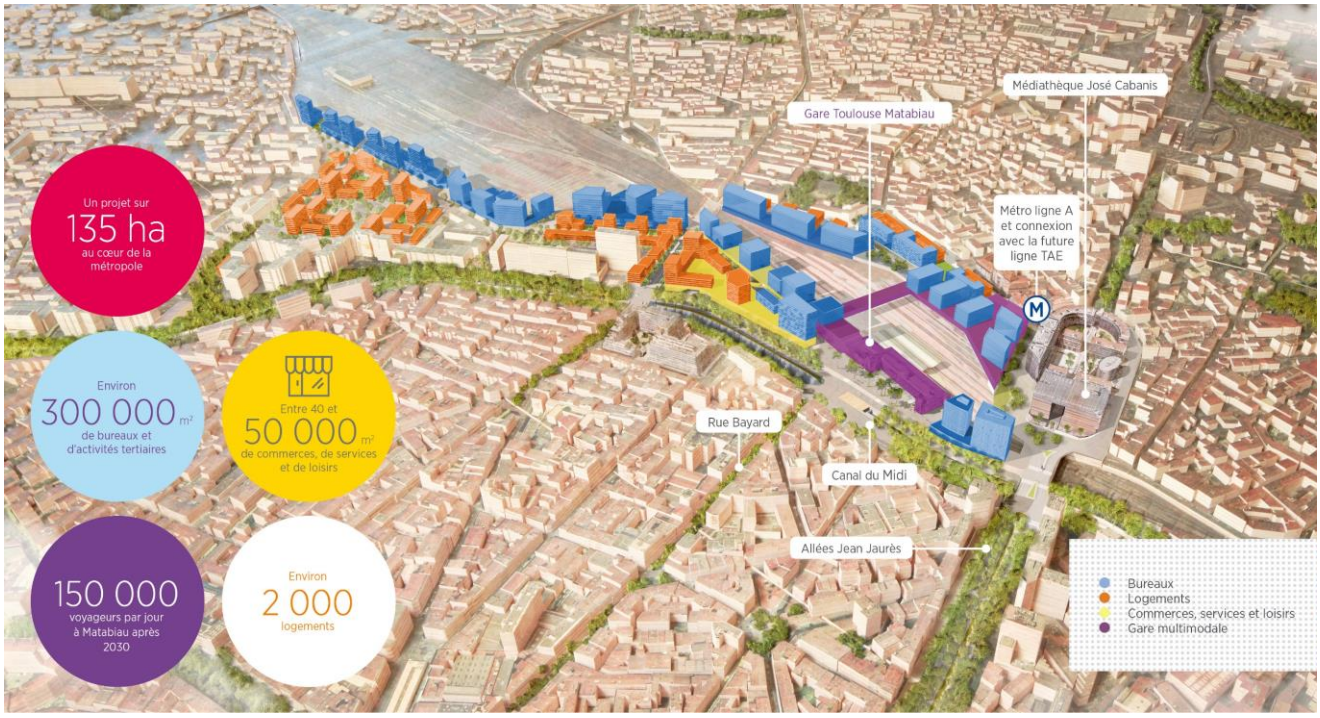

Les chiffres de Toulouse EuroSudOuest - *Hypothèse d'aménagement – Image non contractuelle - © Les yeux carrés*

LE CADRE DE LA CONCERTATION – ÉTAPE 1

Depuis 2012, les partenaires ont mené un travail d'échange et de co-élaboration avec la population dans le cadre d'une concertation volontaire qui a permis d'enrichir le projet et de prendre en compte les attentes et les questionnements.

Cette concertation volontaire a notamment pris la forme d'un groupe de travail réunissant une quarantaine de participants (riverains, acteurs de la vie locale, professionnels de l'aménagement) : « les Ateliers ». Dans ce cadre, des participants ont porté des contributions en 2015. La synthèse de ces contributions est disponible sur le site www.toulouse-eurosudouest.eu, rubrique « Concertation ».

En 2016, le dialogue a pris une nouvelle ampleur avec l'organisation d'une concertation réglementaire. En effet, au regard de sa dimension, le projet Toulouse EuroSudOuest est soumis à une concertation préalable au titre de l'article L 103-2 du Code de l'urbanisme.

La concertation préalable Toulouse EuroSudOuest s'organise ainsi en deux étapes, dédiées aux deux grands volets du projet :

- **la première étape, objet du présent bilan, s'est déroulée du mardi 29 mars au mardi 28 juin 2016 et a porté exclusivement sur le volet urbain du projet Toulouse EuroSudOuest**. Elle a concerné les questions liées à l'aménagement des espaces publics autour de la gare et des quartiers alentours, préfigurant l'extension du centre-ville de Toulouse. Ce premier volet de concertation relevait de la compétence de Toulouse Métropole, en tant que maître d'ouvrage du projet urbain, et son pilotage a été délégué à Europolia, Société Publique locale d'Aménagement (SPLA) de Toulouse Métropole ;
- la deuxième étape de la concertation consacrée au **volet transports** du projet, sera organisée ultérieurement par les partenaires compétents.

Le présent bilan de concertation porte sur la première étape de concertation dédiée au volet urbain de Toulouse EuroSudOuest, dont Toulouse Métropole est le maître d'ouvrage.

LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION – ÉTAPE 1

La première étape de la concertation visait à :

- présenter les enjeux du projet Toulouse EuroSudOuest, son contexte, ses acteurs et ses composantes urbaine, ferroviaire et multimodale ;
- présenter la composante urbaine du projet Toulouse EuroSudOuest plus en détails sur cette première étape, avec les intentions d'aménagement du plan guide urbain, aux habitants, usagers, associations locales, collectivités et toutes autres personnes concernées ;
- informer les personnes concernées afin qu'elles puissent participer, leur permettre d'exprimer leurs attentes, préoccupations et propositions, répondre aux interrogations exprimées, enrichir, adapter et faire évoluer le projet.

2

LA CONCERTATION : MODALITÉS ET DÉROULEMENT

LE PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE DE LA CONCERTATION – ÈTAPE 1

Le périmètre soumis à la première étape de concertation était celui du plan guide urbain, soit 135 hectares. Ce périmètre s'étire, à partir de la gare Toulouse Matabiau, vers les quartiers Raynal, Bonnefoy et Lapujade, au nord, et Bayard-Belfort et Marengo au sud. Habitants, usagers des transports, associations locales et collectivités ont bénéficié d'un dispositif complet d'information durant toute la période de concertation.

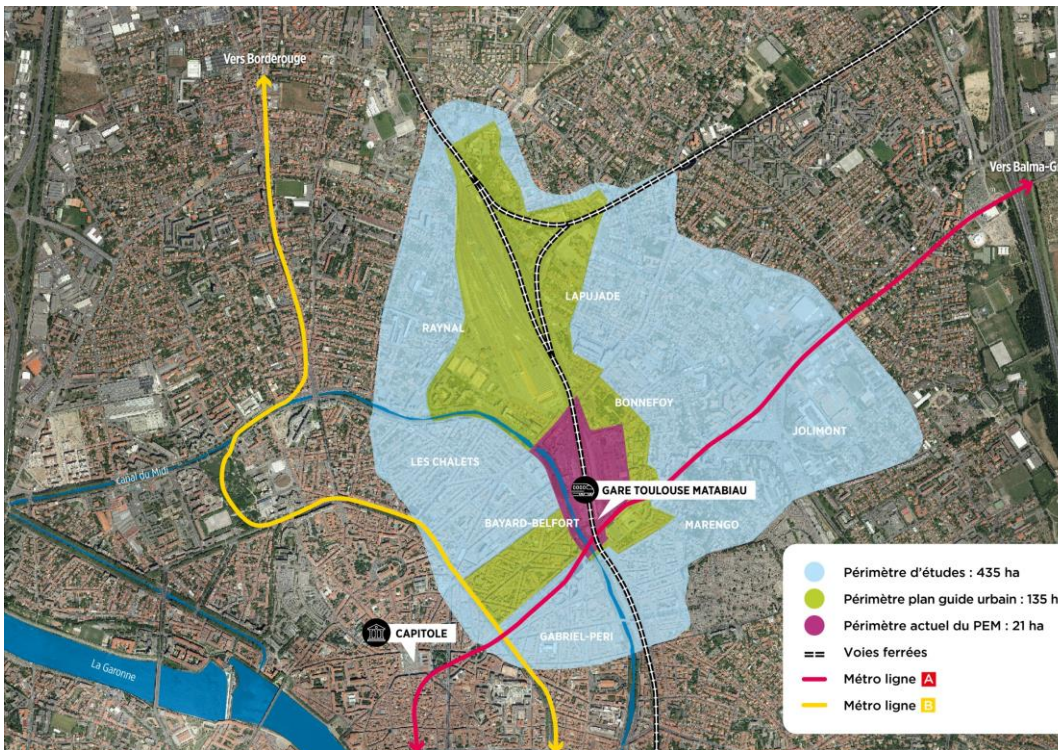

Les périmètres du projet

LE PÉRIMETRE THÉMATIQUE DE LA CONCERTATION – ÉTAPE 1

Conformément à la **délibération du Conseil de la Métropole du 18 février 2016**, la concertation portait sur le plan guide urbain du projet Toulouse EuroSudOuest et la présentation de ses fondamentaux :

- la création de 4 parvis ouvrant la gare sur la ville et les quartiers environnants ;
- la valorisation du canal du Midi, patrimoine mondial de l'UNESCO et des espaces publics situés dans les quartiers environnants ;
- l'amélioration des liaisons inter-quartiers et des accès à la gare à partir d'un système « hybride » associant modes doux, transports en commun et véhicules particuliers ;
- la réalisation d'une offre tertiaire de centre-ville, aujourd'hui absente de Toulouse, à proximité immédiate des transports en commun ;
- le positionnement de la gare et de ses abords comme un pôle de services et de commerces en direction des voyageurs et des habitants ;
- le développement d'une nouvelle offre de logements incluant l'amélioration du parc existant, et compatible avec les contraintes du site (proximité des installations ferroviaires) ;
- la recherche de solutions innovantes en matière d'urbanisme et d'architecture durable et de gestion de l'environnement ;
- la définition d'un processus opérationnel permettant de gérer dans le temps et dans l'espace, la complexité du projet.

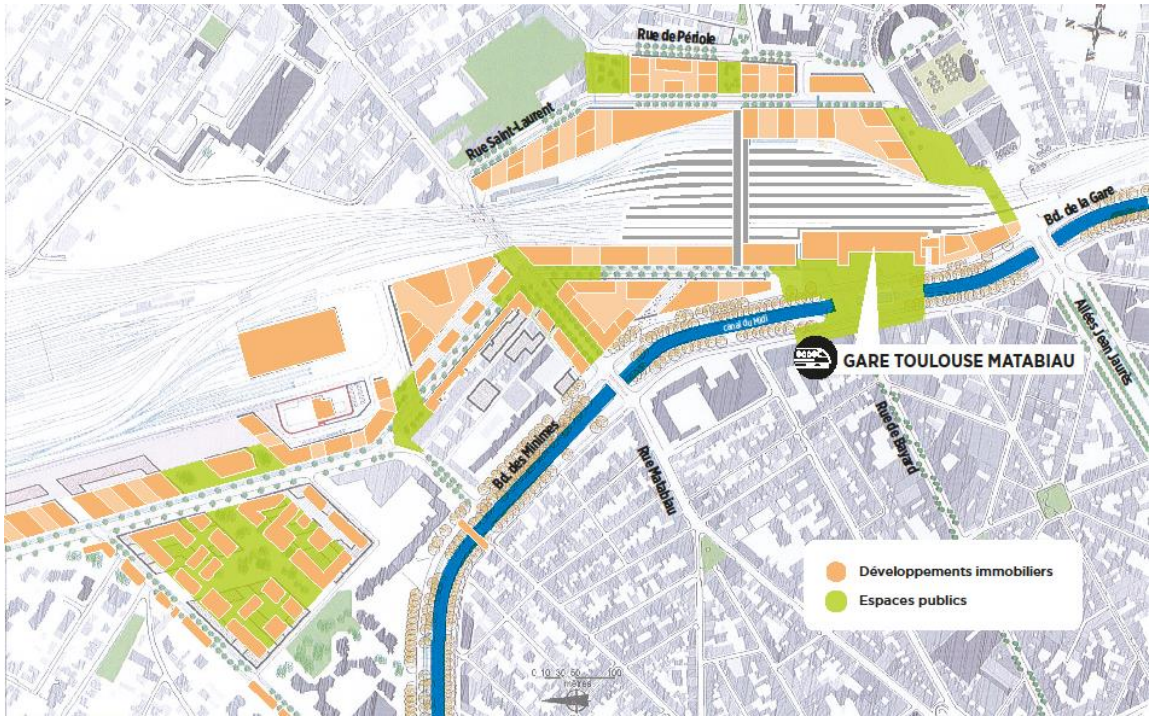

Le plan masse du plan guide urbain

LE DISPOSITIF DE LA CONCERTATION

Plusieurs outils et moyens ont été mis à disposition du public pour veiller à la bonne diffusion des informations, faciliter l'expression du plus grand nombre et assurer la diversité des avis.

Du mardi 29 mars au mardi 28 juin 2016, 5 lieux de concertation proposaient un dispositif identifiable et durable pour s'informer et participer :

- Siège de Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc ;
- Mairie de Toulouse, place du Capitole ;
- Mairie Annexe de Bonnefoy, 4 rue du Faubourg Bonnefoy ;
- Mairie Annexe des Minimes, 4 place du Marché aux cochons ;
- Mairie Annexe de la Roseraie, 8 bis avenue du Parc.

Ce dispositif a été complété par de nombreux autres moyens pour informer le plus largement possible sur l'organisation de la concertation.

Dispositif de concertation déployé à la mairie de Toulouse (1) et à la Mairie Annexe de Bonnefoy (2) : un présentoir accueillait le registre d'expression, le dossier de concertation sur le plan guide urbain et le dossier de présentation générale du projet Toulouse EuroSudOuest.

(1)

(2)

POUR S'INFORMER

- La délibération du Conseil de la Métropole du 18 février 2016 a été affichée au siège de Toulouse Métropole. Les annonces légales ont été affichées en Mairie de Toulouse, et dans les Mairies Annexes des quartiers des Minimes, de Bonnefoy et de la Roseraie ainsi qu'au siège de Toulouse Métropole. L'annonce légale a également fait l'objet d'une parution dans les journaux *La Voix du Midi* du 10 mars et *La Gazette du Midi* le 14 mars 2016 ;

Ci-dessus : affichage de l'annonce légale à la mairie de Toulouse, place du Capitole.
Ci-dessous : publications de l'annonce légale dans La Gazette du Midi et La Voix du Midi

- **le site internet** www.toulouse-eurosudouest.eu, outil pérenne, a été actualisé pour permettre de s'informer en détail sur le projet, et a largement été mis en avant durant la concertation ;

- **le dossier de concertation** présentant l'ensemble du projet d'aménagement contenu dans le plan guide urbain était mis à disposition au siège de Toulouse Métropole, à la Mairie de Toulouse, dans les Mairies Annexes (Bonnefoy, Minimes, Roseraie) et sur le site internet www.toulouse-eurosudouest.eu.
  Celui-ci était accompagné d'un dossier de présentation générale de Toulouse EuroSudOuest pour le comprendre dans ses deux volets – transports et urbanisme.

  Le dossier de concertation a été par ailleurs remis aux participants de la réunion publique du 12 mai (600 exemplaires), aux associations membres des bureaux des quartiers 1.3 - Les Chalets / Bayard Belfort / Saint-Aubin Dupuy et 4.1 - Bonnefoy / Roseraie / Grammont, aux membres du Comité de pilotage du projet, aux élus de Toulouse Métropole et aux Maires des quartiers concernés ;

- **une exposition** présentant les grandes lignes du projet était visible au siège de Toulouse Métropole, à la mairie de Toulouse, à la Maison de la citoyenneté Nord aux Minimes, à la Maison de citoyenneté Est à la Roseraie et à l'Espace Bonnefoy ;

L'exposition à la Maison de la citoyenneté Nord aux Minimes

- **des insertions** dans la presse papier locale ont été diffusées dans les journaux *20 minutes, Côté Toulouse* et *La Voix du Midi* le 24 mars 2016 pour annoncer l'ouverture de la concertation et la tenue d'une réunion publique.
  Des habillages renvoyant vers le site du projet ont également été déployés sur les sites actucotetoulouse.fr, latribunetoulouse.fr et Touleco.fr du 28 mars au 3 avril 2016 ;

Insertions presse dans les journaux gratuits 20 minutes (à gauche) et Côté Toulouse (à droite) du 24 mars 2016

Insertion web sur la newsletter de la Tribune du 30 mars 2016

- **150 affiches** informant de la concertation et de la tenue de la réunion publique ont été diffusées dans les 37 communes de Toulouse Métropole et dans les Maisons de la citoyenneté de la ville de Toulouse ;

Affiche de la concertation

- **un courrier de Monsieur Jean-Luc Moudenc,** Président de Toulouse Métropole, a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres des riverains du périmètre du plan guide urbain les 3 et 4 mai (10 000 exemplaires) pour les informer de la tenue de la concertation et les inviter à la réunion publique **;**

toulouse métropole

Toulouse, le - 2 MAI 2016

Jean-Luc Moudenc
Président de Toulouse Métropole
Maire de Toulouse

A l'attention des riverains
du périmètre du plan guide urbain
du projet Toulouse EuroSudOuest

Nos réf. : 015.16

Objet : Concertation Toulouse EuroSudOuest – Réunion publique

Madame, Monsieur,

Toulouse Métropole s'attache à mener des projets urbains et de transports sur l'ensemble de son territoire, pour que l'agglomération toulousaine renforce son attractivité tout en continuant à offrir un cadre de vie agréable.

Un projet majeur rassemble ces objectifs au cœur de notre métropole : Toulouse EuroSudOuest. Toulouse Métropole a initié ce grand projet en 2007, en partenariat avec l'État, le Groupe SNCF, la Région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées, le Département de la Haute-Garonne et le SMTC Tisséo.

Après plusieurs années d'études, une grande concertation publique est organisée depuis le mardi 29 mars jusqu'au mardi 28 juin 2016. Cette première étape de concertation est dédiée au plan guide urbain dont l'élaboration a été confiée à une équipe menée par l'urbaniste Joan Busquets. Vous pouvez consulter tous les documents sur le site Internet dédié : www.toulouse-eurosudouest.eu.

Dans cette période, j'ai souhaité avoir un échange très direct avec vous sur les intentions d'aménagement urbain, en présence de tous les partenaires du projet. J'ai donc le plaisir de vous convier à la réunion publique de concertation qui se tiendra :

Jeudi 12 Mai 2016
à 18h30 aux Espaces Vanel
Médiathèque José Cabanis – 6ème étage
1 Allée Jacques Chaban-Delmas
à Toulouse - Métro A Marengo - SNCF

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Luc MOUDENC

jean-luc.moudenc@toulouse-metropole.fr
Toulouse Métropole - 6, rue René Ledur B.P. 35 621 - 31505 Toulouse cedex 5
t. 05 81 91 75 25 - www.toulouse.fr

Courrier de Monsieur Jean-Luc Moudenc

- **des flyers** informant de la concertation et de la tenue de la réunion publique du 12 mai ont été distribués au sein de la gare de Toulouse Matabiau et dans la station de métro Marengo SNCF les 2, 3 et 11 mai 2016. Ces diverses distributions ont permis d'échanger directement avec le public sur le projet. Les flyers ont également été diffusés auprès des commerçants du secteur et dans les Mairies Annexes.

Au total :

  - 2 500 flyers ont été diffusés dans toutes les communes de la Métropole et des Maisons de la citoyenneté de Toulouse ;
  - 3 500 flyers ont été distribués en gare de Matabiau et à la station de métro Marengo par l'équipe projet d'Europolia ;
  - 1 000 flyers ont été distribués auprès des commerçants, hôteliers, artisans et autres professionnels situés aux abords de la gare.

Le flyer a également fait l'objet d'une diffusion numérique auprès :

- des contacts de la Direction Démocratie Locale de la Mairie de Toulouse des quartiers concernés : Les Châlets, Bayard Belfort, Saint-Aubin, Dupuy, Minimes, Barrières de Paris, Ponts-jumeaux, Lapujade, Bonnefoy, Périole, Marengo, La Colonne, Jolimont, Soupetard, Roseraie, Gloire et Gramont ;
- des contacts de la Direction des Solidarités et de la Cohésion Sociale – Domaine Handicap et Accessibilité de la Mairie de Toulouse ;
- des personnes qui ont contacté ou rencontré l'équipe projet d'Europolia et qui ont souhaité être informées sur la réunion publique ;
- des membres ayant participé aux Ateliers Toulouse EuroSudOuest dans le cadre de la concertation volontaire.

Distribution de flyers d'invitation à la réunion publique dans la station de métro Marengo SNCF

Flyer d'invitation à la réunion publique, recto verso

- **les réseaux sociaux de Toulouse Métropole** ainsi que le **magazine municipal de la Ville de Toulouse** (numéros d'Avril/Mai et été 2016) ont relayé l'information sur l'organisation de la concertation et la tenue de la réunion publique ;

Relais de la concertation dans A Toulouse d'Avril / Mai 2016

Relais de la concertation sur les réseaux sociaux de Toulouse Métropole : Facebook (ci-dessus) et Twitter (ci-dessous)

- **un Atelier Toulouse EuroSudOuest** a été organisé le samedi 19 mars 2016 pour informer les participants à cette concertation volontaire depuis 2012 de la mise en place du dispositif de concertation réglementaire ;

- **une conférence de presse, en présence des partenaires du projet,** s'est déroulée le jeudi 12 mai 2016 aux Espaces Vanel à 17h30 : l'occasion de présenter le projet autour d'une maquette ;

Conférence de presse du jeudi 12 mai 2016 aux Espaces Vanel, en présence des partenaires du projet

• enfin, l'ensemble des outils a été remis aux partenaires du projet pour diffusion dans leurs propres réseaux.

POUR S'EXPRIMER

- **Le site internet** www.toulouse-eurosudouest.eu a permis aux internautes de déposer des contributions en ligne *via* un formulaire de contact. Dans le cadre de la concertation, ce dispositif a été complété par la création d'une adresse mail dédiée : concertation@toulouse-eurosudouest.fr ;

- **des registres de concertation** accessibles à tous étaient disponibles dans les 5 lieux de concertation, aux côtés du dossier de concertation. Des registres complémentaires ont été mis à disposition lors de la réunion publique du 12 mai et de la permanence au Marché nocturne de Belfort le 26 mai ;

- **des actions de concertation dans les quartiers concernés** par le projet ont été organisées :

    - En partenariat avec la Direction Démocratie Locale de la Mairie de Toulouse :

- Réunion avec les associations membres du Bureau de quartier 4.1 – Bonnefoy / Roseraie / Grammont, le mardi 17 mai à 18h30 ;
- Réunion avec les associations membres du Bureau de quartier 1.3 – Les Chalets / Bayard Belfort / Saint Aubin Dupuy, le mercredi 25 mai à 19h;
- Présentation du projet urbain à la Commission publique du quartier 4.1 – Bonnefoy / Roseraie / Grammont, le lundi 13 juin à 18h30.

    - En partenariat avec l'association l'Étoile de Belfort, membre du Bureau de quartier 1.3 :
- Permanence au Marché nocturne Place Belfort, le jeudi 26 mai à 17h ;

- **une réunion publique** a été organisée le jeudi 12 mai à 18h30 aux Espaces Vanel à Toulouse, en présence de l'ensemble des partenaires du projet et de l'Architecte-Urbaniste Joan Busquets, concepteur du plan guide urbain. 600 personnes sont venues participer à ce temps fort de la concertation.

Réunion publique du jeudi 12 mai 2016 aux Espaces Vanel à Toulouse

Tout au long de la concertation, l'équipe projet d'Europolia a continué à recevoir le public pour informer sur le projet et répondre aux questions.

Focus sur les retombées de la concertation – Etape 1 – dans la presse

La concertation a donné lieu à 13 articles dans la presse locale : *20 minutes, Touleco, Direct matin, La Dépêche, La Voix du Midi, Côté Toulouse* et *Objectif Toulouse Métropole.*
La revue *Le Moniteur*, a également consacré un article sur le projet urbain de Toulouse EuroSudOuest.

La totalité des articles est disponible en annexe du présent bilan.

EN VILLE

GRAND PROJET

Projet à Matabiau : Le projet déjà lancé va changer le quartier

« Pour la première fois, le centre-ville va se structurer autrement que sur une offre traditionnelle de commerces »

Jean-Luc Moudenc, le maire de Toulouse

Quels futurs accès pour la gare et quel stationnement

LE CHIFFRE 100

PATRIMOINE

« Le canal du Midi ne sera pas recouvert devant la gare »

Côté Actu

Matabiau, le plus gros projet du centre-ville

Donner son avis

la lettre M.fr

24 mai 2015

Teso : la métamorphose du quartier Matabiau

Articles parus dans la Voix du Midi, La lettre M et Côté Toulouse.

À NOTER

La réunion publique du jeudi 12 mai 2016 a été interrompue une dizaine de minutes suite à un incident provoqué par un groupe de personnes opposé au projet. De même, la permanence du Marché nocturne place Belfort du jeudi 26 mai 2016, a été écourtée d'1h en raison d'actes de malveillance commis également par un groupe manifestant son opposition au projet.

3

SYNTHÈSE DES EXPRESSIONS

VUE D'ENSEMBLE

- **64** internautes ont donné leur avis à partir du site internet www.toulouse-eurosudouest.eu et sur l'adresse mail dédiée : concertation@toulouse-eurosudouest.fr;
- **30** contributions ont été consignées dans les registres de concertation disponibles à la Mairie de Toulouse, au siège de Toulouse Métropole, dans les Mairies Annexes (Bonnefoy, Minimes, Roseraie) et lors de la réunion publique du 12 mai ;
- **14** questions et observations ont été retranscrites lors de la réunion publique du jeudi 12 mai ;
- **2** courriers ont été envoyés à Toulouse Métropole.

Du mardi 29 mars au mardi 28 juin 2016, la concertation sur le plan guide urbain a permis de recueillir au total 110 expressions.

L'ensemble des expressions est disponible sur le site du projet www.toulouse-eurosudouest.eu, rubrique « Concertation ».

SYNTHÈSE THÉMATIQUE

Le tableau ci-dessous rapporte l'ensemble des thématiques principales abordées par les participants à la concertation.

Nb : le présent bilan portant uniquement sur la concertation dédiée au plan guide urbain, les thèmes sortant de ce cadre ne seront pas détaillés.

Thématiques	Nombre de contributions	%
Fondamentaux du projet urbain	46	41,8
Programmation urbaine	19	17,3
Circulation et stationnement automobile	11	10,0
Projet ferroviaire	7	6,4
Espaces publics	7	6,4
Transports en commun et modes doux	13	11,8
Concertation	2	1,8
Chantier	1	0,9
Autres (hors projet)	4	3,6
	110	**100**

Répartition des thématiques principales abordées par les participants

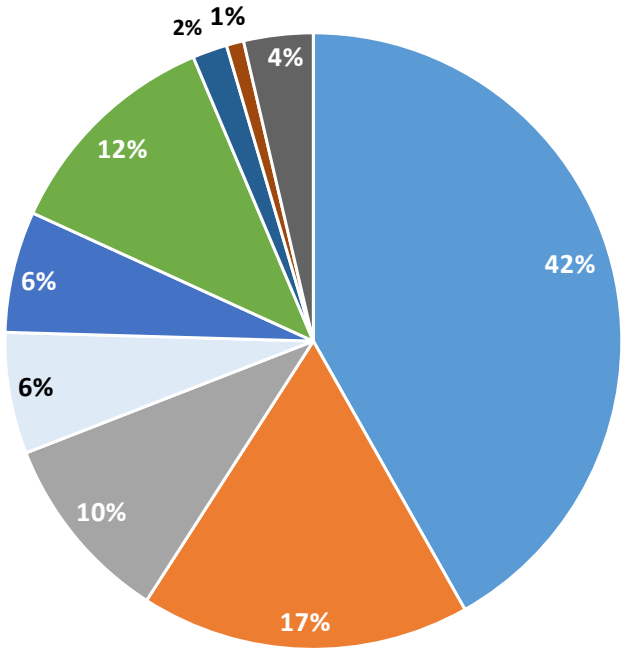

- Fondamentaux du projet urbain
- Programmation urbaine
- Circulation et stationnement automobile
- Projet ferroviaire
- Espaces publics
- Transports en commun et modes doux
- Concertation
- Chantier
- Autres

Détails sur la nature des contributions

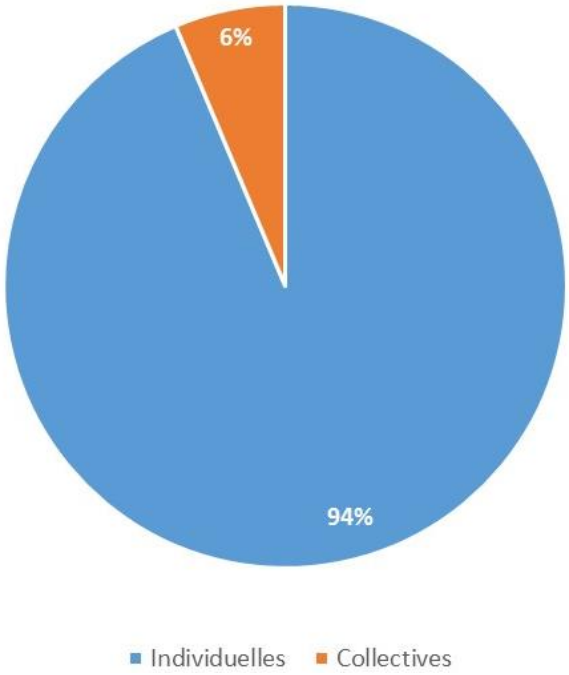

Détails de la thématique "fondamentaux du projet urbain"

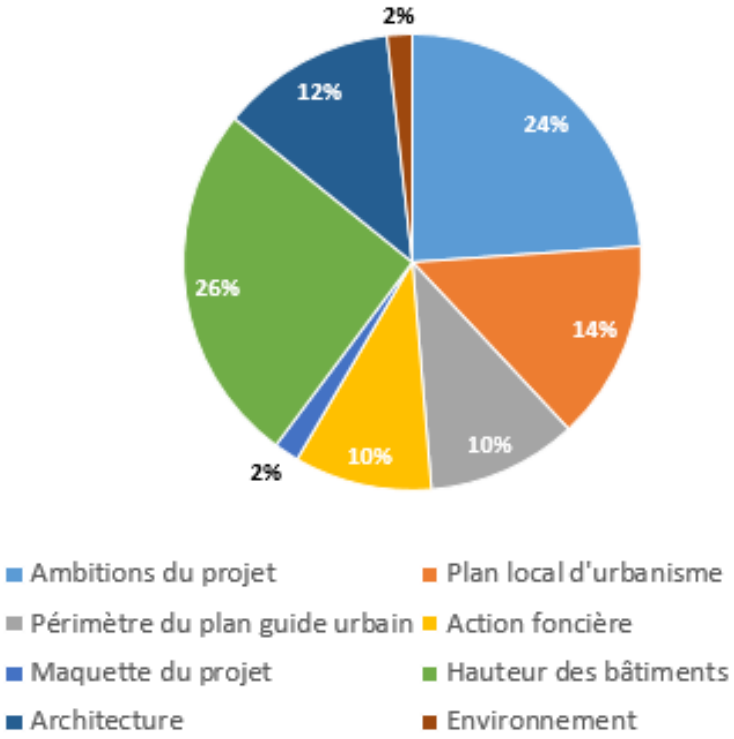

Détails de la thématique "programmation urbaine"

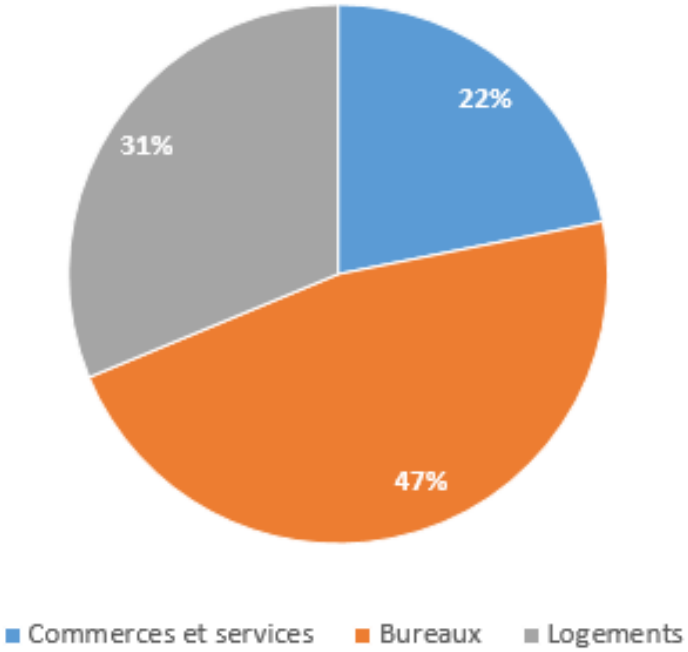

Détails de la thématique "transports en commun et modes doux"

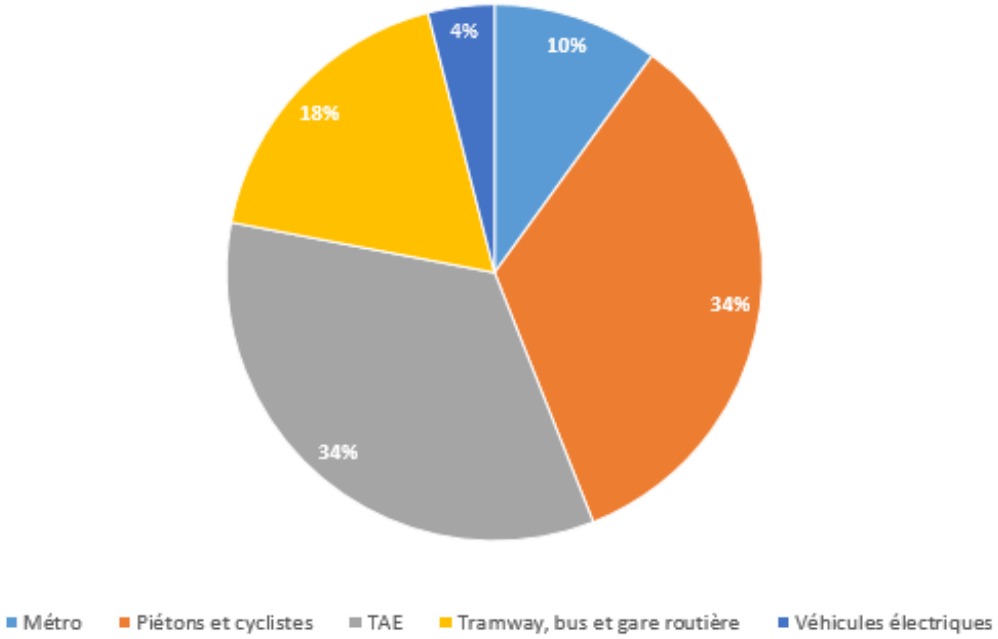

Détails de la thématique "circulation et stationnement automobile"

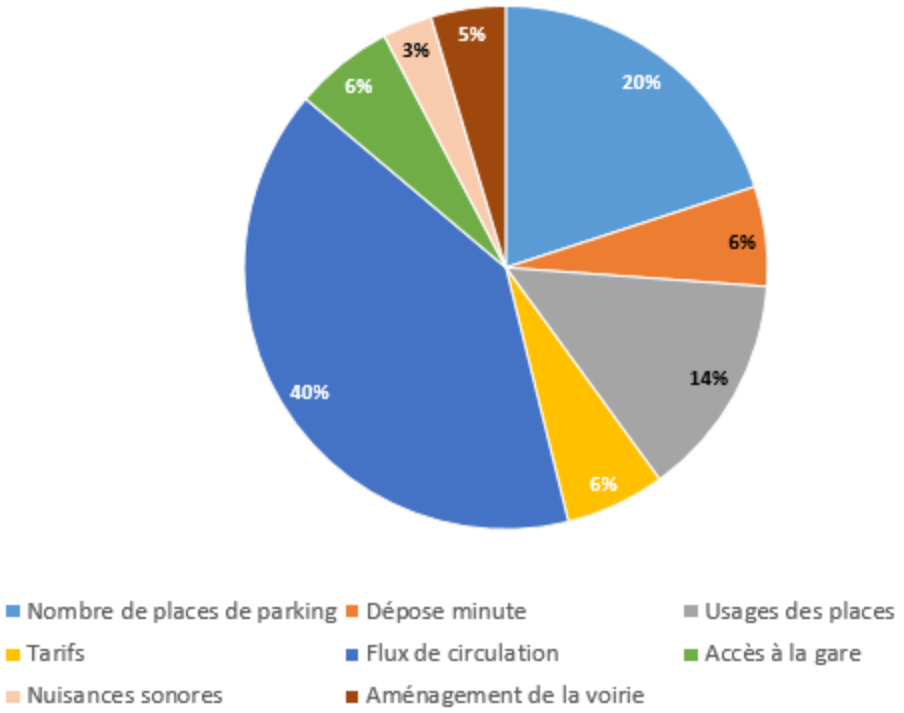

Détails de la thématique "projet ferroviaire"

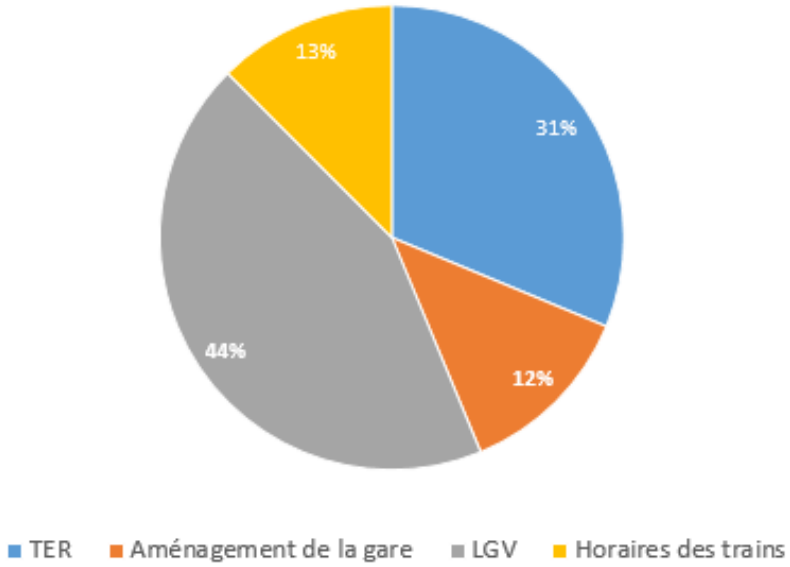

Détails de la thématique "espaces publics"

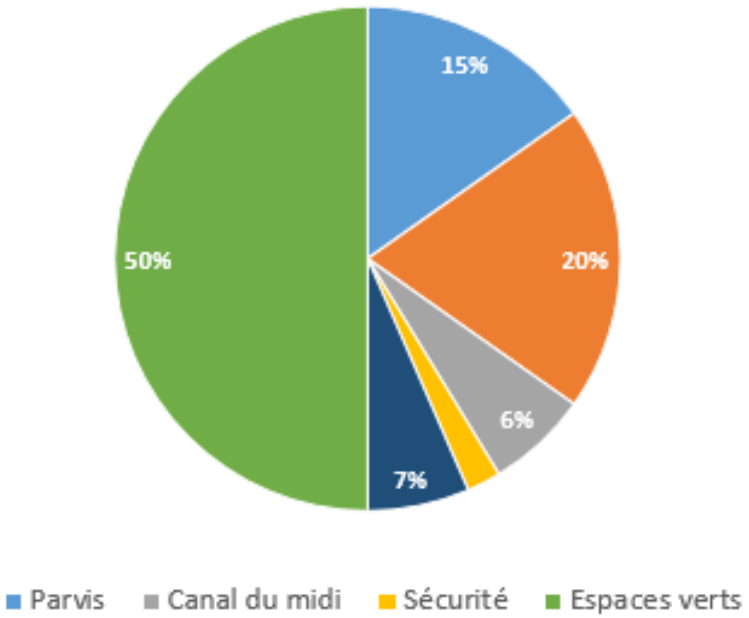

Détails de la thématique "concertation"

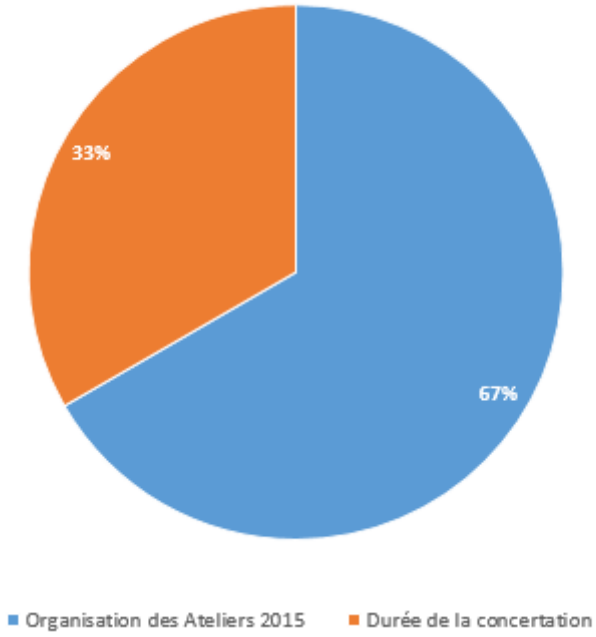

Détails de la thématique "chantier"

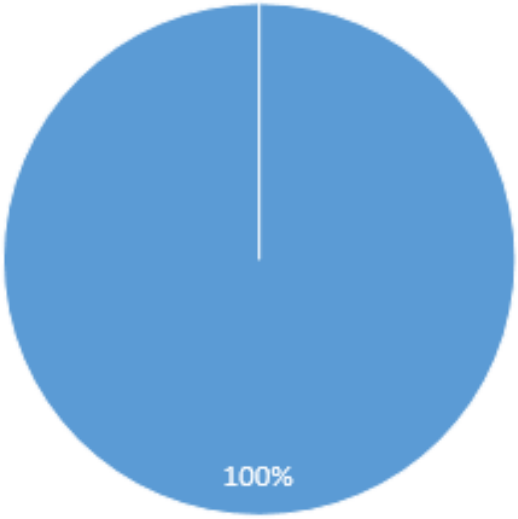

Modalités du chantier

Détails de la thématique "autres"

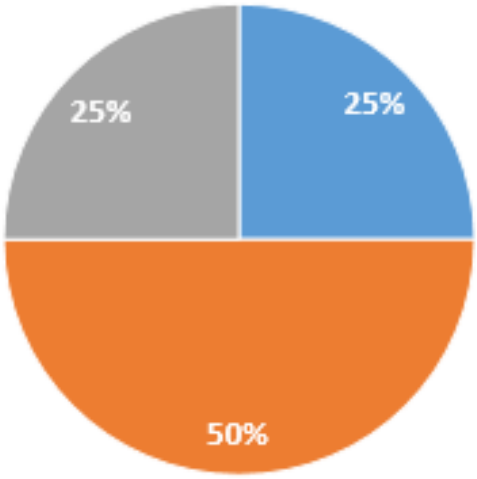

Propreté de la ville

Annotations d'enfants

Recherche d'emploi (sonologue) + nom de la Région

FRÉQUENTATION DU SITE INTERNET DÉDIÉ AU PROJET

Nombre de visites sur le site

Du mardi 29 mars au mardi 28 juin 2016, **3 685 visiteurs** ont consulté le site Internet www.toulouse-eurosudouest.eu.

Sur ces 3 685 visiteurs, 2 785 étaient des visiteurs uniques *.
**Nombre d'internautes ayant visité le site une seule fois*

Des pics de visites ont été observés aux dates suivantes :

- le mardi 29 mars avec 276 visites (date d'ouverture de la concertation) ;
- le mercredi 30 mars avec 271 visites ;
- le lundi 4 avril avec 197 visites ;
- le mardi 12 avril avec 129 visites ;
- le jeudi 12 mai avec 110 visites (date de la réunion publique) ;
- et le vendredi 13 mai avec 110 visites (lendemain réunion publique, retombées presse).

Les visiteurs ont consulté en moyenne 4,67 pages du site. Leur visite a duré en moyenne 3min30.

Origine géographique des visites

La provenance des visites est déterminée à partir de l'adresse IP des visiteurs. On remarque que les 3 premières (et principales) villes ayant généré des visites durant cette période sont Toulouse (1827 visiteurs), Paris (511 visiteurs) et Bordeaux (56 visiteurs). Le tableau ci-dessous récapitule les 8 villes les plus significatives :

Ville	Nombres de visiteurs	Nombre de pages consultées	Durée moyenne des visites
1. Toulouse	1827	5,46	4 :10
2. Paris	511	4,35	3 :29
3. Bordeaux	56	2,72	1 :23
4. Montpellier	38	3,00	2 :12
5. Lyon	40	4,14	4 :09
6. Colomiers	31	3,76	3 :15
7. Montauban	25	4,95	2 :40
8. Labège	21	5,46	3 :48

Provenances des visites

La source principale du trafic sur le site est venue des sites Internet externes (**1559 visites soit 42,3%**), qui ont mis un lien vers le site Internet du projet, avec entres autres :

- 701 visites depuis Toulouse-metropole.fr ;
- 203 visites depuis actu.cotetoulouse.fr ;
- 140 depuis le site europolia.fr ;
- 54 visites depuis regionlmrp.fr ;
- et 44 visites depuis 20minutes.fr.

33,8% des visiteurs (soit 1 245 visites) sont arrivés depuis un moteur de recherche (essentiellement Google).

23,1% (soit 851 visites) ont tapé directement l'adresse du site Internet du projet dans leur navigateur.

Enfin, 1% des visiteurs est arrivé depuis les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook et Twitter).

Pages visitées - Contenu

Le nombre de pages vues s'établit à 23 661.
Ce nombre est supérieur au nombre total de pages consultées car les visites répétées d'un internaute sur une même page sont prises en compte.

Le nombre de consultations uniques s'élève à 18 212.
Ce nombre est supérieur au nombre de visites lors desquelles la ou les pages spécifiées ont été consultées au moins une fois.

Le temps moyen passé sur chaque page a été de 0,57 min.

La page « Concertation » a été la page la plus consultée (vue 2 703 fois) après la page d'accueil du site.

ANALYSE DES OBSERVATIONS EXPRIMÉES

1. Les fondamentaux du projet urbain

Hauteurs et style architectural des futurs bâtiments

Si le dossier de concertation ne présentait pas, à ce stade du projet, la création d'un immeuble de grande hauteur, les contributions évoquent malgré tout ce point. Les participants font ainsi des parallèles avec des projets équivalents à Paris, Nantes ou Lyon. La création de grands immeubles est notamment vue comme un moyen de rééquilibrer la perspective urbaine depuis les Allées Jean Jaurès avec les tours de la colline de Jolimont. Un contributeur évoque l'opportunité que constitue le secteur pour le développement d'immeubles de diverses hauteurs du côté de Raynal / Avenue de Lyon. Le dégagement géographique du côté Raynal et voies ferrées présente en ce sens un périmètre intéressant pour le développement de nouveaux immeubles.

Quelques contributeurs s'inquiètent toutefois de la réalisation d'un trop grand nombre d'immeubles et de leur impact visuel. La hauteur des futurs bâtiments, comme ceux situés aux abords des voies ferrées et sur les emplacements des Ateliers municipaux, suscitent des questionnements, notamment de la part des habitants du quartier du Raisin, qui craignent d'avoir la vue coupée par des immeubles trop hauts.

Des participants regrettent un certain manque « d'audace architecturale » et évoquent des tours plus hautes, des bâtiments colorés ou une architecture en verre. Dans cette lignée, un participant propose la création d'un « éco-quartier d'affaires », tandis qu'un autre évoque l'exemple de la gare Porto Susa de Turin.

Les participants demandent à voir une maquette du projet de tour si celui-ci est amené à se concrétiser.

L'évolution architecturale de Toulouse est donc attendue, mais les participants ont aussi montré leur attachement au patrimoine de la ville rose qu'ils souhaitent voir préservé et valorisé. La conservation des anciens immeubles apparait ainsi essentielle pour garder le charme de Toulouse, tandis que certains craignent de voir émerger des bâtiments à l'allure austère. Plus précisément, une contribution souligne que l'avenue de Lyon assure aujourd'hui une continuité urbaine entre le centre-ville et le faubourg Bonnefoy et craint que le remplacement de l'architecture traditionnelle par une architecture moderne remette en cause ce lien entre le faubourg Bonnefoy et les Chalets. Un autre participant s'interroge sur le maintien de l'ambiance « industrielle » liée aux installations ferroviaires et la conservation/réhabilitation des façades de l'avenue de Lyon et du boulevard Pierre Sémard.

Cet attachement à la valorisation du patrimoine toulousain se traduit également dans des cas très concrets, comme le parking situé actuellement à côté de la gare et qualifié de peu esthétique.

L'avenir des bâtiments SNCF et de la gare routière

Un participant s'interroge sur ce que prévoit le projet pour le bâtiment de maintenance des trains situé au niveau de la rue de Périole.

Plusieurs participants se questionnent sur l'avenir de la gare routière et son éventuel déplacement.

Extension du centre-ville, réaménagement des quartiers, création des parvis

L'extension du centre-ville de Toulouse est vue comme une nécessité par les participants. Le projet de 3ème ligne de métro Toulouse Aérospace Express (TAE), notamment la desserte de la gare, est ainsi jugé indispensable et complémentaire à l'agrandissement du centre-ville.

La nécessité du réaménagement de l'avenue de Lyon, des allées Jean-Jaurès, de la rue Bayard et du quartier Raynal « coupé » par les voies ferrées, est fréquemment soulevée par les participants. L'amélioration de la liaison entre le quartier Raynal et le centre-ville, à travers la création d'une passerelle est ainsi évoquée à diverses reprises. Plusieurs participants estiment que le projet de passerelle enjambant les voies ferrées constitue l'un des aménagements majeurs pour améliorer les liens entre les quartiers. Plus d'informations et une réalisation rapide de cette passerelle, accessible à tous et ouverte 24h/24, sont demandées. Une autre contribution souligne la nécessité de réaliser une seconde traversée pour améliorer davantage les liaisons, notamment entre Bonnefoy et le Raisin.

Un propriétaire souhaite plus d'informations à propos des dates et des évolutions prévues pour la rue des Jumeaux.

Si une contribution se questionne sur les liens qui permettront réellement une extension du centre-ville, pour en faire un lieu de vie et non un lien de transit, la création de nouveaux parvis autour de la gare Matabiau est une proposition globalement bien accueillie par les participants. Ils sont perçus par une partie des contributions comme permettant une meilleure répartition de la circulation, des déplacements facilités, et constitutifs d'un lien amélioré entre la ville et la gare. Par exemple, le parvis Périole est considéré comme un moyen facilitant l'accès direct des habitants du quartier à la gare. Une contribution estime que le parvis Marengo, qui aura une forte vocation multimodale, doit également assurer l'extension du centre-ville, en complément du parvis Canal.

Une contribution soulève que l'intégration du volet ferroviaire dans cette première étape de concertation aurait permis d'évoquer la création de liens desservant directement les quais de la gare.

Enfin, une dernière contribution s'interroge sur l'absence, dans le plan guide urbain, d'hypothèses de densification douce, *via* la surélévation des immeubles existants ou encore d'opération de densification de quartiers pavillonnaires pour répondre à de nouveaux besoins (rénovation thermique, accessibilité, …).

Périmètre du plan guide

Le fait que la rue Matabiau ne soit pas concernée par le plan guide urbain, alors qu'elle est qualifiée de « porte d'entrée » de la ville et qu'elle constitue l'un des trois grands axes de liaison entre la gare et le centre-ville, soulève de nombreuses interrogations et remarques. Les participants font part d'un trafic trop important et souhaiteraient voir cet axe majeur amélioré dans le cadre du projet Toulouse EuroSudOuest : vitesse de circulation élevée, trottoirs étroits et dangereux, manque d'espaces verts et piétons qui permettraient de dynamiser le commerce. Les contributions soulignent également qu'il s'agit d'un axe emprunté par les touristes, situé dans un quartier où les hôtels, les meublés, etc. sont très présents.

Mêmes interrogations quant à l'absence d'aménagements dans le quartier Belfort, les contributeurs considérant ces zones comme importantes pour le développement des quartiers situés autour de la gare. Un participant s'étonne également de l'absence de la rue du Général Compans dans le périmètre du plan guide urbain.

Un participant se demande également si le quartier du 10 avril sera réaménagé dans le cadre du projet.

De même que la rénovation du boulevard de Strasbourg, les allées Frédéric Mistral ou encore la rue Saint-Bernard, empruntée par les touristes pour visiter la Basilique Saint-Sernin, est soulevée.

Une contribution s'interroge sur la revalorisation du canal du Midi en tant que projet connexe et non comme une part intégrante de Toulouse EuroSudOuest. En effet, le canal est jugé comme essentiel à l'apaisement du secteur. Cette contribution propose ainsi la création d'îlots de loisirs, sportifs, …. comme nouveaux lieux de vie, accessibles à tous.

Une contribution regrette que le projet CEAT-Jolimont ne soit plus compris dans le périmètre du projet.

Plus globalement, un participant regrette l'absence d'une vision plus large du territoire, au-delà de la métropole.

Action foncière, libération du foncier

Les participants (principalement ceux ayant un projet d'achat dans le périmètre) souhaitent obtenir des informations supplémentaires à propos de l'action foncière. Certains s'interrogent également sur les possibles expropriations des habitations et

souhaitent obtenir plus de détails à ce sujet. Dans cette lignée, une contribution souhaite en savoir plus sur l'étape transitoire entre le rachat des bâtiments et les constructions / réhabilitations prévues dans le cadre du projet. En effet, cette période de mutation pourrait nuire à l'image de la ville.

Une contribution s'interroge sur l'avancée de la libération, par la SNCF, de plusieurs hectares relevant aujourd'hui du domaine ferroviaire. Des participants estiment que le maintien du remisage en gare prive le projet d'un foncier précieux, notamment pour la construction de logements sociaux.

Enfin, plus globalement, une contribution adhère aux fondamentaux du plan guide urbain présentés dans le cadre de la concertation mais souhaite voir des éléments du projet précisés et traduits dans les documents d'urbanisme que sont le PDU ou le PLUi-H. Cette même contribution souhaite également que le projet intègre des avancées technologiques et sociétales, ainsi que des fondamentaux « citoyens » (mixité sociale, prise en compte des publics les plus fragiles, …).

Dans cette même veine, un contributeur souhaite connaitre les solutions proposées en matière de limitation des impacts environnementaux du projet.

Les réponses apportées par Toulouse Métropole

En premier lieu, Toulouse Métropole rappelle que l'objet de la concertation préalable est d'échanger sur un projet en cours d'élaboration, amené à se préciser au cours des prochaines étapes. Le plan guide urbain est en effet un outil évolutif, permettant de définir sur le long terme une vision globale et collective de l'avenir du cœur de la métropole. La poursuite de la concertation, et notamment des Ateliers, permettra d'affiner le projet dans un souci de dialogue et d'écoute permanents.
Sa mise en œuvre trouvera une traduction opérationnelle dans les documents réglementaires d'urbanisme comme le PLUi-H.
De plus, le projet fera l'objet d'une étude d'impact qui permettra de mesurer tous les types d'impacts sur tous les milieux. Elle sera portée à connaissance dans le cadre de la future enquête publique, autre temps fort de participation du public.

- <u>Hauteurs et style architectural des futurs bâtiments</u>

Au stade actuel du projet Toulouse EuroSudOuest, les différents styles architecturaux ne sont pas encore actés.

Toutefois, Toulouse Métropole et l'ensemble des partenaires sont soucieux d'assurer la bonne intégration des nouvelles constructions dans les quartiers existants afin d'assurer la cohérence, la continuité entre les différents aménagements. Ainsi par exemple, les constructions les plus hautes ne seront envisagées que dans des environnements dégagés.

Plus précisément, les constructions sur les principales emprises ferroviaires (Périole, Raynal) se concrétiseront sur le long terme du projet (10-25 ans). Ces constructions dépendront du calendrier et des conditions de libération du foncier ferroviaire.

La valorisation du patrimoine est une préoccupation centrale, mais, comme l'ont soulignées également les contributions, les quartiers concernés par le plan guide ont besoin de bénéficier d'un projet urbain de qualité et ambitieux afin d'améliorer le cadre de vie de tous et notamment lutter contre certains immeubles dégradés.

- L'avenir des bâtiments SNCF et de la gare routière

Pour assurer le fonctionnement du réseau ferroviaire, des fonctions de maintenance doivent être maintenues sur le site de Raynal et de Périole. Un nouvel atelier de maintenance du Technicentre Midi-Pyrénées a été construit en 2015 sur une partie de l'ancienne halle marchandise de Raynal. Une vingtaine de techniciens et d'ingénieurs SNCF travaillent chaque jour dans ce nouveau bâtiment industriel dédié aux rames Régiolis. Le bâtiment a vocation d'être agrandi pour accueillir tous les Régiolis, mais aussi, à l'avenir, le nouveau matériel Regio2N. Sur le site de Périole, des voies dédiées au remisage (stationnement des trains qui ne sont pas en circulation) des trains du quart Nord-Est seront maintenues.

Dans le cadre du projet, la gare routière sera préservée pour assurer les liaisons interurbaines, régionales, nationales et internationales. Toutefois, l'hypothèse d'une localisation côté Périole est à l'étude pour assurer une meilleure liaison intermodale à proximité de la future station de la 3ème ligne de métro.

- L'extension du centre-ville, le réaménagement des quartiers, la création des parvis

Le projet doit permettre l'extension du centre-ville. Des liaisons sont étudiées pour mettre fin aux coupures actuelles que constituent les boulevards, le canal ou encore les voies ferrées. L'ouverture complète de la gare avec ses 4 parvis sera réalisée dans l'optique d'assurer de réelles continuités entre le centre-ville historique, la gare et les quartiers. Matabiau constituera ainsi un véritable carrefour des mobilités, renforcé notamment par la création de la 3ème ligne de métro qui assurera la desserte de 48 % de l'emploi toulousain, dont le nouveau pôle d'activités. Cette dimension de « lien » entre les quartiers que constituera le Pôle d'Echanges Multimodal irrigue l'ensemble du projet, et sera pris en compte dans ses composantes urbaines et ferroviaires, par l'ensemble des partenaires.

Plus précisément, le projet de passerelle Concorde fait l'objet d'études techniques. Les résultats permettront prochainement à la collectivité de vérifier sa faisabilité technique et financière et de statuer sur son échéance de réalisation.

Les aménagements au sein de la gare feront l'objet d'une seconde étape de concertation et seront menés en complémentarité avec le projet urbain.

- Périmètre du plan guide urbain

L'objectif de la Métropole est véritablement d'assurer une réflexion globale à l'échelle de l'aire toulousaine et de sortir d'une vision sectorisée « par projet ». Ainsi, de fortes complémentarités et connexions seront menées entre chacun des grands projets de la métropole. Par ailleurs, en renforçant l'attractivité et le rayonnement de la métropole, c'est la grande région dans son ensemble qui en bénéficiera grâce à la construction d'un pôle d'affaires, l'arrivée du TGV, etc.

La rue Matabiau et la place Belfort font partie du périmètre du schéma directeur de modernisation des espaces publics du centre-ville, défini par l'Architecte Urbaniste Joan Busquets en 2012. Leur réaménagement dépendra des décisions qui seront prises par Toulouse Métropole pour la prochaine phase de mise en œuvre du schéma directeur.

Le quartier du 10 avril et la rue du Général Compans, ne se situent pas dans le périmètre du plan guide urbain du projet Toulouse EuroSudOuest. Néanmoins, leur position aux franges du projet nécessite une attention particulière de manière à anticiper ses éventuelles évolutions.

Le boulevard de Strasbourg, les allées Frédéric Mistral et la rue Saint-Bernard également hors périmètre, n'ont pas fait l'objet de décision de réaménagement à ce stade.

Concernant la rue Bayard, celle-ci fait l'objet de travaux de réaménagement depuis le début de l'année 2016, dont Toulouse Métropole est également le maître d'ouvrage. L'objectif du projet en cours est de rééquilibrer les espaces entre les modes doux, les transports en commun urbains et les voitures dans l'optique d'apaiser cet axe afin d'en faire un lieu confortable et attractif pour les modes doux, notamment pour les liaisons entre la gare et le centre-ville.

Par ailleurs, le plan guide urbain inclut la valorisation du canal du Midi dans sa portion comprise entre le pont Matabiau et le pont Riquet. A ce titre, dans le cadre du réaménagement du parvis situé côté Canal, le projet inclura le canal du Midi. La valorisation complète de ce poumon vert à l'échelle de la ville fait l'objet d'un autre programme d'études dénommé « Plan Canal » mené par Toulouse Métropole en partenariat avec Voies Navigables de France (VNF). L'opération menée dans le cadre du projet Toulouse EuroSudOuest fait donc l'objet de collaboration avec tous les services compétents pour répondre aux enjeux communs.

Enfin, le projet d'aménagement CEAT-Jolimont, intégré dans le périmètre d'études du projet Toulouse EuroSudOuest à son lancement, fait à présent l'objet d'un pilotage autonome. Les deux projets restent néanmoins complémentaires, dans leur conception, comme dans leur mise en œuvre.

- Action foncière, libération du foncier

L'action foncière est un élément essentiel dans la mise en œuvre du projet en anticipant les acquisitions foncières nécessaires à sa réalisation et en limitant les phénomènes spéculatifs.

Seules la rue des Cheminots, la rue Saint Laurent (côté pair), l'avenue de Lyon, la rue du Maroc, une partie de la rue Chabanon et de la rue des Jumeaux, font l'objet d'acquisitions systématiques, par voie à l'amiable ou *via* l'exercice du droit de préemption urbain.

Dans le cadre de Toulouse EuroSudOuest son périmètre se limite aux stricts abords de la gare. Depuis 2011, 222 biens ont été acquis.

De façon transitoire, la majorité de ces biens sont remis en location par l'Établissement Public Foncier Local (EPFL), gestionnaire. Néanmoins, certains biens vétustes ou insalubres ne peuvent rentrer dans ce dispositif transitoire, car ils présentent des défauts de sécurité.

Par ailleurs, toutes les personnes ayant posé des questions sur ce point se sont vues proposer un rendez-vous auprès d'Europolia, SPLA de Toulouse Métropole. Les propriétaires concernés par le périmètre d'action foncière peuvent contacter Europolia pour de plus amples informations quant à leur situation.

Enfin, concernant le foncier ferroviaire en majorité présent sur le périmètre du plan guide urbain, il fait l'objet de négociations dans le cadre du partenariat Toulouse EuroSudOuest. Au regard des contraintes de fonctionnement du système et des objectifs de développement urbain, des premières emprises mutables ont été identifiés à Périole, Marengo et Raynal.

2. La programmation urbaine

Commerces

Pour les participants, l'installation de nouveaux commerces (brasserie par exemple) jouerait un rôle majeur dans l'attractivité des quartiers concernés par le projet. Certains souhaitent par ailleurs que le projet accorde une attention particulière aux artisans et producteurs locaux. Matabiau et les quartiers réaménagés pourraient ainsi constituer une véritable vitrine touristique du territoire.

Des participants espèrent que ces espaces proposeront également des activités culturelles et de loisirs pour faire de ce secteur une véritable extension du centre-ville et attendent plus d'informations sur ce sujet. Pour assurer un lien direct avec la médiathèque, pôle culturel majeur, un contributeur propose de positionner les

commerces et services le long de la rue Périole et non au sein du triangle Avenue de Lyon / canal du Midi / Gare Matabiau.

Une contribution s'inquiète de voir les commerces concentrés au même endroit sur la maquette du projet présentée dans le cadre de la concertation.

Bureaux

La création de surfaces de bureaux pour constituer un pôle tertiaire est perçue comme l'une des priorités du projet Toulouse EuroSudOuest. Des participants s'interrogent toutefois sur le risque de voir ces nouveaux bureaux vacants ou que les habitants soient délogés au profit de l'installation de grandes entreprises. Dans cette lignée, une contribution se questionne sur la superficie accordée aux bureaux dans le cadre du projet, par rapport à celles dédiées aux commerces et logements et demande une estimation du nombre de nouveaux bureaux/commerces/logements par étape de réalisation.

Une contribution s'inquiète de voir les bureaux concentrés au même endroit et que certaines rues soient désertes en dehors des heures de travail, générant un sentiment d'insécurité. Le contributeur espère ainsi que la mixité décrite dans le dossier de concertation sera maintenue afin de faire de ce secteur un véritable lieu de vie et propose pour cela, la construction d'immeubles mixtes.

En ce sens, un autre contributeur demande à ce que l'ensemble des espaces soient mixtes et non spécialisés comme semble le représenter la maquette du projet.

Des participants s'interrogent sur la concurrence du futur pôle Toulouse EuroSudOuest avec les pôles tertiaires de Labège Innopole et la zone aéroportuaire de Blagnac, tandis qu'un autre contributeur évoque les bureaux vacants situés sur la route d'Espagne/route de Seysses. Des contributeurs souhaitent ainsi avoir plus d'informations sur le programme de bureaux et de locaux d'activités, ainsi que sur les études déjà réalisées. Une autre contribution souhaiterait une vision économique plus aboutie du projet de pôle d'activités que la seule construction de bureaux.

Enfin, une contribution souhaiterait voir s'implanter une pépinière d'entreprises et un laboratoire de recherche spécialisés dans le domaine environnemental pour faire de Toulouse une métropole d'avant-garde en la matière.

Logements

Les participants s'interrogent sur la préservation de la mixité sociale des quartiers concernés et sur le risque de gentrification que pourrait générer le projet. Une contribution souhaite ainsi en savoir plus sur l'intervention des bailleurs sociaux pour maintenir un parc de logements aux loyers abordables.

Des inquiétudes se sont exprimées sur la baisse de la qualité de vie des riverains situés à proximité des voies ferrées suite à l'augmentation du trafic ferroviaire et routier, tandis que d'autres craignent de voir la valeur de leur bien diminuée.

Plusieurs craintes ont été émises en ce sens sur la question des nuisances sonores, et plus précisément pour les rues Loubiague, Ernest Renan et Périole. La réalisation d'une enquête est demandée pour répondre efficacement à ce problème, voire même la construction de murs anti-bruit au niveau des rues Loubiague et Ernest Renan.

D'autres s'interrogent sur la pertinence de construire de nouveaux logements dans ce secteur alors que les écoles sont jugées déjà surchargées.

Des participants évoquent l'insalubrité des immeubles situés rue du Maroc, avenue de Lyon, faubourg Bonnefoy et au Raisin, jugeant la situation urgente et demandant l'avancée de la date des travaux.

Des habitants du quartier du Raisin, de la rue Collignon ou des quartiers Nords font part de leur crainte de voir leur quartier moins pourvu que les autres.

Une contribution adhère aux principes de mixité de la programmation, mais globalement, les participants souhaitent avoir plus d'informations sur les équipements qui accompagneront les futurs bureaux et logements et attendent des informations plus précises sur la mixité programmatique.

Enfin, une contribution s'inquiète de la concurrence avec la périphérie : en effet, situés au centre-ville, les nouveaux logements, commerces ou bureaux risquent de proposer des loyers trop élevés, détournant l'intérêt des investisseurs.

Les réponses apportées par Toulouse Métropole

- Les commerces

L'objectif est bien de proposer une offre de qualité et diversifiée à l'ensemble des riverains et voyageurs. Actuellement, une consultation est en cours en direction des principaux opérateurs commerciaux. Il s'agit d'affiner l'offre commerciale la plus pertinente au sein de Toulouse EuroSudOuest.

A ce stade du projet, entre 40 et 50 000 m^2 sont dédiés aux surfaces commerciales, de services et loisirs. La construction de ces surfaces est prévu à moyen terme compte-tenu des contraintes foncières.

Une offre de services de loisirs et culturels est comprise dans ce potentiel de programmation.

- Les bureaux

Le pôle d'activités prévu dans le cadre du projet viendra répondre à une demande forte des entreprises et permettra de rééquilibrer l'activité entre le cœur et la périphérie de la métropole. La proximité immédiate du pôle d'activités à une offre complète de transports en commun et son inscription dans un quartier de centre-ville renforceront encore davantage son attractivité. Les immeubles de bureaux sont notamment prévus aux abords des voies ferrées.

Que ce soit pour les bureaux, les commerces ou les logements, la maquette du projet présente les volumes et non la répartition ou encore la fonction définitive des espaces. Le projet veillera à garantir la mixité au sein du secteur, dans le prolongement du centre-ville. Au-delà des espaces, certains immeubles pourront également être mixtes dans leurs fonctions.

- Les logements

Le maintien de la mixité sociale dans les quartiers concernés par le plan guide urbain constitue une priorité. Ce projet permet notamment de remplacer le bâti dégradé par une offre de logements diversifiée , notamment entre le pont Raynal et le canal du Midi. L'offre de logements répondra à tous les besoins : primo-accédant, locatif, logements sociaux, …

L'ensemble des quartiers du plan guide urbain bénéficieront des aménagements et des effets du projet grâce à un travail sur les espaces publics et les voies de liaison qui sera mené par Toulouse Métropole, en complémentarité des aménagements en cœur de projet.

Les équipements scolaires, sportifs, culturels évolueront avec les quartiers pour répondre aux besoins des riverains. La localisation de ces équipements dans le plan guide sera étudiée prochainement.

Sur la question des nuisances sonores, il est à noter que les immeubles de bureaux construits aux abords des voies ferrées constitueront des écrans pour les futurs logements, en limitant les nuisances liées au trafic ferroviaire. S'agissant des protections acoustiques liées directement aux infrastructures ferroviaires, notamment à proximité des rues Loubiague et Ernest Renan, elles seront traitées dans le cadre du projet des Aménagements Ferroviaires du Nord de Toulouse.

Par ailleurs, une étude d'impact a été engagée au titre du Code de l'Environnement pour mesurer tous les impacts du projet sur les différents milieux. Elle sera mise à disposition du public lors de la phase d'enquête publique en 2018.

3. Circulation et stationnement automobile

- Circulation

Les participants s'interrogent sur l'évolution du trafic automobile dans le cadre de la réalisation du projet et expriment des risques sur les conditions de circulation aux abords de la gare et dans les quartiers environnants. Plusieurs rues/secteurs sont mentionnés :

- sur la 2x3 voies du canal du Midi où le déplacement à pied ou à vélo est jugé difficile en raison d'une circulation automobile trop dense. Un contributeur propose d'inverser le sens de la circulation automobile en passant à un système « à l'européenne » ;
- toujours sur le canal du Midi, un contributeur souhaite avoir plus d'informations sur les futures liaisons nord-sud ;
- sur les avenues de Lyon et Pompidou et le faubourg Bonnefoy, où le trafic déjà important, pourrait encore augmenter après le réaménagement des quartiers. La largeur du faubourg Bonnefoy est par ailleurs considérée comme la cause des dépassements de vitesse, mettant en danger l'ensemble des usagers ;
- dans la rue Périole, la présence d'une école à proximité doit être prise en compte pour l'aménagement de la voirie ;
- dans la rue Matabiau, les participants y déplorent la circulation de transit et craignent que cette rue « hérite » de la circulation automobile déjà existante sur la rue Bayard et sur les allées Jean-Jaurès. La circulation dans cette rue (automobile et bus) étant déjà considérée comme excessive, un surplus des flux de circulation pourrait la saturer et présenter un risque pour les 3 écoles présentes ;
- sur la rue René Leduc (du côté des numéros impairs) où les participants craignent que le flux de circulation augmente et devienne très bruyant. Un participant souhaiterait que le contournement par le boulevard Marengo soit conservé pour que la rue René Leduc devienne un espace réservé aux piétons et au stationnement ;
- des précisions sont demandées sur la desserte du quartier Raynal ;
- le futur parvis Nord assurant la liaison entre Matabiau et la future rue Raynal est jugé problématique. En effet, la circulation sera rendue davantage difficile par des accès à des parkings alors que l'avenue de Lyon présente déjà un très fort trafic, pénalisant les quartiers alentours. Une contribution propose de maintenir une entrée exclusive par le parvis canal ;
- l'élargissement du pont Pompidou est demandé ;
- la couverture de la tranchée Guilheméry est proposée pour permettre la création de nouveaux espaces publics.

Les participants craignent ainsi de voir la circulation augmentée dans leur quartier, au cours de la réalisation du projet et lors de sa livraison, sans le renforcement, en parallèle, des transports en commun et le développement de nouvelles solutions de mobilité. Ils demandent donc à ce que soit assurée une répartition équilibrée du trafic automobile entre les quartiers et la limitation d'accès des véhicules de transit. Pour certains, la suppression des voies de circulation ainsi que des places de stationnement risque de complexifier l'accès au centre-ville.

En ce sens, une contribution souhaite en savoir plus sur la hiérarchie des voies entre elles : faubourg Bonnefoy, avenue de Lyon, rue Saint Laurent, …

Plus spécifiquement, les riverains du quartier des Minimes-Barrière de Paris souhaitent connaître précisément la localisation des futures voies d'accès routières et ferroviaires autour de la gare, jugeant que ces dernières vont considérablement toucher les conditions de circulation et le cadre de vie de ce secteur précis.

Pour faire face à ces flux, des participants se disent favorables à l'intégration de la circulation automobile sous le parvis de la gare Matabiau.

Une contribution se prononce en faveur d'une circulation en tranchée couverte aux abords de la gare, jugeant que le maintien en 2x2 voies serait contre-productif pour les modes doux et jouerait en défaveur de « l'apaisement » du secteur.

Un participant craint que le centre-ville rencontre des difficultés à s'étendre en raison de la circulation dans le secteur.

Plusieurs contributions demandent à connaître le plan de circulation envisagé et notamment si celui-ci est intégré au Plan de Déplacements Urbains (PDU). Une autre contribution se demande pourquoi la révision du PDU n'intègre pas la nouvelle répartition des flux avec la réalisation de la 3ème ligne de métro.

Une contribution demande également la mise en place d'un plan de circulation transitoire, entre la livraison des premiers aménagements et la mise en service de la TAE pour anticiper les hausses de trafic et éviter un engorgement des quartiers Est.

L'explication des solutions retenues est également demandée, ainsi que la prise en compte de l'évolution du trafic ferroviaire sur la fréquentation et le stationnement dans le secteur.

Enfin, un participant souhaite savoir si une étude sur les évolutions de la circulation et le report modal est prévue sur les grands axes du secteur.

- Stationnement, dépose-minute

La concertation a permis de mettre également en lumière les attentes des participants en ce qui concerne le stationnement automobile. En effet, la possibilité de stationner (en arrêt minute ou sur une place de parking) à proximité de la gare et des arrêts de métro apparaît comme une préoccupation majeure, tandis que le manque de places revient régulièrement dans les contributions.

Une attention particulière est demandée concernant le stationnement des riverains autour de la gare pour ne pas les pénaliser, ainsi qu'un accès privilégié aux services de taxi et de covoiturage. Un contributeur se demande ainsi comment les quartiers riverains seront protégés du stationnement sauvage aux abords de la gare.
Un participant évoque plus précisément des problèmes pour le stationnement dans le quartier et sur la place Arago et propose la mise en place d'un parking dédié aux seuls résidents et des stationnements payants.

Des participants proposent diverses mesures pour contrôler le stationnement : limitation des places de stationnement aux usagers du train et aux futurs salariés du pôle d'activités pour favoriser les transports en commun, mises en place de tarifs préférentiels, création de liens entre la gare et les stationnements prévus au niveau des allées Jean-Jaurès, prévision dans le PLU d'une augmentation des places de parkings créées dans les nouveaux bâtiments, location de parkings vacants, etc.

Des participants évoquent également l'agrandissement ou la création de parc-relais pour favoriser l'intermodalité.

D'autres reviennent sur le stationnement parfois chaotique dans certains secteurs et la nécessité de proposer plus d'arrêts-minutes. Des contributions s'interrogent sur le fonctionnement et l'accessibilité aux PMR du dépose-minute du futur parvis Marengo : *a minima*, la création d'un escalator serait nécessaire, au risque de voir cet accès sous-utilisé. La sortie du dépose-minute sur l'avenue de Lyon questionne au regard de la circulation déjà très dense, notamment lors des grandes affluences. Il est donc demandé de ne garder qu'un seul dépose-minute, en maintenant la sortie actuelle. Un contributeur estime que ce sont surtout les reprises-minute qui posent problème autour de la gare, en raison du temps d'attente parfois aléatoire avant l'arrivée des trains. Ce dernier propose donc une franchise de 30 minutes dans les parkings de la gare pour améliorer la gestion du système de stationnement.

Un participant ne comprend pas comment le projet pourra augmenter les possibilités de stationnement tout en limitant le nombre de places, tandis qu'une autre contribution estime que l'augmentation des places de stationnement est en contradiction avec la philosophie du projet. Un participant souhaite voir les parkings en sous-sol.

Plus précisément, un participant souhaite que des solutions soient proposées aux utilisateurs de camionnettes de BTP dans le cadre des futurs aménagements. Enfin, un contributeur demande si les stationnements seront payants.

Les réponses apportées par Toulouse Métropole

– Circulation automobile

Un plan de circulation accompagnera le projet pour assurer une répartition équilibrée du trafic automobile dans le secteur. Des expérimentations pourront être mises en place pour mesurer les effets par anticipation et par secteur de l'évolution du système de circulation.

Par ailleurs, pendant la phase chantier, un plan de circulation temporaire et adapté au phasage des travaux sera établi et communiqué aux riverains pour limiter au maximum les nuisances.

L'aménagement des 4 parvis et une signalisation optimisée depuis le périphérique permettront de mieux répartir le trafic et les itinéraires d'accès à la gare. En effet, concentrés aujourd'hui sur le parvis historique de la gare face au canal du Midi, les flux automobiles congestionnent le secteur. La répartition de ces flux depuis les 4 points cardinaux grâce à l'aménagement des nouveaux accès à la gare Matabiau et aux quartiers *via* les 4 parvis, permettra de désengorger le secteur et de fluidifier les accès à la gare en heures de pointe. Pour ce faire, un nouvel accès Nord, longeant la gare basse de Raynal, est envisagé. De plus, l'accès par l'Est, en direction du parvis Marengo, sera privilégié depuis le périphérique, les allées Georges Pompidou et le boulevard des Crêtes offrant la configuration routière la plus optimale pour accueillir les flux majeurs.

La valorisation du Canal est également une composante majeure du projet qui vise à lui redonner toute sa place patrimoniale. A court terme, pour améliorer rapidement les flux le long des berges, 2 voies de circulation sont envisagées, avec de nouveaux espaces pour les vélos et les piétons au droit de la gare.

L'hypothèse de création d'une trémie sous le parvis canal de la gare a été étudiée. Un tel ouvrage aurait confirmé le caractère routier du canal du Midi et aurait été en contradiction avec l'objectif de valorisation de ce patrimoine paysager. Les contraintes techniques de réalisation auraient entraîné un changement radical de paysage avec la nécessité de construire des rampes d'accès colossales et de refondre le système de liaisons avec les quartiers environnants. De plus, au-delà d'être irréversible, cet aménagement représentait un coût très important. Cette hypothèse n'a donc pas été retenue.

Enfin, les services de Toulouse Métropole suivent l'évolution du trafic routier ainsi que l'accidentologie corporelle sur les voiries de la métropole pour définir les actions nécessaires. Les projections en termes de trafic ferroviaire et

d'augmentation de la fréquentation sont également une part intégrante dans l'élaboration du projet, que ce soit dans ses composantes ferroviaires ou urbaines.

– Stationnement automobile, déposes minutes

L'offre de stationnement autour de la gare sera portée à terme à 2 000 places contre 800 aujourd'hui, au sein de parkings en ouvrage ouverts au public et liés au Pôle d'Echanges Multimodal. L'objectif, plutôt que de construire massivement des parkings, est d'optimiser les stationnements existants. En effet, les études réalisées dans le cadre du projet ont montré une sous-occupation de certains parkings autour de la gare en raison notamment d'un manque de signalisation.

Par ailleurs, les quatre parvis de la gare permettront une distribution équilibrée de l'ensemble des parcs de stationnement et des déposes-minute :

- le parvis Lyon proposera une offre de stationnement à l'emplacement de l'actuelle Halle Sernam ;
- la création d'un deuxième parking situé autour du parking Marengo est à l'étude.

En outre, un nouveau parking sera créé dans le haut des allées Jean-Jaurès, accessible depuis les boulevards du canal du Midi. L'offre de stationnement comprendra des emplacements dédiés aux personnes à mobilité réduire (PMR) au plus près des entrées de la gare Matabiau.
Les tarifications des parkings seront adaptées aux usages souhaités et différenciées en fonction de leur localisation.

Les déposes minutes seront rendus plus visibles et leur fonctionnement sera facilité pour inciter à leur utilisation. Positionnés à proximité des entrées de la gare Matabiau, ils seront reliés aux bâtiments voyageurs par des cheminements d'accès confortables et accessibles à tous.

En complément de l'offre de stationnement autour de la gare Matabiau, les parkings relais situés en périphérie seront optimisés. Pour inciter à l'utilisation des transports en commun, et diminuer l'engorgement des voies de circulation jusqu'au centre-ville, l'augmentation des capacités des parkings relais est actuellement à l'étude. L'offre de stationnement automobile sera ainsi gérée à différentes échelles. Elle doit en effet pouvoir répondre aux besoins de tous en matière d'accès aux services et aux infrastructures, tout en contribuant à l'évolution des mobilités durables.

Les projets d'aménagement d'espaces publics, intégreront systématiquement des espaces de livraison. Enfin, la gestion du stationnement dans les quartiers environnants sera organisée en cohérence avec les aménagements valorisant les espaces publics et s'inscrira dans la politique menée à l'échelle de la ville.

4. Transports en commun et modes doux

La concertation a donné lieu à plusieurs contributions sur les transports montrant la volonté des participants de voir se développer des solutions de déplacement alternatives à la voiture et une piétonisation du centre-ville, notamment au niveau des rues Bayard et Matabiau. La croissance de l'offre en transports en commun est jugée nécessaire. Le développement d'espaces dédiés aux piétons et vélos ainsi que de nouveaux modes, comme l'auto-partage ou les vélos électriques, est plébiscité. Une contribution estime ainsi que le projet va dans la bonne direction en matière de développement des transports en commun et de modes alternatifs à la voiture individuelle.

Aux yeux des participants, le développement des transports en commun permettrait de réduire la circulation automobile et, par conséquent, l'engorgement des rues. Une demande est énoncée pour la rue Pierre Cazeneuve puisqu'elle n'est actuellement desservie par aucun transport en commun.

Une attention particulière est demandée pour la création d'infrastructures, notamment sur les berges du canal du Midi jugées saturées, favorisant les modes doux (création ou élargissement des trottoirs, création de pistes cyclables, construction de parkings à vélo), plutôt que la voiture. En ce sens, les participants estiment que le boulevard Bonnefoy est bruyant avec une circulation très dense, ce qui nuit aux activités connexes (commerces, restaurants,), et met en danger les cyclistes contraints de circuler sur les trottoirs. Des participants demandent également si la rue Bayard pourrait être amenée à devenir entièrement piétonne.

La création de la 3ème ligne de métro à Toulouse est attendue par les participants qui s'interrogent néanmoins sur son articulation avec le projet Toulouse EuroSudOuest.

Plus précisément, des contributeurs souhaitent connaître la localisation de la future station de métro située à Raynal. Un habitant estime que le tracé de la ligne TAE devrait desservir le Boulevard de Suisse, les Ponts jumeaux et Airbus Saint-Eloi, 3 zones qui ne figurent pas dans le plan guide urbain.

Une contribution estime que le projet urbain ne peut être livré avant la 3ème ligne de métro et déplore que des projets connexes, comme le CEAT et son impact sur la fréquentation des transports, ne semblent pas avoir été pris en compte. Pour ce participant, l'attractivité des nouveaux logements et bureaux pourrait pâtir d'une desserte insuffisante par un mode de transport en commun structurel, comme le métro. Plusieurs autres contributions soulèvent la nécessité d'anticiper des solutions alternatives en termes de transports en commun entre la livraison des premiers aménagements et la mise en service de la TAE.

En ce sens, une contribution se questionne sur les moyens d'accès à la gare dès 2017, lors de la mise en service de la LGV Tours-Bordeaux qui devrait entrainer une hausse de la fréquentation. Une autre contribution demande ainsi à ce que soit réorganisée la desserte de la gare, et du futur Pôle d'Echanges Multimodal, par les lignes de bus urbains et interurbains, dans l'attente de la mise en service de la 3ème ligne de métro.

Une contribution souhaite qu'un réaménagement de la rue Matabiau, dans le cadre du projet, permette de faciliter les déplacements piétons vers la Place Jeanne D'Arc, la Place Roquelaine, le futur parvis Nord de la gare Matabiau et l'Avenue de Lyon.

Une contribution souhaite plus de précisions sur l'accessibilité de la gare par les modes doux et les services associés (location, réparation, …). Un autre participant se questionne sur l'accessibilité des transports en commun depuis les quartiers situés au Nord-Est.

Enfin, la prise en compte du travail engagé par le SMTC-Tisséo dans le cadre du projet Mobilités 2025-2030 sur l'organisation de la multimodalité sous toutes ses formes est demandée. La qualité et la complémentarité de l'offre de déplacement sont en effet jugées cruciales pour la réussite du projet. Les participants demandent ainsi une véritable coordination entre les opérateurs et autorités concernés. Une contribution estime ainsi que le projet devra être conçu comme un laboratoire des mobilités de demain.

Les réponses apportées par Toulouse Métropole

L'enjeu de la Métropole est de valoriser le report modal de la voiture particulière vers les autres modes (transports en commun et modes doux) afin de limiter l'évolution du trafic routier et d'offrir une alternative modale à la demande en déplacements. En ce sens, le projet s'inscrit dans la réflexion menée dans le cadre du projet Mobilités 2025-2030 du SMTC-Tisséo, par ailleurs partenaire de Toulouse EuroSudOuest.

Le projet vise ainsi la création d'un nouvel équilibre de la voirie en accordant plus de places aux transports en commun et aux modes doux, moins à la voiture.
Des espaces plein d'atouts sont en effet aujourd'hui entravés par une circulation excessive ou un stationnement trop important.

Par exemple, les aménagements autour de la gare Matabiau seront conçus pour favoriser la circulation piétonne. De même, de nouvelles liaisons, à travers des passerelles, permettraient de relier plus aisément le secteur Nord et le centre-ville. Dès la première phase du projet (2016-2020), des améliorations seront apportées dans et autour de la gare Matabiau pour améliorer le confort des usagers et assurer une meilleure accessibilité.

Par ailleurs, ce nouvel équilibre des mobilités s'articule de façon complémentaire avec le projet de 3ème ligne de métro, porté par le SMTC Tisséo. La TAE va mécaniquement diminuer la circulation au cœur de la métropole en desservant rapidement des points stratégiques et les principaux pôles d'emplois. Une station de métro est notamment prévue sur le faubourg de Bonnefoy, marqué actuellement par un fort trafic.

Le projet de nouvelle ligne de métro Toulouse Aerospace Express fera l'objet d'un débat public, organisé sous l'égide la Commission nationale du débat public.
D'autres projets viendront également renforcer la desserte en transports en commun dans le secteur : doublement de la capacité de la ligne A du métro, renforcement des lignes de bus structurantes, dont Linéo.

Des stationnements vélo sécurisés seront proposés, en complément des arceaux de stationnement sur l'espace public, à l'instar des 678 places de l'actuel parc à vélos de la gare Matabiau. Des services complémentaires pourront également être proposés au sein du Pôle d'Echanges Multimodal pour faciliter le recours à des modes de déplacement alternatifs à la voiture tel que le vélo. Ces derniers seront précisés au fur-et-à mesure de l'avancement du projet.

5. Les espaces publics

Plusieurs contributions ont porté sur les espaces publics. Les habitants ont profité de la concertation pour faire part de leurs idées et suggestions.

La place accordée aux espaces verts autour des nouveaux bâtiments suscite également des questionnements et une forte attente. Une contribution s'interroge sur le peu de détails formulés à ce sujet dans le dossier de concertation. Une autre contribution souhaiterait la création d'un grand jardin public à proximité de la gare, sur l'espace Raynal, pour répondre au manque d'espaces verts dans les quartiers nord-est.

Par ailleurs, les riverains souhaitent une amélioration des espaces publics existants autour de la gare Matabiau (quartier du Raisin, Faubourg Bonnefoy, quartier Lalande, rue Bayard, allées Jean-Jaurès, rue Matabiau, place Jeanne d'Arc). Ils soulèvent la nécessité de mieux les équiper (aires de jeux pour enfants), de les arborer davantage et de les rendre plus confortables pour tous les usagers. En ce sens, une contribution s'interroge sur la prise en compte des personnes âgées dans les aménagements.

Les participants se questionnent également sur diverses hypothèses d'aménagement du canal devant le parvis historique. L'option de son recouvrement suscite des réactions variées, entre réel enthousiasme de voir plus de place accordée au parvis ou des interrogations sur le fait qu'un tel aménagement puisse voir le jour. Par ailleurs, les acteurs économiques souhaitent qu'une réflexion sur la valorisation économique du canal soit engagée en lien avec les aménagements de Toulouse EuroSudOuest.

Enfin, une contribution propose la réhabilitation la place Arago qualifiée de « pépite » de Toulouse en jardin partagé ou jardin pour enfants, en lieu et place d'un parking.

Les réponses apportées par Toulouse Métropole

De grands espaces verts de qualité sont déjà présents à proximité de la gare Matabiau (Jardin Michelet, Parc de l'Observatoire, les berges du canal, le Parc du Raisin), le projet Toulouse EuroSudOuest veillera à les valoriser tout en aménageant de nouveaux espaces verts au sein du périmètre, notamment dans le secteur du Raisin qui accueillera de nouveaux logements.
L'espace disponible dans ce secteur permettra de créer un nouveau jardin dimensionnant pour le quartier et ses futurs habitants mais également pour l'ensemble du projet et deviendra un véritable poumon vert.
De plus, les espaces publics réaménagés seront conçus avec de nouvelles plantations d'arbres pour apporter plus de verdure en ville et offrir un meilleur confort d'été. Les espaces verts viendront donc ponctuer les séquences d'aménagement sur l'ensemble du périmètre du plan guide urbain.

L'aménagement des 4 parvis tout autour de la gare sera l'un des marqueurs majeurs de l'amélioration des espaces publics dans ce secteur. En transformant Matabiau en véritable lieu de vie, le projet offre un lien qualitatif entre les quartiers, des lieux de rencontre et de passage agréables pour les riverains et les voyageurs. En diminuant l'espace laissé à la circulation automobile, le projet vise à améliorer considérablement le cadre de vie des habitants et à reconquérir les quartiers comme de véritables « espaces publics », accessibles et équipés.

L'aménagement des parvis sera mené en concertation dans la continuité des initiatives déjà organisées. Il est d'ores-et-déjà prévu une rencontre avec les associations membres du Bureau de quartier 4.1 en septembre 2016 pour travailler sur le parvis de l'avenue de Lyon. Concernant le parvis historique face au canal. Cet aménagement a fait l'objet d'une concertation spécifique avec les associations patrimoniales et d'usagers au mois de mai 2016 (Association Riquet et son Canal, Association les Toulousains de Toulouse, Club Économique Au Fil de l'O).

Enfin, la place Arago a été identifiée comme un espace à valoriser. Elle fera l'objet d'études dans le cadre de l'avancement du projet.

6. La concertation

Un contributeur regrette que les deux volets du projet aient été dissociés et souhaite que la concertation se poursuive tout au long du projet, avec des objectifs bien définis.

Une autre contribution se dit satisfaite du travail réalisé dans le cadre des Ateliers et de l'enrichissement apporté aux fondamentaux.

Une contribution estime que seule la poursuite de la concertation entre les partenaires, les acteurs de la société civile et les riverains permettra la qualité et la réussite du projet. En ce sens, de nouvelles formes de participation et de pédagogie ainsi qu'un lieu dédié et identifié, comme une Maison du Projet, sont demandés. Dans cette lignée, une contribution propose l'organisation d'ateliers quartier par quartier, une autre leur maintien mais en groupes plus restreints et avec plus de temps laissé aux échanges.

Une contribution souhaite également que d'autres acteurs soient associés à la concertation continue, comme les autocaristes, les taxis, les salariés, etc.

Enfin, une contribution demande à ce que les documents produits dans le cadre des Ateliers soient plus pédagogiques (légendes sur les cartes, amélioration de la rédaction des comptes rendus, etc.) et compréhensibles par tous.

Les réponses apportées par Toulouse Métropole
La concertation est organisée en deux volets pour assurer la bonne compréhension de chacune des composantes du projet ainsi que de leur portage institutionnel. Le volet ferroviaire fera l'objet d'une seconde étape de concertation, pilotée par les partenaires compétents.
La concertation se poursuivra tout au long du projet, avec le maintien des Ateliers de travail et veillera à associer de nouveaux acteurs.

Le dispositif de participation mis en place sur le projet est évolutif. Des améliorations pourront donc être apportées à l'organisation des Ateliers et de nouvelles formes d'échanges pourront voir le jour.

La synthèse des contributions des Ateliers 2015, organisés dans le cadre de la concertation volontaire, est mise à disposition sur le site www.toulouse-eurosudouest.eu, rubrique « Concertation ».

7. Le chantier

Une contribution se questionne sur le chantier, sur ses modalités d'approvisionnement ou encore la localisation des emprises. Le transport par trains spéciaux ou encore l'installation des emprises sur le foncier SNCF sont évoqués.

Les réponses apportées par Toulouse Métropole

Pour assurer la bonne réalisation de Toulouse EuroSudOuest et sa coordination avec les autres grands projets, un phasage opérationnel et prévisionnel a été défini pour assurer une réalisation par étape et une livraison à l'horizon 2030. Diverses mesures seront prises par les partenaires pour limiter et compenser les impacts des chantiers. Une fois les aménagements validés, les entreprises en charge des travaux devront notamment s'engager sur la gestion de leurs déchets et la valorisation des matériaux. Une information et des plans de circulation seront diffusés en fonction des étapes du projet.

La gestion du chantier sera affinée une fois les aménagements et leur phasage actés. La possibilité d'utiliser les rails pour acheminer et évacuer les matériaux sera étudiée avec les acteurs compétents dans un souci de chantier durable.

8. Le projet ferroviaire, l'aménagement de la gare

Des contributions portant sur les aménagements ferroviaires et de la gare ont été enregistrées lors de la concertation sur le volet urbain de Toulouse EuroSudOuest, montrant la forte complémentarité des aspects transports-urbanisme. Le projet ferroviaire ne relevant pas de la compétence de Toulouse Métropole, ni du cadre de la concertation sur le plan guide urbain, les réponses aux questions des participants ne pourront être développées dans le cadre du présent bilan.

Si globalement les contributions ont montré le souhait de voir aboutir le projet de LGV à Toulouse, des questionnements persistent notamment sur le financement de l'infrastructure.

Des participants s'inquiètent de voir le financement du projet de LGV se réaliser au détriment du réseau TER. En effet, certaines contributions jugent le financement des lignes TER prioritaire pour renforcer les liaisons au sein de la grande région. Dans cette lignée, des participants évoquent des fermetures de lignes ou encore une offre TER trop faible le soir.

D'autres participants se demandent, au regard des recherches menées par la SNCF sur de nouveaux moyens de déplacement, si le TGV n'est pas un modèle bientôt obsolète.

Une contribution s'interroge sur :

- l'échéance de réalisation de la LGV entre Toulouse et Bordeaux ainsi que sur la restructuration des dessertes ferroviaires entre Toulouse et Montpellier ;
- l'échéance de réalisation de la quatrième voie ferroviaire au nord de Toulouse ;
- l'état d'avancement de l'amélioration des fonctionnalités de la gare en 2017 ;
- le plan de trafic pour coordonner l'offre TER et TGV.

Plus spécifiquement, des contributions demandent une halte ferroviaire sur Lespinasse, estimant que la commune se trouve idéalement placée par rapport aux principaux axes routiers, favorisant ainsi l'intermodalité.

En ce qui concerne l'aménagement de la gare, des participants soulignent l'importance d'un lieu accueillant, à l'image de la métropole, et offrant de nombreux services. Une meilleure accessibilité aux PMR (notamment les quais) est également demandée.

Une construction de haute qualité environnementale, aérée, arborée, lumineuse est suggérée. La gare pourrait être pensée comme un lieu de pédagogie environnementale grâce à des équipements mis à disposition du public (composteur, culture bio,…).

Plus largement, une contribution s'interroge sur la prise en compte des attentes des usagers du quotidien, comme celles des habitants et acteurs économiques dans l'élaboration du projet ferroviaire, tandis qu'une autre souhaite avoir plus d'informations sur le projet ferroviaire pour juger du projet Toulouse EuroSudOuest dans sa globalité.

La déclaration d'utilité publique (DUP) du projet de LGV GPSO a été signée par le gouvernement le 5 juin 2016.

4

LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION

→ Une concertation contributive qui montre globalement l'adhésion des participants au projet : il intéresse et questionne. Les contributions et arguments exposés traduisent autant les préoccupations soulevées par le projet que les bénéfices attendus.

→ Une concertation bien suivie, notamment lors de la réunion publique du 12 mai où 600 personnes étaient présentes, dénotant l'intérêt pour le projet.

La concertation a permis de mettre en lumière l'ensemble des attentes que suscite le projet que ce soit en termes d'aménagement, d'amélioration des espaces publics ou de déplacements. Les participants accueillent le projet avec intérêt et se retrouvent dans sa philosophie, notamment sur le volet des mobilités douces ou encore l'extension du centre-ville.

Néanmoins, ceux-ci se questionnent très largement sur sa mise œuvre : comment limiter la circulation, comment améliorer le stationnement, quels types de constructions dans les quartiers, comment assurer la mixité sociale, … Les participants veulent en savoir plus et ont presque « un temps d'avance » sur le projet en demandant par exemple à voir les maquettes des constructions envisagées ou une programmation commerciale définitive.

Certains mécanismes du projet questionnent également : comment repenser les liaisons sans aggraver la circulation, comment limiter le stationnement en créant de nouvelles places, comment construire de nouveaux logements et aménagements sans exclure la population actuelle, ….

La définition du périmètre du plan guide urbain soulève des interrogations : pourquoi telle rue, tel boulevard n'en fait pas partie, tous les quartiers bénéficieront-il tous des mêmes effets, etc. En ce sens, l'articulation entre les différents grands projets de la métropole (TAE, Allées Jean-Jaurès, …) apparaît peu évidente pour le public.

La concertation a également mis en lumière l'attachement au patrimoine de la ville, qu'il relève du bâti ou de l'environnement avec le canal du Midi dont beaucoup déplore le fort trafic automobile actuel.

En ce qui concerne l'articulation des deux volets du projet et des deux temps de la concertation, il est notable que le projet urbain apparait aux yeux des participants comme indissociable de la LGV, bien que les deux volets soient davantage présentés comme complémentaires. Ainsi, de nombreuses contributions lors de cette première étape de concertation ont traité du projet ferroviaire.

LES SUITES À DONNER À LA CONCERTATION

Une fois le bilan de cette première étape de concertation approuvé par le Conseil de la Métropole, le plan guide urbain du projet Toulouse EuroSudOuest sera actualisé et les études se poursuivront à l'aune des enseignements de la concertation.

Par la suite, une seconde étape de concertation dédiée au projet ferroviaire sera organisée.

Dans la continuité des initiatives menées depuis 2012, Toulouse EuroSudOuest fera l'objet d'une concertation continue afin d'enrichir le projet, d'assurer un échange régulier et la prise en compte des attentes de la population. De fait, l'organisation d'Ateliers de travail sera maintenue tout au long des prochaines étapes du projet.

Enfin, le projet fera l'objet d'une enquête publique.

ANNEXES

1. **Annexe 1** : Délibération du Conseil de la Métropole en date du 18 février 2016 « Projet Toulouse EuroSudOuest – Ouverture de la première étape de concertation préalable : le plan guide urbain »

2. **Annexe 2** : Articles de presse parus dans le cadre de la concertation sur le plan guide urbain

3. **Annexe 3** : Compte-rendu de la réunion publique du jeudi 12 mai 2016

L'ensemble des contributions individuelles et collectives (Association Minimes Barrière de Paris, Collectif « Lespinasse - Une Halte sinon Gare », Association Bien Vivre à Saint Aubin, Association Cheminots Saint-Laurent, Conseil de Développement de Toulouse Métropole, Association des Professionnels de l'Urbanisme de Midi-Pyrénées, Association Ilot Lapujade) déposées durant la concertation, est disponible sur le site du projet www.toulouse-eurosudouest.eu, rubrique « Concertation ».

europolia
spla • toulousemétropole

toulouse métropole

Annexe 1

-

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DE LA MÉTROPOLE

Toulouse EuroSudOuest

www.toulouse-eurosudouest.eu

PRÉFET DE LA RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON-MIDI-PYRÉNÉES

SNCF

LANGUEDOC ROUSSILLON LA RÉGION MIDI PYRÉNÉES

CONSEIL DÉPARTEMENTAL HAUTE-GARONNE.FR

SMTC tisséo

toulouse métropole

Délibération n°DEL-16-0126

Projet Toulouse EuroSudOuest - Ouverture de la première étape de concertation préalable : le plan guide urbain

L'an deux mille seize le jeudi dix-huit février à neuf heures, sous la présidence de Jean-Luc MOUDENC, Président, le Conseil s'est réuni à Espaces Vanel - Arche Marengo - Toulouse.

Participants

Afférents au Conseil :	134
Présents :	89
Procurations :	39
Date de convocation :	12 février 2016

Présents

Aucamville	M. Gérard ANDRE
Aussonne	M. Francis SANCHEZ
Balma	M. Vincent TERRAIL-NOVES
Beauzelle	M. Patrice RODRIGUES
Blagnac	M. Joseph CARLES, Mme Monique COMBES, M. Bernard KELLER, Mme Danielle PEREZ
Brax	M. François LEPINEUX
Brugulères	M. Philippe PLANTADE
Castelginest	M. Grégoire CARNEIRO, Mme Béatrice URSULE
Colomiers	M. Damien LABORDE, M. Guy LAURENT, Mme Josiane MOURGUE, Mme Karine TRAVAL-MICHELET
Cornebarrieu	Mme Dominique BOISSON, M. Daniel DEL COL
Cugnaux	Mme Pascale LABORDE
Drémil-Lafage	Mme Ida RUSSO
Launaguet	Mme Aline FOLTRAN, M. Michel ROUGE
L'Union	Mme Nadine MAURIN, M. Marc PERE, Mme Nathalie SIMON-LABRIC
Mondouzil	M. Robert MEDINA
Mons	Mme Véronique DOITTAU
Pibrac	Mme Anne BORRIELLO
Saint-Alban	M. Raymond-Roger STRAMARE
Saint-Jean	M. Michel FRANCES, Mme Marie-Dominique VEZIAN
Saint-Jory	M. Thierry FOURCASSIER
Saint-Orens	M. Marc DEL BORRELLO, Mme Dominique FAURE
Seilh	M. Jean-Louis MIEGEVILLE
Toulouse	Mme Laurence ARRIBAGE, M. Olivier ARSAC, Mme Catherine BLANC, Mme Michèle BLEUSE, Mme Charlotte BOUDARD, M. Maxime BOYER, M. Frédéric BRASILES, M. François BRIANCON, M. Sacha BRIAND, M. Joël CARREIRAS, M. François CHOLLET, M. Pierre COHEN, Mme Martine CROQUETTE, M. Jean-Claude DARDELET, M. Henri DE LAGOUTINE, Mme Ghislaine DELMOND, Mme Monique DURRIEU, Mme Christine ESCOULAN, Mme Julie ESCUDIER, M. Emilion ESNAULT, M. Pierre ESPLUGAS-LABATUT, Mme Marie-Jeanne FOUQUE, M. Régis GODEC,

	M. Francis GRASS, Mme Isabelle HARDY, Mme Laurence KATZENMAYER, M. Pierre LACAZE, Mme Florie LACROIX, M. Jean-Luc LAGLEIZE, Mme Annette LAIGNEAU, M. Jean-Michel LATTES, M. Laurent LESGOURGUES, Mme Marthe MARTI, Mme Marie-Hélène MAYEUX-BOUCHARD, Mme Brigitte MICOULEAU, Mme Nicole MIQUEL-BELAUD, M. Jean-Luc MOUDENC, Mme Dorothée NAON, Mme Evelyne NGBANDA OTTO, M. Romuald PAGNUCCO, M. Jean-Louis REULAND, Mme Françoise RONCATO, M. Daniel ROUGE, Mme Sylvie ROUILLON VALDIGUIE, M. Bertrand SERP, Mme Martine SUSSET, M. Pierre TRAUTMANN, Mme Gisèle VERNIOL, Mme Jacqueline WINNEPENNINCKX-KIESER, M. Aviv ZONABEND
Tournefeuille	M. Patrick BEISSEL, M. Claude RAYNAL
Villeneuve-Tolosane	Mme Martine BERGES, M. Dominique COQUART

Conseillers ayant donné pouvoir

	Pouvoir à
Mme Brigitte CALVET	Marie-Dominique VEZIAN
Mme Roseline ARMENGAUD	Monique COMBES
Mme Lysiane MAUREL	Francis SANCHEZ
Mme Sophie LAMANT	Vincent TERRAIL-NOVES
M. Laurent MERIC	Danielle PEREZ
M. Maurice GRENIER	Robert MEDINA
M. Bernard LOUMAGNE	Jean-Louis MIEGEVILLE
M. Patrick JIMENA	Michèle BLEUSE
Mme Elisabeth MAALEM	Guy LAURENT
M. Michel AUJOULAT	Pascale LABORDE
M. Philippe GUERIN	Bernard KELLER
M. Gilles BROQUERE	Thierry FOURCASSIER
Mme Corinne VIGNON ESTEBAN	Ida RUSSO
M. Robert GRIMAUD	Aline FOLTRAN
M. Patrick DELPECH	Patrice RODRIGUES
M. Bernard SANCE	François LEPINEUX
M. Edmond DESCLAUX	Joseph CARLES
M. Jacques SEBI	Michel ROUGE
M. Bruno COSTES	Marie-Jeanne FOUQUE
M. Jacques DIFFIS	Raymond-Roger STRAMARE
M. Bernard SOLERA	Aviv ZONABEND
M. Christophe ALVES	Christine ESCOULAN
Mme Sophia BELKACEM GONZALEZ DE CANALES	Emilion ESNAULT
M. Franck BIASOTTO	Annette LAIGNEAU
M. Jean-Jacques BOLZAN	Sacha BRIAND
Mme Marie-Pierre CHAUMETTE	Nicole MIQUEL-BELAUD
Mme Hélène COSTES-DANDURAND	Francis GRASS
M. Romain CUJIVES	François BRIANCON
Mme Vincentella DE COMARMOND	Isabelle HARDY
M. Jean-Baptiste DE SCORRAILLE	Jacqueline WINNEPENNINCKX-KIESER
Mme Marie DEQUE	Charlotte BOUDARD
M. Samir HAJIJE	Laurent LESGOURGUES
M. Djillali LAHIANI	Philippe PLANTADE
M. Antoine MAURICE	Régis GODEC
Mme Claude TOUCHEFEU	Pierre COHEN
Mme Elisabeth TOUTUT-PICARD	Jean-Claude DARDELET
Mme Mireille ABBAL	Claude RAYNAL
M. Daniel FOURMY	Monique DURRIEU
M. Jacques TOMASI	Martine BERGES

Conseillers excusés

Colomiers	M. Michel ALVINERIE, M. Arnaud SIMION
Gagnac	M. Michel SIMON
Toulouse	Mme Cécile RAMOS, M. Jean-Jacques ROUCH
Tournefeuille	Mme Danielle BUYS

Délibération n° DEL-16-0126

Projet Toulouse EuroSudOuest - Ouverture de la première étape de concertation préalable : le plan guide urbain

Exposé

Toulouse Métropole et ses partenaires (Etat, Région, Département, SNCF et Tisséo-SMTC) ont engagé, dans le cadre de Toulouse EuroSudOuest, un ambitieux projet de transport et d'aménagement urbain autour de la gare Toulouse Matabiau, au centre de l'agglomération.

Ce projet majeur et structurant, indispensable pour accompagner le développement du territoire toulousain, renforcer son attractivité et répondre aux besoins de ses populations, répond à trois principaux enjeux :

- Un enjeu d'adaptation et d'évolution du Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) de Toulouse Matabiau.

Ce dernier accueille aujourd'hui 50 000 utilisateurs quotidiens. Une forte croissance des flux, liée à l'amélioration de l'offre de transports en commun, est attendue au cours des prochaines années. Le nombre d'utilisateurs quotidiens devrait ainsi tripler à l'horizon 2035 (150 000 voyageurs par jour). Le PEM actuel est donc largement sous-dimensionné et doit évoluer vers une grande gare multimodale contemporaine, adaptée aux nouveaux usages et capable d'accueillir davantage de voyageurs dans de bonnes conditions de confort et de sécurité.

- Un enjeu d'aménagement pour le quartier Matabiau et ses environs.

L'amélioration de l'offre de transport en commun au cœur de la Métropole et l'évolution du système ferroviaire, constituent en effet une opportunité pour l'aménagement des différents quartiers qui jouxtent la gare, que ce soit le centre-ville ou les faubourgs. Cela permettra d'associer dans une démarche de projet équilibrée, l'amélioration de l'existant et de nouveaux développements urbains.

- Un enjeu de redimensionnement et de rayonnement du centre-ville de Toulouse, à qui le projet offrira une continuité naturelle, au-delà des berges du canal.

La gare Matabiau, au cœur de cette nouvelle centralité urbaine, retrouvera tout son rôle de porte d'entrée stratégique de la Métropole.

Lancement des études

En décembre 2009, Toulouse Métropole et ses partenaires ont signé une convention d'études, structurée autour de 3 grands objectifs :

- Créer à Matabiau, un véritable pôle multimodal pour améliorer le confort et la sécurité des voyageurs et faciliter les échanges entre les différents modes de transports,
- Accompagner l'aménagement des quartiers existants, et favoriser les liens entre la gare et le reste de la ville,
- Elever la Métropole toulousaine au rang des Métropoles européennes en donnant à son centre-ville, dont Toulouse EuroSudOuest est une extension, la dimension nécessaire.

De 2010 à 2016, le programme d'études comporte trois phases :

- une première phase dédiée aux études programmatiques et fonctionnelles de 2010 à 2012,
- une deuxième phase relative aux plans guides urbain et ferroviaire de 2013 à 2016,
- une troisième phase sur les études préliminaires du PEM et ferroviaires de 2013 à 2016.

Le périmètre d'études porte sur 400 hectares dont 200 hectares de projet urbain et 20 hectares pour le Pôle d'Echanges Multimodal de Toulouse Matabiau.

Pour définir et mettre en place l'ensemble du projet Toulouse EuroSudOuest, Toulouse Métropole a constitué, avec la Région, la Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) EUROPOLIA.

Les études ont fait émerger les fondamentaux du projet :

- La poursuite de l'augmentation des capacités ferroviaires de Toulouse Matabiau et la rationalisation du remisage et de la maintenance du matériel roulant,
- La création de 4 parvis ouvrant la gare sur la ville et les quartiers environnants,
- L'aménagement d'un nouveau bâtiment voyageurs à Marengo, en lien direct avec le métro (ligne A et Toulouse Aerospace Express) et les autres modes de transport en commun pour répondre aux besoins croissants de mobilité et d'échange,
- La valorisation des espaces publics dont ceux situés au droit du Canal du Midi, classé patrimoine mondial de l'UNESCO ,
- L'amélioration des liaisons inter-quartiers et des accès à la gare pour tous les modes,
- Le développement d'une offre tertiaire de centre-ville, aujourd'hui insuffisante sur Toulouse, à proximité immédiate des transports en commun,
- Le positionnement de la gare et de ses abords comme un pôle de services et de commerces en direction des voyageurs et des habitants,
- Le développement d'une nouvelle offre de logements incluant l'amélioration du parc existant, et compatible avec les contraintes du site (proximité des installations ferroviaires),
- La recherche de solutions innovantes en matière d'urbanisme et d'architecture durable et de gestion de l'environnement,
- La définition d'un processus opérationnel permettant de gérer dans le temps et dans l'espace, la complexité du projet.

Le projet Toulouse EuroSudOuest va transformer, au fur et à mesure de ces différentes réalisations, le centre de la Métropole. Le contenu et la mise en œuvre du projet impliquent donc un échange permanent avec tous les opérateurs, les riverains, les utilisateurs et les acteurs actuels et ou futurs de ce territoire.

Mise en œuvre d'une concertation volontaire

A l'issue de la première phase d'études en 2012, Toulouse Métropole a engagé une concertation volontaire à laquelle les partenaires du projet et la maîtrise d'œuvre se sont associés. Le résultat de cette concertation volontaire a été intégré dans le processus études.

Parallèlement, des supports de communication ont été développés pour identifier le projet et diffuser une information plus grand public :

- Mise en place d'une identité visuelle Toulouse EuroSudOuest,
- Réalisation d'une plaquette de présentation,
- Ouverture d'un site internet dédié : www.toulouse-eurosudouest.eu,
- Création d'une page d'information dédiée sur le site internet de Toulouse Métropole.

Réunions publiques et expositions

La concertation volontaire menée depuis 2012 a été réalisée en recherchant les instances et les modalités plus adaptées au projet :

- En direction des habitants de Toulouse et de la Métropole lors de la présentation des objectifs et des enjeux du projet Toulouse EuroSudOuest : 1 réunion publique (450 participants), 6 expositions à la gare de Toulouse Matabiau, dans les locaux de la Fabrique et des mairies de quartiers avec la mise à disposition de registres et l'organisation de permanences (37 dont 1 présentation du projet lors du marché nocturne de la place Belfort),
- En direction des riverains lors des réunions des Commissions de quartier (4) et de réunions spécifiques à la demande d'un groupe d'habitants ou d'associations locales (4 dont 1 visite du site avec l'Union des Comités de Quartier),
- En direction des jeunes toulousains en lien avec le Conseil des Jeunes. A l'issue d'un processus de travail (1 visite du site et 4 réunions), le Conseil des Jeunes a élaboré et remis une contribution au projet Toulouse EuroSudOuest. Pour cette démarche, le Conseil des Jeunes a reçu en 2014, le prix Anacej dans la catégorie « Démarche de participation innovante »,
- En direction des propriétaires et des commerçants concernés par le périmètre d'action foncière prioritaire lors de réunions d'information dédiées (3),
- En direction des acteurs du développement économique et de l'immobilier lors de réunions du Club de l'Immobilier (2), de l'Observatoire Toulousain de l'Immobilier d'Entreprises (3), de la Conférence du Commerce et de l'Artisanat (1).

La démarche des Ateliers

Toulouse Métropole a souhaité également créer une instance de concertation dédiée – Les Ateliers – qui réunissent sur la durée de la phase de conception du projet urbain, l'ensemble des interlocuteurs (dont la maîtrise d'œuvre) et acteurs concernés par Toulouse EuroSudOuest (1/3 de représentants d'associations de quartier, 1/3 de représentants d'acteurs de la vie locale et 1/3 de professionnels de l'aménagement urbain).

Installée en juillet 2013, cette instance s'est réunie lors de deux séquences en 2013 et 2015 :

- Une première séquence de juillet 2013 à décembre 2013 (8 réunions) portant sur le diagnostic et les enjeux du projet.
- Une deuxième séquence de janvier 2015 à mai 2015 (5 réunions) portant sur les fondamentaux du projet urbain.

Ces différentes séquences ont permis d'intégrer les contributions orales et écrites des participants.

L'ensemble des travaux des Ateliers a été transmis à la maîtrise d'œuvre urbaine et aux partenaires de Toulouse Métropole de manière à l'analyser et l'intégrer au processus de conception et d'étude du projet Toulouse EuroSudOuest.

Enfin, depuis 2013 et l'ouverture du site internet incluant un formulaire de question, Europolia répond aux demandes d'information émanant de riverains, de propriétaires, de commerçants, de syndicats de copropriétés (152 demandes en 2013, 103 demandes en 2014, 145 demandes en 2015).

A travers cette concertation volontaire, Toulouse Métropole et les partenaires du projet Toulouse EuroSudOuest ont montré leur volonté d'un échange régulier avec l'ensemble des parties prenantes, dès les premières phases d'études.

Engagement de la concertation réglementaire

L'avancée du programme d'études, permet à présent d'engager, dans la continuité des initiatives mises en place depuis 2012, une concertation préalable sur le projet Toulouse EuroSudOuest, au titre de l'article L. 103-2 du Code de l'Urbanisme.

A l'occasion du Comité de pilotage du 5 octobre 2015, l'ensemble des partenaires du projet s'est accordé sur la nécessité de s'inscrire dans une démarche de concertation tout au long de la conception et de la mise en œuvre du projet Toulouse EuroSudOuest.

Cette démarche de concertation articulera des concertations spécifiques aux besoins des différents projets avec une information relative à l'ensemble des enjeux de Toulouse EuroSudOuest .

L'avancée des différentes études, permet à Toulouse Métropole d'engager dès à présent, dans la continuité des initiatives mises en place depuis 2012, une concertation sur le plan guide urbain au titre de l'article L.103-2 du Code de l'Urbanisme. A l'issue de cette étape de concertation, le Conseil de Métropole sera appelé à examiner l'ensemble des observations émises et à en faire le bilan.

Une deuxième étape de concertation réglementaire, portée par les partenaires concernés, sera notamment dédiée au Pôle d'Échanges Multimodal et fera l'objet d'une nouvelle délibération précisant ses dates et modalités.

Objectifs et modalités de la concertation sur le Plan Guide Urbain :

La concertation préalable est organisée et conduite par Europolia, la Société Publique Locale d'Aménagement de Toulouse Métropole.

La première étape de concertation du projet Toulouse EuroSudOuest, qui porte sur le plan guide urbain, sera menée pour une durée de trois mois.

Les objectifs de la concertation sont les suivants :

- Présenter les enjeux du projet Toulouse EuroSudOuest, son contexte, ses acteurs et ses composantes urbaine, ferroviaire et multimodale ;
- Présenter la composante urbaine du projet Toulouse EuroSudOuest plus en détails sur cette première étape, avec les intentions d'aménagement du plan guide urbain, aux habitants, usagers, associations locales, collectivités et toutes autres personnes concernées ;
- Informer les personnes concernées afin qu'elles puissent participer, leur permettre d'exprimer leurs attentes, préoccupations et propositions, répondre aux interrogations exprimées, enrichir, adapter et faire évoluer le projet.

Les modalités de concertation sont les suivantes :

- l'information du public par publication dans la presse, affichage et tractage,
- la mise à disposition d'un dossier de concertation, au siège de Toulouse Métropole, à la Mairie de Toulouse au Capitole, dans les Mairies Annexes de Bonnefoy, des Minimes et de la Roseraie, accompagné d'un registre permettant aux personnes intéressées de consigner leurs observations,
- l'organisation d'au moins une réunion publique en y associant l'ensemble des partenaires du projet Toulouse EuroSudOuest
- l'actualisation du site Internet dédié au projet Toulouse EuroSudOuest intégrant le dépôt d'observations numériques,
- le déploiement d'expositions,
- tout autre moyen jugé utile par Monsieur le Président de Toulouse Métropole (outils numériques, plaquettes de présentation…)

A l'issue de la concertation sur le plan guide urbain, un bilan sera dressé et fera l'objet d'une délibération présenté en Conseil de Métropole. A la suite, le projet urbain pourra faire l'objet d'une opération d'aménagement au titre de l'article L300-1 du Code de l'Urbanisme.

Décision

Le Conseil de la Métropole,

Vu l'avis favorable de la Commission Urbanisme et Projets urbains du jeudi 21 janvier 2016,

Vu la délibération du Bureau de Toulouse Métropole du 29 octobre 2015, approuvant l'avenant 3 de la convention cadre d'études partenariales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1
D'approuver, en application de l'article L. 103-2 du Code de l'Urbanisme, l'ouverture, les objectifs et les modalités de la première étape de concertation préalable du projet Toulouse EuroSudOuest portant sur le plan guide urbain.
La concertation sur le plan guide urbain fera l'objet d'un bilan.

Article 2
D'autoriser Monsieur le Président à ouvrir la première étape de concertation préalable du projet Toulouse EuroSudOuest portant sur le plan guide urbain.

Résultat du vote :

Pour	128
Contre	0
Abstentions	0
Non participation au vote	0

Publiée par affichage le 23 FEV. 2016
Reçue à la Préfecture le 25 FEV. 2016

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Président,

TOULOUSE MÉTROPOLE

Jean-Luc MOUDENC

europolia
spla toulousemétropole

toulouse métropole

Annexe 2

-

ARTICLES DE PRESSE

Toulouse EuroSudOuest

www.toulouse-eurosudouest.eu

20 minutes : « Toulouse : A quoi va ressembler le nouveau quartier de la gare Matabiau » - 14/05/2016

Toulouse: A quoi va ressembler le nouveau quartier de la gare Matabiau

URBANISME Les premiers travaux d'aménagement du quartier de la gare vont débuter l'an prochain et s'étaler sur plusieurs années…

Une esquisse non définitive du futur parvis de la gare Matabiau. - EuropoliaLancer le diaporama

Beatrice Colin

-
  - Publié le 14.05.2016 à 10:05
  - Mis à jour le 14.05.2016 à 10:05

C'est le chantier des deux prochaines décennies, celui qui devrait transformer le centre-ville. Lié à l'arrivée de la Ligne à grande vitesse en 2024 et de la future troisième ligne de métro, le projet d'aménagement du quartier Matabiau, appelé Toulouse Euro Sud Ouest, est en train de prendre forme.

Si la concertation publique se poursuit jusqu'au 28 juin, d'ores et déjà des travaux sont programmés dans le cadre de ce vaste chantier qui doit s'étaler sur les 20 prochaines années.

http://www.20minutes.fr/toulouse/1845171-20160514-toulouse-quoi-va-ressembler-nouveau-quartier-gare-matabiau

300.000 m2 de bureaux et 2.000 logements

Le projet de renouvellement porte sur 135 hectares, coincés entre le Canal du Midi et la voie ferrée, mais aussi entre Marengo et la rue Périole. A terme, 300.000 m2 de bureaux seront construits, soit près de la moitié de ce qui existe déjà en centre-ville, ainsi que 2.000 logements mais aussi entre 40 000 et 50 000 m2 de commerces et de services.

Un nouveau dépose minute d'ici 2018

Adieu la cacophonie automobile devant la gare. Pour fluidifier l'accès et déposer plus facilement les voyageurs, la circulation va être complètement revue. Le dépose-minute se fera à partir de l'an prochain, voire 2018, par une voie existante, mais fermée à la circulation, qui part de l'avenue de Lyon et longe la voie ferrée jusqu'au hall d'arrivée.

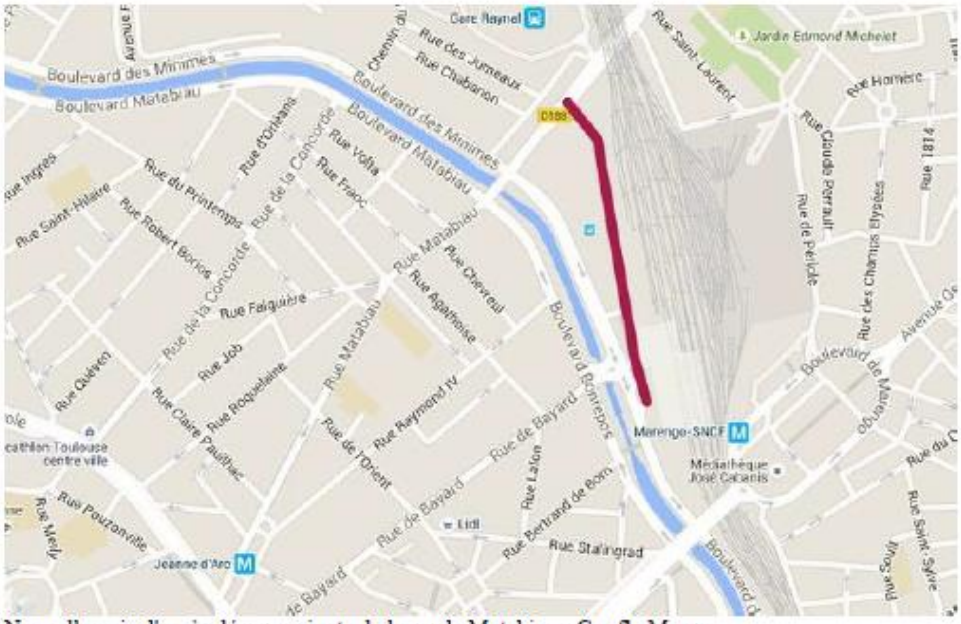

Nouvelle voie d'accès dépose-minute de la garde Matabiau - Goofle Maps

L'avenue de Lyon complètement rénovée

Depuis plusieurs mois, les immeubles de l'avenue de Lyon, en bas du Faubourg-Bonnefoy, sont en train d'être rachetés par l'établissement public foncier local de Toulouse Métropole. 30 millions d'euros ont déjà été dépensés pour acquérir la moitié du foncier. Objectif : pouvoir à terme rénover complètement cet axe qui donnera accès à un des quatre parvis de la gare, en plus de celui de la rue Périole, de Marengo et l'actuel.

http://www.20minutes.fr/toulouse/1845171-20160514-toulouse-quoi-va-ressembler-nouveau-quartier-gare-matabiau

Un immeuble d'au moins 50 mètres de haut

En lieu et place de l'ancien bâtiment du tri postal, qui se trouve entre la gare Matabiau et le pont Riquet, un immeuble de bureaux va voir le jour. Il fera partie des premières opérations immobilières à sortir de terre. Le bâtiment devrait faire au minimum 50 mètres de hauteur, mais certains promoteurs ont esquissé des projets à 100 mètres de haut.

Un parvis multimodal côté Marengo

La seconde opération de bureaux concerne la délocalisation de la direction régionale de la SNCF. Des bâtiments neufs vont être construits au niveau de la gare Raynal où elle sera relogée. Le grand bâtiment qu'elle occupe actuellement, à Marengo, sera détruit à compter de 2020. On y trouvera à la place un nouveau parvis d'accès à la gare, mais aussi à la troisième ligne de métro ainsi que des immeubles de bureaux.

Le parvis historique de la gare refait d'ici 2019

Les premiers coups de pioche de rénovation du parvis historique de la gare débuteront l'an prochain. Pour l'heure, on ne sait pas encore si le Canal sera complètement recouvert ou pas. « Nous sommes sur une solution esthétique, légère et réversible », insiste le président de Toulouse Métropole, Jean-Luc Moudenc (LR).

Parallèlement, les portions des boulevards Pierre-Semard et Bonrepos, situées entre Jean-Jaurès et l'avenue de Lyon, seront aussi en chantier entre 2017 et 2019. Ces travaux permettront d'augmenter la surface des zones piétonnes et de réduire à deux voies la circulation de chaque côté du Canal.

Mots-clés :

- urbanisme,
- gare,
- LGV Sud-Ouest

Direct Matin : « Projet TESO : Nouvelle phase » - 29/03/2016

PROJET TESO

NOUVELLE PHASE

À partir d'aujourd'hui et jusqu'au 28 juin, la phase de concertation réglementaire du projet urbain TESO (Toulouse Euro Sud Ouest) est ouverte. Pendant 3 mois, le dossier de concertation et le registre recueillant les avis et observations sont mis à disposition du public au siège de Toulouse Métropole, au Capitole, dans les mairies annexes de Bonnefoy, des Minimes et de la Roseraie et sur le site dédié *www.toulouse-eurosudouest.eu*. Le projet TESO, nouveau centre d'affaires de Toulouse, accompagne l'arrivée de la LGV. Le quartier Matabiau sera repensé pour créer un pôle multimodal regroupant l'aménagement des espaces publics, l'amélioration de l'offre de transport, le développement des services et de l'activité économique. •

Direct Matin : « Le calendrier du futur quartier Matabiau » - 17/05/2016

URBANISME

LE CALENDRIER DU FUTUR QUARTIER MATABIAU

La première réunion publique sur le grand projet du quartier Matabiau s'est tenue la semaine dernière, l'occasion d'établir un calendrier plus précis des aménagements prévus autour de la gare. Le but ? Tout finir avant l'arrivée de la LGV à Toulouse, prévue en 2024.

Première étape, la rénovation de la rue Bayard, sensée devenir la principale voie d'échange entre le nouveau quartier et le centre-ville. Les travaux sont déjà entamés, et la livraison prévue pour juin 2017 après une interruption des travaux pendant l'Euro.

© PHOTO DR

Une vue du nouveau parvis de la gare qui devrait être livré pour 2019.

Un nouveau parvis

Dans la continuité de la rue Bayard, les travaux sur le parvis de la gare seront entamés en 2017, sur les boulevards Pierre-Sémard et Bonrepos. Ce parvis «apaisé», plus esthétique et prévu pour 2019, sera complété par l'aménagement des voies dépose-minute, propriété de la SNCF, qui seront aménagées en 2017-2018, et par un embellissement du canal autour de la gare. Les nouvelles allées Jean-Jaurès et leur «ramblas» seront livrées fin 2019.

Au-delà des travaux publics, les premiers projets d'immeubles privés sont aussi en ébauche pour le futur quartier Matabiau. Sur 20 ans, 300 000m² de bureaux et 2 000 logements devraient être construits. •

La voix du Midi : « Projet à Matabiau : Le projet déjà lancé va changer le quartier » - 19/05/2016

GRAND PROJET

Projet à Matabiau : Le projet déjà lancé va changer le quartier

Le jeudi 12 mai a eu lieu la première réunion publique sur le projet Toulouse Euro Sud Ouest (TESO) qui doit changer la face de la gare Matabiau et du quartier d'ici 2024. À quoi doit-on s'attendre ? Quelle est la philosophie du projet ? Quel sera le calendrier ?

Alors que la concertation publique sur le projet Toulouse Euro Sud Ouest (TESO) bat son plein et va se poursuivre jusqu'au mardi 28 juin, une première réunion publique a eu lieu le jeudi 12 mai dernier. Celle-ci a permis aux partenaires de cette opération de présenter un Plan Guide, c'est-à-dire la philosophie et les grandes orientations du projet au public. Voici ce qu'il faut retenir de ce premier grand rendez-vous...

Le projet Toulouse Euro Sud Ouest, c'est quoi ?

Le projet TESO, c'est un projet urbain qui va dessiner le centre et le nord-est de Toulouse pour les cinquante ou soixante prochaines années. Un projet dont le chantier va s'étirer au minimum jusqu'en 2030, en plusieurs phases et qui va se développer sur 135 ha, environ 300 000 m2 de bureaux, environ 2 000 logements et 50 000 m2 de commerces. En 2030, la gare Matabiau deviendra le pôle central d'un véritable quartier d'affaires voulu par le maire Jean-Luc Moudenc et surtout un pôle d'échanges multimodal croisant les offres des trains régionaux, l'arrivée du TGV et la troisième ligne de métro.

Quelle est la philosophie du projet ?

Lors de la réunion publique, le maire de Toulouse Jean-Luc Moudenc et l'urbaniste en charge des aménagements urbains, Joan Busquets, ont longuement expliqué ce qu'ils attendent de l'emergence de ce nouveau quartier.

« *Ce projet comporte deux enjeux. En premier lieu, celui de la création d'un pôle économique. Avec TESO, c'est la première fois que le centre-ville de Toulouse va se structurer autrement que sur une offre traditionnelle de commerces. Le deuxième enjeu, c'est le renouvellement urbain sur un périmètre de 400 à 500 hectares, notamment sur la partie au nord de la ligne ferroviaire. Un périmètre qui n'a pas aujourd'hui d'identité urbaine avec un bâti de piètre qualité* », a détaillé le maire.

« *C'est un projet qui va être développé comme huit ou neuf projets différents. Cela sera une ville mixte telle que nous l'avons toujours proposée, car c'est la seule qui puisse produire la ville durable. C'est un projet qui va aussi respecter plusieurs sortes de mobilités.* » annonce Joan Busquets. Un « projet mixte » qui placera les immeubles de bureaux le long de la ligne ferroviaire, les logements un peu en retrait et qui aura comme « cœur de réacteur », le pôle multimodal de Marengo. Un projet dont ses porteurs veulent qu'ils deviennent « *un modèle en Europe* ».

C'est la première image diffusée du futur parvis de la gare Matabiau, vu depuis la rue Bayard. Un parvis qui sera plus agréable pour les piétons.

> « *Pour la première fois, le centre-ville va se structurer autrement que sur une offre traditionnelle de commerces* »
>
> *Jean-Luc Moudenc, le maire de Toulouse*

Quand cela va-t-il bouger ?

Le changement est déjà à l'œuvre de façon concrète près de Matabiau. Depuis le début de l'année, Toulouse Métropole a déjà commencé les opérations de rachat de foncier du côté de l'avenue de Lyon, une artère dont l'habitat est dégradé et qui, à l'avenir, devendra la porte d'entrée majeure vers Matabiau. En juillet 2015, avec la mise en service de la LGV Tours-Bordeaux, Toulouse se trouvera à 4h14 de Paris. L'aménagement du hall d'accueil sera alors réalisé et le tunnel reliant le métro à la gare rénové d'ici 2020. Les autres projets actés sont ceux du parvis historique de la gare Matabiau dont les premiers coups de pioche seront donnés à l'été 2017 et des ramblas de Jean-Jaurès pour lesquels les travaux de réseau vont débuter dès l'été 2016. Autour de la gare, une nouvelle stratégie de dépose-minute sera mise en place en 2017-2018 avec l'ouverture d'une nouvelle voie de circulation, uniquement utilisée par la SNCF jusque-là.

Quels futurs accès pour la gare et quel stationnement

Pourra-t-on accéder et stationner près de la gare ? Les élus veulent multiplier les manières d'accéder à la future gare en dopant les transports en commun.

Dans ce cadre, ils vont miser sur la troisième ligne de métro dont trois stations doivent être implantées près de Matabiau (précisément à Raynal, Bonnefoy et Marengo). Tisséo prévoit également d'agrandir certains parkings-relais de la périphérie. Borderouge, avec 300 à 400 places supplémentaires, et Basso Cambo, avec 400 places supplémentaires, seront les premiers concernés. Le parking du terminus de Ramonville verra, quant à lui, sa capacité augmenter de 200 places. Soit au total 1000 places en plus grâce à la construction de parkings-silos et l'agrandissement des parkings relais en périphérie. À plus long terme, le parking de La Vache serait lui aussi agrandi.

Nouvel accès depuis le périphérique

Côté voitures, la métropole envisage un nouvel accès depuis le périphérique et le futur nouvel échangeur de Borderouge, qui doit lui entre en service en 2017. Une nouvelle rue se partageant entre tous les usages (voitures, bus, modes doux tels que le vélo) sera ainsi créée le long des lignes de trains dans le prolongement du boulevard Pierre et Marie-Curie, au niveau du Raisin. À l'est, c'est le boulevard des Crêtes qui serait l'itinéraire privilégié pour atterrir devant le futur parvis Marengo et son dépose-minute. Tous les quatre parvis qui vont être créés dans le cadre du projet.

Des parkings en plus

Le stationnement va être lui aussi amélioré. L'objectif est de passer de 800 places actuellement à 2000 places. Il va donc falloir construire de nouveaux parkings autour des quatre parvis. Un parking souterrain de 400 places est déjà acté dans la partie supérieure des allées Jean-Jaurès. Celui de Marengo, sous-utilisé à l'heure actuelle, doit être réaménagé. Le futur parvis dit de Lyon, prévoit une offre de stationnement à l'emplacement de l'actuelle gare Semain et qui serait connecté à la nouvelle rue évoquée précédemment.

LE CHIFFRE

100

→ Faire une tour de 100 mètres devant la gare, est-ce possible ? « Le plan local d'urbanisme prévoit qu'on puisse avoir un immeuble de grande hauteur à proximité de la gare et nous avons des candidats promoteurs pour porter ce projet », note Alain Garès, directeur général d'Europolia, la société d'économie mixte chargée du futur quartier TESO. Reste à savoir si le projet sera suffisamment rentable pour qu'un promoteur concrétise ses envies.

PAGE RÉALISÉE PAR DAVID SAINT-SERNIN

PATRIMOINE

« *Le canal du Midi ne sera pas recouvert devant la gare* »

Le canal du Midi sera-t-il un jour recouvert ?

Suite à une image de synthèse, diffusée début 2016 par la société Europolia, montrant le canal du Midi recouvert devant la gare, l'hypothèse de voir l'œuvre de Riquet sous cloche ne pouvait plus être écartée.

Jean-Luc Moudenc a définitivement balayé cette idée le jour de la réunion publique. « *C'est une idée que je ne soutiens pas. Nous travaillons de façon approfondie sur l'aménagement du canal car nous estimons qu'il faut revaloriser cet endroit qui est offreux aujourd'hui. Mais nous pensons qu'il ne faut pas rechercher une transformation structurelle mais une solution qui soit esthétique, légère et réversible* », a expliqué le maire. En clair, sur ce dossier, c'est le classement à l'Unesco et les finances qui dicteront l'aménagement.

« *Un aménagement qui sera réalisé entre mi-2017 et mi-2019* » a annoncé le maire. De part et d'autres du canal, la question des boulevards est, elle, *a priori*, réglée.

Joan Busquets travaille sur une version où les deux voies de circulations seraient, « à court terme », conservées de chaque côté.

« *Nous envisageons aussi d'introduire des continuités piétonnes* », a ajouté Joan Busquets.

Côté Toulouse : « Le projet de la gare en discussion » - 31/03/2016

Agenda

Le projet de la gare en discussion

Jusqu'au au 28 juin, la phase de concertation réglementaire du projet urbain TESO (Toulouse Euro Sud Ouest), celui autour de la gare Matabiau, sera ouverte. Pendant 3 mois, le dossier de concertation et le registre recueillant les avis et observations seront mis à disposition du public au siège de Toulouse Métropole, au Capitole, dans les mairies annexes de Bonnefoy, des Minimes et de la Roseraie et sur le site internet dédié www.toulouse-eurosudouest.eu.

Côté Toulouse : « Matabiau, le plus gros projet du centre-ville » - 07/04/2016

Côté Actu

Retrouvez toutes les infos sur : www.cotetoulouse.fr

Matabiau, le plus gros projet du centre-ville

Jusqu'au 28 juin 2016, a lieu la concertation sur le projet Toulouse Euro Sud-Ouest (TESO). Voici ce qu'il faut savoir sur le projet du futur quartier de la gare Matabiau qui va changer le visage du centre-ville de Toulouse.

© Toulouse Métropole

Le projet TESO va démarrer dès 2018 avec la réalisation du parvis devant la gare.

C'est bel et bien parti pour la métamorphose du quartier de la gare Matabiau. Un projet de longue haleine qui débute par une phase de concertation jusqu'au 28 juin prochain.

Le projet TESO, un projet pour les 15 prochaines années

Le projet urbain autour de la gare va dessiner le centre et le nord-est de Toulouse pour les cinquante ou soixante prochaines années. Les travaux vont s'étirer au minimum jusqu'en 2030.

En 2030, la gare Matabiau deviendra le pôle central du futur quartier d'affaires voulu par le maire Jean-Luc Moudenc et surtout un pôle d'échanges multimodal croisant les offres des trains régionaux et des TGV et permettant de répondre à la hausse des flux de passagers liée à l'arrivée du TGV mais aussi à l'extension des quais de la ligne A du métro et à la création de la 3e ligne de métro.

La gare devra être mieux connectée avec les quartiers environnants et constituera une extension du centre-ville de Toulouse. À cette fin, ce sont quatre parvis qui vont être réaménagés ou créés aux extrémités de Matabiau. Des parvis qui offriront des liens naturels vers le centre via la rue Bayard et les « remblas » Jean-Jaurès.

Le projet Toulouse Euro Sud-Ouest s'articulera enfin avec le projet de 3e ligne de métro dont le tracé propose trois stations (Raynal, Bonnefoy, Marengo) dans le périmètre de la gare. Une 3e ligne qui nécessitera des aménagements en surface.

Bref, encore des nouveautés à prévoir du côté de Matabiau-Marengo.

David Saint-Sernin

Donner son avis

La concertation sur le Plan Guide Urbain de TESO est lancée

Qu'est-ce que le Plan Guide de Toulouse Euro Sud-Ouest (TESO) ? C'est le document de référence qui présente les premières propositions d'aménagement du projet urbain TESO suite aux études réalisées depuis 2010. Ce sont les éléments du Plan Guide qui sont désormais présentés dans le cadre de la concertation qui va se dérouler jusqu'au 28 juin 2016. Pendant trois mois, le grand public va avoir accès au dossier de concertation et au registre recueillant les avis et observations au siège de Toulouse Métropole, au Capitole, dans les mairies annexes de Bonnefoy, des Minimes et de la Roseraie et sur le site internet dédié www.toulouse-eurosudouest.eu.

Une réunion publique aura lieu le jeudi 12 mai prochain aux Espaces Vanel de l'arche Marengo. Les remarques et avis enregistrés sur les registres et lors de la réunion publique pourront enrichir ou faire évoluer le projet.

www.toulouse-eurosudouest.eu

Le Moniteur : « Le projet urbain autour de la gare de Toulouse est entré en phase de concertation » - 13/05/2016

AMÉNAGEMENT

Le projet urbain autour de la gare de Toulouse est entré en phase de concertation

Christiane Wanaverbecq (Bureau Sud-Ouest du Moniteur) - LE MONITEUR.FR - *Publié le 13/05/16 à 15h36*

Mots clés : Établissement recevant du public (ERP) ou assimilé - Transport ferroviaire

LINKEDIN TWITTER FACEBOOK GOOGLE +

Ce jeudi 12 mai à Toulouse, à l'occasion de la première réunion publique sur la transformation du quartier de la gare de Toulouse, les partenaires du projet urbain ont fait le point. Conçu autour de l'arrivée attendue en 2024 du TGV dans la ville rose, le projet baptisé Toulouse EuroSudOuest fera l'objet d'un accord de projet d'intérêt majeur, nouveau type de contrat inscrit dans la loi Alur.

Photo n° 1/5

© Joan Busquets Agence BAU B

zoom galerie

Hypothèse d'aménagement du parvis historique de la gare Matabiau. Vue depuis le canal du Midi.

Les images de la nouvelle configuration du quartier de la gare circulent depuis longtemps, mais elles ont été officiellement présentées le 19 mai en fin de journée par les différents protagonistes du projet urbain Toulouse EuroSudOuest (Teso), lors d'une réunion publique organisée à Toulouse. Elle est une des étapes de la concertation préalable sur le plan guide urbain lancée le 29 mars 2016 et qui doit se terminer le 28 juin 2016 au titre de l'article L 103-2 du code de l'urbanisme. Ce jeudi soir, près de 500 personnes étaient présentes, inquiètes de l'impact du projet sur leur quartier.

400 hectares

Pour préparer l'arrivée, attendue en 2024, de la Ligne à Grande Vitesse (LGV) qui mettra le Capitole à 3h10 de la capitale, l'État, la région, le département, Toulouse Métropole, la SNCF et le syndicat mixte de transport en commun Tisséo planchent depuis 2005 sur le projet. Compte tenu de la multiplicité des enjeux, la région et Toulouse Métropole ont confié à la SPLA Europolia, dont ils sont tous deux actionnaires, la conduite du projet urbain. Teso ne se limite pas en effet à changer la physionomie de Matabiau, gare principale de Toulouse. Il vise à transformer profondément un quartier qui concerne environ 80 000 habitants. Le périmètre d'études porte sur 400 hectares, dont 200 hectares de projet urbain et 20 hectares correspondant au pôle d'échanges multimodal. C'est ainsi que Jean-Luc Moudenc, président de Toulouse Métropole, insistant sur la multiplicité des enjeux a précisé que «tout cela est lié au TGV mais indépendant aussi de lui, car cela répond à une dynamique urbaine».

Projet d'intérêt majeur

Cofinancé par tous les partenaires, ce gigantesque chantier est chiffré à plus d'un milliard d'euros sur 20 ans: «Ce montant comprend le coût des aménagements, des infrastructures, etc. Nous attendons des recettes de 300 millions d'euros liées notamment aux droits à construire. Reste à trouver 700 millions d'euros sur 20 ans», a détaillé Alain Gares, directeur général délégué d'Europolia. Toulouse EuroSudOuest va également faire l'objet d'un «Projet d'intérêt majeur» (PIM). Les partenaires vont signer début juillet le protocole d'accord qui marque leur engagement à se diriger vers ce nouveau type d'accord prévu par loi Alur et calqué sur le contrat de développement territorial proposé pour le Grand Paris. Compte tenu des différentes phases d'autorisations réglementaires nécessaires à la réalisation du projet, les partenaires ne signeront le PIM qu'à la fin 2018

Favoriser les liens

Projet sur 20 ans, Toulouse EuroSudOuest comprend trois volets. D'abord, le pôle d'échanges multimodal actuel, largement sous-dimensionné, de Toulouse Matabiau doit se transformer en «une grande gare multimodale contemporaine, adaptée aux nouveaux usages et capable d'accueillir davantage de voyageurs dans de meilleures conditions de confort et de sécurité». Il accueille aujourd'hui 50 000 utilisateurs par jour. Leur nombre devrait tripler à l'horizon 2035 avec la création de la troisième ligne de métro Toulouse Aerospace express, l'augmentation du flux des TER et des bus Arc-en-ciel, l'arrivée du TGV à Toulouse en 2024, etc.

Ensuite, la transformation du pôle d'échanges multimodal est l'opportunité d'aménager les quartiers qui jouxtent la gare, et surtout de favoriser les liens entre les quartiers. Le projet Toulouse EuroSudOuest s'articule avec la troisième ligne de métro (Toulouse Aerospace Express – TAE). Portée par Tisséo, elle prévoit sur le périmètre la création de deux stations. Il s'articule aussi avec le réaménagement de voies structurantes reliant l'hypercentre à la gare. Réalisée sous maîtrise d'ouvrage de Toulouse Métropole, cette dernière opération a démarré sur la rue Bayard pour se terminer en 2017. Elle se poursuivra par l'aménagement en ramblas des allées Jean-Jaurès.

Pôle économique

L'amélioration de la desserte de ce quartier résulte de l'ambition de la métropole de créer un nouveau pôle économique, entre le centre historique et la périphérie, et de proposer une offre de tertiaire absente à ce jour au centre de Toulouse. Seront proposés pas moins de 300 000 m^2 de bureaux et activités tertiaires, entre 40 000 et 50 000 m^2 de commerces, services et loisirs pour profiter du flux de passagers à la gare, ainsi qu'environ 2 000 logements. Par exemple, d'ici à fin 2016, les discussions avec SNCF Immobilier auront abouti à un accord pour réaliser sur le site de la gare, à l'emplacement d'un ancien tri postal, un ensemble immobilier de bureaux et hôtel de grande hauteur (15 000 à 30 000 m^2). Un appel à projet a été lancé en ce sens.

Concernant les commerces, Europolia a lancé une consultation auprès des principaux opérateurs. Sur la partie programmation tertiaire, Philippe Courtois va accompagner la SPLA dans le cadre d'une mission de conseil d'une durée de six mois que lui a confié Toulouse Métropole au titre de l'attractivité économique.

Continuité naturelle

Enfin, le projet urbain Teso est l'opportunité d'étendre le centre-ville vers le nord au-delà du canal du Midi et de la voie ferrée. L'enjeu de ce redimensionnement vise à offrir une continuité naturelle au-delà de ces deux limites. La réflexion porte notamment sur la valorisation des berges du canal du midi devant le parvis historique de la gare. Il faudra discuter avec l'Unesco qui a inscrit l'ouvrage en 1996, sur la liste du patrimoine mondial. Une chose est sûre pour Jean-Luc Moudenc: «Il faut une intervention légère et réversible».

Pour ce projet ambitieux, la SPLA Europolia a confié à une équipe de maîtrise d'œuvre conduite par l'urbaniste catalan Joan Busquets[1] l'élaboration du plan guide urbain. Pour Joan Busquets, il s'agit de faire du «quartier la porte interne de la métropole. C'est un projet sur 15-20 ans alliant mixité sociale et fonctionnelle avec une certaine densité. Nous allons créer plusieurs morphologies urbaines et plusieurs fragments de ville. Les espaces verts seront renforcés. Il s'agit aussi de repenser, requalifier les axes existants et faire reculer la voiture», raconte-t-il.

Quatre parvis

L'extension du centre-ville vers le nord passe par l'ouverture de la gare sur la ville. Elle sera dotée de quatre parvis. L'historique, qui donne sur le canal du Midi, sera réaménagé dans la continuité des travaux sur la rue de Bayard. Trois nouveaux parvis seront créés: côtés Périole, Lyon et Marengo, où un nouveau bâtiment «voyageurs» sera érigé. Tous ces accès seront optimisés avec la construction de passerelles piétonnes et de parkings pour les vélos, Ils disposeront ainsi chacun d'une offre de stationnement.

Au niveau des voies, là encore, tout va être repensé. La SNCF a déjà démarré les travaux de «désaturation» de la gare avec au programme la modification du nombre de voies, le remplacement des postes d'aiguillage, la création de nouveaux services.

Focus

Calendrier

2016: concertation préalable; validation du plan guide urbain; protocole d'accord pour signer un Projet d'intérêt majeur (PIM).

2017: mise en service de la LGV Tours-Bordeaux.

2018: aménagement du parvis côté Canal, premiers aménagements en gare et approbation du Projet d'intérêt majeur (PIM).

2020: livraison des premiers programmes de bureaux.

2024: arrivée de la LGV à Toulouse Matabiau, ouverture du bâtiment «voyageurs» côté Marengo et mise en service de la troisième ligne de métro Toulouse Aerospace Express (TAE).

2030: mise en service du Pôle d'échanges multimodal (PEM) de Toulouse-Matabiau.

Chiffres-clés

135 hectares parfaitement intégrés au cœur de la métropole toulousaine.

3h10, temps de parcours attendu entre Paris et Toulouse avec l'arrivée du TGV en 2024.

150 000 voyageurs quotidiens à la gare Matabiau après 2030.

Environ **2000 nouveaux logements**.

Environ **300 000 m^2 de bureaux et activités tertiaires**.

Entre **40 000 et 50 000 m^2 de commerces, services et loisirs**.

Objectif Toulouse Métropole : « Toulouse EuroSudOuest un nouveau quartier pour l'arrivée de la LGV » - Mars 2016

TOULOUSE EUROSUDOUEST
UN NOUVEAU QUARTIER POUR L'ARRIVÉE DU TGV

Avec le partenariat de la SNCF, principal propriétaire du foncier, la société publique locale d'aménagement (SPLA) Europolia va développer 300 000 mètres carrés de bureaux, commerces et logements, en prolongement du centre-ville de Toulouse, aux abords immédiats de la gare Matabiau.

PAR NORA HACHACHE

Cette opération baptisée Toulouse EuroSudOuest embrasse un périmètre de 150 hectares. Le plan guide dont l'élaboration a été confiée à l'architecte catalan Joan Busquets sera livré au cours de l'été 2016. Le projet Toulouse EuroSudOuest répond à plusieurs besoins : offrir de l'immobilier tertiaire de qualité (300 000 mètres carrés) au cœur de Toulouse où il est rare, prolonger le centre ville, adapter la gare et ses abords au triplement du trafic ferroviaire d'ici 2024.

La première opération de bureaux (15 000 mètres carrés) pourrait s'ériger d'ici 4 ans à l'est de la gare Matabiau, rue de Périole, en fonction des décisions qui seront prises par la SNCF, propriétaire du foncier.

« Nous sommes en discussion avec elle, pour définir un mode opérationnel commun. Peut-être un Projet Urbain Partenarial ou de simples permis d'aménager, mais pas de ZAC puisqu'il y a peu d'acquisitions foncières », précise Alain Garès, directeur général d'Europolia. « À la suite de l'opération de la rue Périole, dans un secteur géographiquement opposé, on pourrait rapidement construire 50 000 mètres carrés de bureaux. Et aussi lancer 60 000 mètres carrés au bas de l'avenue de Lyon, en incorporant un programme de logements. Mais ça dépend toujours du propriétaire des terrains, la SNCF. »

Si la SNCF le souhaite, plus de 100 000 mètres carrés de plancher pourraient donc être livrés d'ici 2020. L'étude du foncier ferroviaire et de l'organisation ferroviaire devrait être bouclée cet été. Avec le déménagement des ateliers municipaux, la Ville pourra libérer 4 hectares au nord de la gare, quartier Raisin. Ils abriteront des logements. Le nombre total de logements envisagé sur Toulouse EuroSudOuest varie de 2 000 à 3 000. Les 50 000 mètres carrés de commerces et services se répartiront entre les rez-de-chaussée d'immeubles et la gare.

Au sud de la gare, la SPLA Europolia a déjà acheté quelques immeubles, rue Bayard. Ce quartier va muter petit à petit. La rue Bayard est reliée au centre-ville par la rue Alsace-Lorraine, principal axe commerçant. Ce dernier vient d'être reconfiguré par Toulouse Métropole avec l'assistance de l'architecte Bruno Fortier. La rue Alsace-Lorraine fait aujourd'hui la part belle aux piétons. Et la rue Bayard devrait subir un traitement similaire. Les travaux démarreront cet été.

© Ers Yves Cantin

ESPACES PUBLICS OUVERTS

En 2018, la rue Bayard débouchera sur le grand parvis constitué devant l'entrée historique de la gare. Une petite partie du Canal du Midi sera couverte afin d'offrir une grande

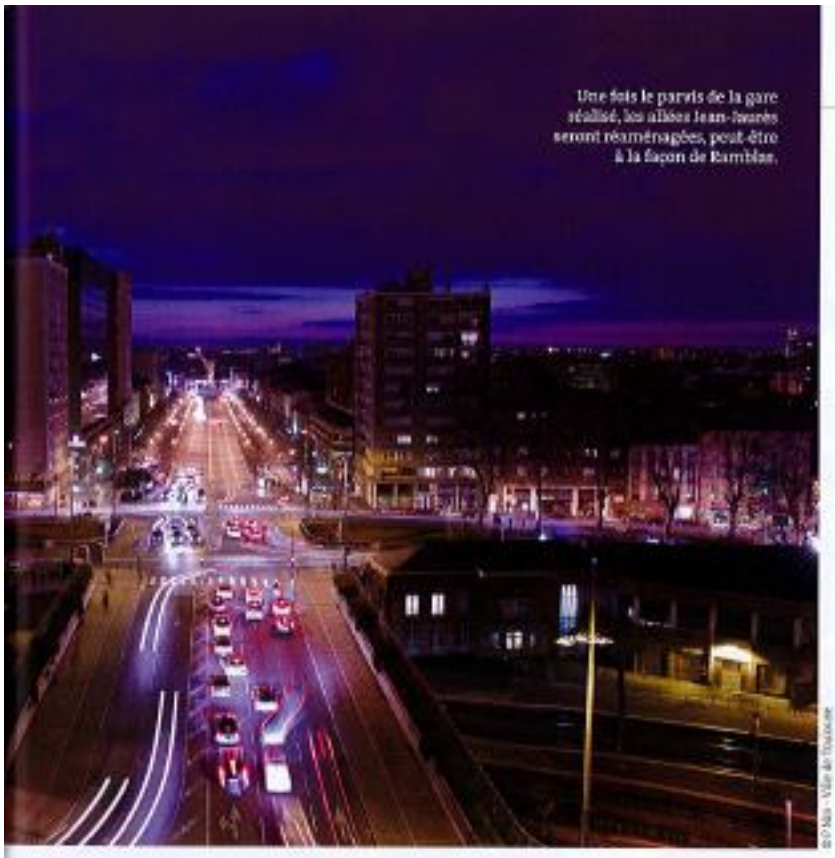

Une fois le parvis de la gare réalisé, les allées Jean-Jaurès seront réaménagées, peut-être à la façon de Ramblas.

© 07 Nov - Ville de Toulouse

EuroSudOuest: a new district around the Matabiau TGV station

The Matabiau train station will be reconfigured and surrounded by offices, shops and housing. This new district will be developed as an extension of the downtown area.

With the project known as Toulouse EuroSudOuest, Toulouse Métropole plans to develop 300,000 square meters of office space, 50,000 square meters of retail and services space, and 2,000 to 3,000 housing units near the Matabiau train station. SPLA Europolia has been tasked with fulfilling this mission. While there is plenty of office space on the outskirts of Toulouse, supply is scarce downtown where demand is high. The new district around the station will benefit from the redevelopment of public spaces.

The master plan – designed by Catalan urban planner Joan Busquets – will be delivered in the summer of 2016.

www.europolia.fr

© Jean Yves Cornille

Un grand parvis va être créé devant l'entrée historique de la gare.

perspective depuis la rue. Les berges du canal vont aussi bénéficier d'une restauration.

Une fois le parvis principal aménagé, Europolia s'occupera du secteur proche des allées Jean-Jaurès qui seront peut-être à terme transformées en ramblas.

D'ici là, Indigo (ex-Vinci Park) aura terminé le nouveau parking (400 places). Un nouveau parvis sera aussi installé au nord de la gare, rue de Lyon, avec dépose taxi et dépose minute. Le petit parvis situé à l'est servira à fluidifier les déplacements vers la station de métro de la ligne A. En 2024 ou 2025 devrait aussi arriver l'Aerospace Express, troisième ligne de métro. Car la Métropole toulousaine croît de 14 000 habitants chaque année. Le maintien de cette attractivité sur les 10 prochaines années demande une adaptation des infrastructures à l'augmentation des déplacements.

« L'ex-région Midi-Pyrénées a mis en place un plan de développement du rail dont on verra les effets sur le trafic régional et intra-métropole dès 2018. Sans compter l'augmentation de la capacité de la ligne A du métro avec le doublement du nombre de rames et l'arrivée d'Aerospace Express. Enfin la Ligne à Grande Vitesse sera prolongée depuis Bordeaux en 2024. Et qui sait si, dans le futur, elle ne s'étendra pas jusqu'à Narbonne puis Montpellier ? Mais rien n'est décidé. Tout ce trafic demande une nouvelle gestion des flux de voyageurs à l'extérieur comme à l'intérieur de la gare », confie Alain Garès.

Gare Matabiau, le nombre de voyageurs va passer de 55 000 par jour en 2015 à 120 000 en 2024. Trop petite, la gare sera agrandie pour atteindre 10 000 mètres carrés. Les flux seront réorganisés à partir des nouveaux accès, créés en plus de l'entrée historique. ●

Touléco : « Début de la concertation autour du projet Toulouse Euro Sud Ouest » - 29/03/2016

TOULÉCO
Le premier quotidien de l'économie toulousaine

29 mars 2016

Début de la concertation autour du projet Toulouse Euro Sud Ouest

Le projet urbain Toulouse Euro Sud Ouest (Teso) entre dans sa seconde étape. Ce nouveau centre d'affaires du centre-ville de Toulouse, dans le quartier Marengo Matabiau, doit voir le jour en même temps que l'arrivée de la LGV. Du 29 mars au 28 juin 2015, la phase de concertation réglementaire sera consacrée aux enjeux de transport.

Pendant trois mois, public et riverains pourront déposer leurs avis et observations au siège de Toulouse Métropole, au Capitole, dans les mairies annexes de Bonnefoy, des Minimes et de la Roseraie et sur le site internet dédié www.toulouse-eurosudouest.eu. Une réunion publique sera organisée le jeudi 12 mai à 18h30 à l'espace Vanel, en présence de l'ensemble des acteurs du projet : Toulouse Métropole, l'État, la SNCF, la Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, le Département de la Haute-Garonne et le SMTC Tisséo.

Le pilotage des études et la coordination du projet est assurée par Europolia, la société publique d'aménagement de Toulouse Métropole. Repensé par l'urbaniste catalan Joan Busquets, le nouveau quartier devrait regrouper un pôle multimodal comprenant à la fois des services publics, une offre de transport améliorée et un développement des services et de l'activité économique.

La dépêche du Midi : « TGV à Toulouse : la concertation démarre » - 29/03/2016

LADEPECHE.fr

29 mars 2016

TGV à Toulouse : la concertation démarre

En janvier 2013 la démolition de l'ancien tri postal a marqué le lancement du réaménagement du quartier/Photo DDM T.B

Dans le meilleur des cas la ligne LGV arrivera à Toulouse en 2024. Toutefois dès 2017, la liaison TGV qui ouvrira entre Tours et Bordeaux mettra Toulouse à 4 h 16 en moyenne de Paris contre 5 h 20 actuellement. Sans attendre l'arrivée effective du TGV à Toulouse, le projet Toulouse Euro Sud Ouest (TESO) ambitionne de remodeler entièrement les quartiers Marengo/Matabiau. Sous la houlette de Joan Busquets, l'urbaniste catalan choisi par la ville pour repenser et redessiner le centre de Toulouse, le TESO prévoit de créer aux abords de la future gare TGV un nouveau centre d'affaires ainsi qu'un grand pôle multimodal de transport. Du 29 mars au 28 juin 2015, la phase de concertation règlementaire du projet urbain TESO sera ouverte. La date de la seconde phase de cette concertation qui sera consacrée aux enjeux de transport n'est pour le moment pas encore programmée. Pendant ces trois mois, le dossier de concertation et le registre recueillant les avis et observations des Toulousains seront mis à disposition du public au siège de Toulouse Métropole, au Capitole, dans les mairies annexes de Bonnefoy, des Minimes et de la Roseraie et sur le site internet dédié www.toulouse-eurosudouest.eu. Le jeudi 12 mai à 18 h 30, une réunion publique sera organisée aux Espaces Vanel en présence de l'ensemble des acteurs du projet.

à Toulouse : « Matabiau en concertation » - Avril/Mai 2016

Ouverture de l'Atelier du Grand Saint-Sernin

Orientations du projet urbain, déroulement des travaux, historique de la basilique… Tout, vous saurez tout sur Saint-Sernin. Un nouvel espace d'expositions, de réunions et de débats sera ouvert de mai 2016 à 2020, depuis la concertation jusqu'à la fin du chantier. Lequel promet un réel embellissement du site le plus visité de Toulouse. Réduction du stationnement, valorisation du patrimoine culturel et cultuel… Le public pourra non seulement s'informer, mais aussi participer à la concertation qui coïncidera avec l'ouverture de l'Atelier Grand Saint-Sernin*.

Le lieu accueillera également des actions de l'Atelier du Patrimoine, des travaux sur la démarche Unesco, la présentation d'autres espaces publics du centre ville… Il abritera aussi des réunions de travail, notamment avec Joan Busquets, l'urbaniste chargé du projet.

Atelier du Grand Saint-Sernin, à l'angle de la place et de la rue du Taur. Ouverture en mai 2016, du mardi au vendredi de 10 h à 18h.

**À l'heure où nous publions, la date d'ouverture n'était pas encore arrêtée. Elle sera communiquée sur toulouse.fr*

Allô Seniors à votre écoute

Aider les personnes âgées fragiles ou isolées. Telle sera la mission d'« Allô Seniors », une plateforme téléphonique opérationnelle dès octobre prochain, en partenariat avec l'association Unis-Cités. Aux côtés d'agents municipaux, de jeunes volontaires en service civique répondront aux appels, écouteront, guideront, conseilleront les aînés. Au-delà de la réponse téléphonique, ils pourront rendre visite aux seniors, passer du temps avec eux, les aider dans leurs démarches administratives, les orienter vers les activités, les structures et les associations adaptées à leurs besoins. Des animations collectives et des sorties individuelles seront également proposées. Ce service complétera le Point Info Seniors et sera joignable au même numéro. **Numéro d'appel : 0800 042 444**

122

C'était le nombre de caméras de vidéoprotection installées à Toulouse en mars 2016. Parmi les nouvelles venues : 5 nouvelles caméras ont été installées dans le secteur Jaurès-Concorde, 7 dans le quartier Amouroux, 6 au cours Dillon et avenue de Muret, 10 vers les allées Jules-Guesde en vue de l'installation de la Fan zone pour l'Euro 2016… Sur les 146 caméras que la Ville prévoit d'installer en 2016, 21 sont déjà opérationnelles.

Matabiau en concertation

Un grand projet de transport et d'aménagement urbain est engagé aux abords de la gare Toulouse Matabiau. Ses enjeux ? Moderniser, développer et faire de la gare un grand pôle multimodal facilitant les échanges entre métros, trains, bus, vélos, voitures… Mais aussi dynamiser et réaménager le quartier en créant des emplois, de nouveaux bureaux, des logements, des commerces, des services… Le plan guide urbain définit les grandes orientations du projet. Il fait actuellement l'objet d'une concertation avec le public jusqu'au 28 juin.

Réunion publique jeudi 12 mai à 18h30 aux Espaces Vanel : 1, allée Jacques Chaban Delmas. Dossier de concertation, registre et expositions au siège de Toulouse Métropole (6, rue René-Leduc), à la mairie du Capitole, dans les mairies annexes des Minimes, de Bonnefoy et de la Roseraie. Plus d'infos sur toulouse-eurosudouest.eu

AVANCE

LA FOIRE S'EXPOSE

La Foire internationale de Toulouse se déroule du 9 au 18 avril. De l'éco-construction à l'informatique en passant par l'immobilier, l'électroménager, le tourisme ou les plaisirs gourmands, 650 exposants occuperont 90 000 m². **Parc des expositions, rond-point Michel Bénech sur l'île du Ramier.**

RUGBY EN FÊTE

Le Top 14 RUGBY TOUR fait étape sur la place du Capitole à Toulouse, les 16 et 17 avril. Un moment convivial à partager avant la finale du Top 14 qui aura lieu exceptionnellement dans le célèbre Camp Nou, le 24 juin prochain à Barcelone.

SEMAINE DE L'EUROPE

Animations, débats, informations… Découvrez les 28 pays de l'Union européenne du 2 au 16 mai dans toute l'agglomération, avec un temps fort au Quai des savoirs du 12 au 15 mai. **Plus d'infos sur toulouse.fr**

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

En 2015, la Ville a lancé la première opération de nettoyage des berges Canaux et Garonne, en partenariat avec Unis-Cité. Habitants et membres d'associations de quartier, 88 volontaires ont collecté 5 mètres cubes de déchets. En 2016, le périmètre des zones à nettoyer a été élargi. Rendez-vous le 21 mai. **Plus d'infos sur toulouse-métropole.fr**

LES ARCHITECTES OUVRENT LEURS PORTES

Les 3 et 4 juin, découvrez les agences et le savoir-faire des architectes. Des animations sont également prévues place du Capitole. **Plus d'infos sur portesouvertes.architectes.org**

LE DOMAINE DE CANDIE VOUS ATTEND

Le 5 juin, La Ville organise une journée portes ouvertes au Domaine de Candie. Découvrez ses 25 ha de vignoble, son château du Moyen-âge et sa roseraie. **Plus d'infos sur toulouse.fr**

La voix du Midi : « Matabiau : début de la concertation » - 07/04/2016

URBANISME

Matabiau : début de la concertation

Mardi 29 mars a marqué le début de la concertation sur le projet Toulouse Euro Sud-Ouest (TESO). Voici ce qu'il faut savoir.

Le mardi 29 mars dernier, a débuté la phase de concertation réglementaire du projet urbain Toulouse Euro Sud Ouest (TESO). Une concertation qui va s'étirer jusqu'au 28 juin. Pendant trois mois, le dossier de concertation et le registre recueillant les avis et observations seront mis à disposition du public au siège de Toulouse Métropole, au Capitole, dans les mairies annexes de Bonnefoy, des Minimes et de la Roseraie et sur le site internet dédié www.toulouse-eurosudouest.eu. Le moment fort de la concertation sera la réunion publique qui sera organisée le jeudi 12 mai à 18 h 30 aux Espaces Vanel de l'arche Marengo, en présence de l'ensemble des acteurs du projet. Voici les trois choses à savoir de ce grand projet du centre-ville.

Un projet pour les 15 prochaines années

C'est un projet urbain qui va dessiner le centre et le nord-est de Toulouse pour les cinquante ou soixante prochaines années. Et d'un projet dont le chantier va s'étirer au minimum jusqu'en 2030. Présenté il y a quelques jours à Cannes lors du Marché international annuel des professionnels de l'immobilier (Mipim), le projet va se développer sur 135 ha, environ 300 000 m² de bureaux, environ 2 000 logements et 50 000 m² de commerces. En 2030, la gare Matabiau deviendra le pôle central du futur quartier d'affaires voulu par le maire Jean-Luc Moudenc, et surtout un pôle d'échanges multimodal croisant les offres des trains régionaux et des TGV et permettant de répondre à la hausse des flux de passagers liée à l'arrivée du TGV mais aussi à l'extension des quais de la ligne A du métro et à la création de la 3e ligne de métro.

Améliorer le lien avec le centre-ville

C'est le cheval de bataille de Joan Busquets déjà chargé de mener le chantier de l'hyper-centre : il faut désenclaver Matabiau et plus généralement le quartier Marengo afin de faciliter les échanges avec le centre-ville. Le Plan Guide qui va être publié avant l'été 2016, suite à la concertation publique des trois prochains mois, va définir ces liens entre les différents secteurs qui entourent la gare, ceci afin d'assurer une cohérence entre eux. À partir de quatre grands parvis rénovés ou créés autour de la gare Matabiau, ce sont autant de nouvelles liaisons qui vont être travaillées. Par ordre chronologique, c'est le chantier de la rue Bayard, déjà commencé, puis la réorganisation du parvis historique qui vont occuper les esprits. La rue Bayard sera livrée à l'été 2017. Les premiers aménagements du parvis devant la gare seront quant à eux achevés en 2018.

Le parvis historique de Matabiau tel qu'il pourrait être en 2024.

Il permettra, quel que soit le projet retenu, un franchissement plus aisé du Canal du midi pour les piétons. En parallèle, tout un travail va être fait pour réduire la circulation sur le boulevard devant la gare. Ce sont tous les accès à la gare (voiture, bus, vélos...) qui vont être remis à plat. Une remise à plat d'autant plus indispensable que le projet TESO prévoit la création d'un parvis du côté de Marengo. Tourné vers les allées Jean-Jaurès, il deviendra la deuxième entrée de la gare et un espace facilement accessible depuis les futures ramblas et le nouveau parking de Jean-Jaurès. Les parvis Périole et Nord seront aussi chargés de créer des liens avec les quartiers environnants. Le rapport entre Marengo, le quartier de la Colonne, avec l'avenue de Lyon et le quartier Bonnefoy sont des enjeux majeurs pour désenclaver la gare et briser la séparation que constitue aujourd'hui Matabiau. Pour ce faire, Joan Busquets imagine le réaménagement de rues, de places, voire la création de rues.

L'articulation avec la 3e ligne de métro

La gare Matabiau va changer pour accueillir l'arrivée du TGV (si les financements de la ligne à grande vitesse suivent...) en 2024. On parle ici de la création d'un nouveau bâtiment voyageurs, de nouvelles voies et de nouveaux quais pour les trains. Elle devra être plus pratique pour accueillir la hausse du public.

Outre la gare, c'est le quartier Raynal qui va être bouleversé avec trois projets : l'Établissement régional de la maintenance qui permettra l'entretien des TER, l'îlot ferroviaire qui permettra de relocaliser l'ensemble des installations ferroviaires tertiaires présentes sur le site, et un espace mixte composé de bureaux, commerces et logements sur l'actuelle halle Sernam.

Outre ses projets, c'est bien le projet de la 3e ligne de métro qui modifie la réflexion sur le projet TESO. La présence de trois nouvelles stations dans un périmètre proche change la donne. Elle doit permettre de désenclaver encore plus la gare et le centre-ville. Joan Busquets imagine multiplier les parcs-relais et renforcer l'offre de transports en commun.

La création de certains parkings et l'amélioration d'autres autour de Matabiau n'occultant pas les dessertes automobiles. L'idée d'un grand parking multimodal au niveau de Raynal fait son chemin et pourrait proposer plus d'un millier de places.

David Saint-Sernin

La dépêche : « Rue Matabiau : les riverains se sentent oubliés du projet Teso » - 28/06/2016

Rue Matabiau : les riverains se sentent oubliés du projet Teso

Quel avenir pour la rue Matabiau ? La question préoccupe les riverains depuis qu'ils ont découvert il y a un mois, le Plan Guide, qui est une ébauche du Plan Teso (Toulouse EuroSudOuest), concernant le chantier de réaménagement du quartier Matabiau confié à l'urbaniste Joan Busquets. Pour faire part de leur mécontentement, ils ont lancé une pétition. « Ce Plan Guide, même non définitif, ne mentionne pas la rue Matabiau. À l'inverse de la rue Bayard, des allées Jean-Jaurès ou du parvis de la gare. Nous sommes les oubliés. Nos doléances étaient pourtant claires : circulation en mode doux pour mettre cette rue en zone 30, végétalisation, et valorisation des commerces, avec des trottoirs élargis pour faciliter le flux des passants » ? se désole une riveraine. Agathe, elle, a deux enfants scolarisés à l'école Matabiau. « Là aussi des choses sont à faire. Des travaux sont prévus cet été mais ce n'est pas suffisant. Il faut ralentir la circulation trop rapide devant cette école malgré le ralentisseur ». Cette pétition est soutenue par Bertrand Verdier, président de l'association Châlets-Roquelaine : « Cette artère doit devenir un des axes majeurs vers la gare. D'ailleurs l'urbaniste Busquets a fait des propositions dans ce sens. Tout est question de budgets. Le cas Matabiau rappelle celui de la rue des Lois lors de l'aménagement de la rue Alsace-Lorraine ». Une artère oubliée elle aussi à l'époque. Contactée, la mairie n'a pas souhaité répondre à nos questions sur ce sujet.

La rue Matabiau sera l'un des axes majeurs vers la gare./Photo Michel Viala

Silvana Grasso

europolia
spla • toulousemétropole

toulouse métropole

Annexe 3

-

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE

Toulouse EuroSudOuest

www.toulouse-eurosudouest.eu

SNCF

LANGUEDOC ROUSSILLON MIDI PYRÉNÉES

SMTC

toulouse métropole

Toulouse EuroSudOuest

1ère étape de concertation préalable sur le plan guide urbain

Compte-rendu de la réunion publique du jeudi 12 mai 2016

• **Lieu** : Espaces Vanel, Arche Marengo, à Toulouse

• **Participation :** 600 personnes

• Intervenants :

État :
- Stéphane Daguin, Secrétaire général de la Préfecture de Haute-Garonne

SNCF
- Pierre Boutier, Directeur territorial SNCF Réseau Midi-Pyrénées

Région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées :
- Bernard Keller, Conseiller régional Languedoc Roussillon Midi Pyrénées et Maire de Blagnac

Département de la Haute-Garonne
- Pascal Boureau, Vice-président du Département de la Haute-Garonne, en charge des transports

SMTC Tisséo
- Jean-Michel Lattes, Président du SMTC Tisséo et 1er Adjoint au Maire

Toulouse Métropole :
- Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse, Président de Toulouse Métropole et d'Europolia

Europolia
- Alain Garès, Directeur général d'Europolia

Agence BAU B
- Joan Busquets, Architecte-Urbaniste de l'agence BAU-B

-

et
• **Animatrice :**
- Juliette Pernel, Agence Sennse

Début de la réunion : 18h45

Mme Pernel remercie les participants d'être venus nombreux.

Elle rappelle ensuite que la concertation porte sur le volet urbain de Toulouse EuroSudOuest. Néanmoins une présentation plus globale incluant le volet transports a semblé nécessaire à Toulouse Métropole et ses partenaires.

La réunion se déroulera donc en trois temps :

1. Présentation générale du projet Toulouse EuroSudOuest
2. Présentation du plan-guide urbain
3. Echanges avec la salle

Elle informe enfin l'assistance que la réunion sera enregistrée, fera l'objet d'un compte rendu et d'une traduction simultanée en langue des signes.

1. PRESENTATION DE TOULOUSE EUROSUDOUEST

M. Moudenc rappelle que Toulouse EuroSudOuest s'inscrit dans un partenariat associant l'Etat, la Région, le Département, SNCF, SMTC Tisséo et Toulouse Métropole avec pour perspective la mise en service de la Ligne à Grande Vitesse (LGV) Toulouse – Bordeaux – Paris en 2024 Néanmoins, les partenaires ont fait le choix de ne pas attendre la réalisation de la LGV pour travailler à la conception et à l'émergence d'un nouveau quartier de qualité à Toulouse. Par ailleurs, pour enrichir la réflexion des institutions et des urbanistes comme M. Busquets, des Ateliers associant riverains et professionnels se sont tenus durant plusieurs années.

Toulouse EuroSudOuest est avant tout un projet de transports et de multimodalité, car il s'agit d'y faire se rencontrer tous les modes de déplacement, aussi bien le train, que le métro, le bus, les transports départementaux et régionaux, les vélos ou les piétons, et l'automobile.

Le nouveau quartier représente aussi un enjeu économique important, celui d'accroître de 50% l'offre de bureaux en centre-ville de Toulouse.

Enfin, il s'agit d'un projet urbain majeur, dont l'objectif est celui d'une véritable extension du centre ville avec toutes ses composantes, notamment un ensemble de commerces et de services, et des logements de tous types.

La revalorisation du quartier a commencé dès le début de l'année avec la rénovation et l'embellissement de la rue Bayard. Suivront le traitement du parvis de la gare historique, puis la transformation des allées Jean-Jaurès, ces deux axes faisant le lien avec l'hyper-centre de Toulouse. Le canal du Midi sera mis en valeur, en liaison avec Voies Navigables de France (VNF), dans sa section comprise entre le débouché des allées Jean-Jaurès et l'entame de l'avenue de Lyon. Ces opérations sont engagées dès maintenant, de manière à affirmer clairement la volonté de revalorisation de ce quartier.

Mme Pernel invite chacun des partenaires du projet, à s'exprimer sur leur implication et leur rôle.

M. Daguin, représentant de l'Etat, détaille les trois éléments qui positionnent fortement l'Etat sur ce projet :

1. Son rôle d'aménageur ferroviaire : Toulouse EuroSudOuest a pour objectif d'intégrer le projet national de Ligne à Grande Vitesse entre Paris et Toulouse au sein de la métropole toulousaine. Par ailleurs, Matabiau joue un rôle de nœud ferroviaire fondamental pour les trains d'équilibre du territoire qui sont de la responsabilité de l'Etat et le réseau TER qui dépend du Conseil Régional. Matabiau a donc un rôle déterminant pour le territoire régional et suprarégional du grand Sud-Ouest. L'Etat est donc attaché à tenir toute sa place pour participer à l'élaboration du projet et lui apporter sa contribution, laquelle sera financièrement importante dans le cadre du contrat-plan Etat-Région ;
2. Son rôle d'accompagnateur des procédures administratives et techniques et de garant de la bonne réalisation des différents volets du projet, qu'ils soient économiques, environnementaux, ferroviaires, routiers ;
3. Son rôle d'accompagnement de l'aménagement urbain : l'une de ses volontés fortes est de faire en sorte qu'un tel projet prenne en compte aussi bien une vision nationale et régionale que l'objectif d'une intégration parfaite à l'environnement urbain local. La mise en œuvre de Toulouse EuroSudOuest pourrait ainsi s'inscrire dans le cadre d'un Projet d'Intérêt Majeur (PIM). Ce dispositif, dont la réalisation serait une première en France, formalisera l'accord de l'ensemble des partenaires sur les enjeux, le calendrier, la contribution financière et l'approche technique du projet. Le Projet d'Intérêt Majeur garantit que chacun porte la même vision et permette au projet d'aboutir.

M. Keller, représentant de la Région, indique que la Région est impliquée dans Toulouse EuroSudOuest car la gare de Toulouse Matabiau constitue, avec l'aéroport, la principale porte d'entrée de la métropole régionale. Comme M. Malvy hier, Mme Delga, Présidente de la Région, que M. Keller représente ce soir, milite donc pour l'arrivée du TGV.

La deuxième raison de l'implication de la Région relève de sa compétence en matière de TER, qui a bénéficié d'un effort de développement important depuis plusieurs années. La modernisation et le réaménagement la gare de Toulouse Matabiau contribueront à l'amélioration des échanges internes à la Région, qui sont fondamentaux à la fois pour le développement de la Metropole et pour celui de toute la Région.

La Région est concernée dès 2017, par l'arrivée de la grande vitesse ferroviaire à Bordeaux, puisqu'elle drainera un flux supplémentaire de passagers à Toulouse.

Toulouse EuroSudOuest est aussi un projet de développement économique, domaine qui est au cœur des compétences de la Région. Le quartier Matabiau réclame un traitement dynamique, avec des activités économiques, du commerce et de l'habitat de qualité. La volonté de participer à l'aménagement de ce projet est aussi la raison pour laquelle la Région est présente au capital de la Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA), Europolia, qui en a la charge.

M. Boureau, chargé du suivi du dossier de la LGV et de Toulouse EuroSudOuest au Conseil départemental, précise que l'importance du Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) dans le projet explique la participation du Département. Le Département a en effet en charge la gare routière Pierre Sémard et les bus Arc-en-ciel qui transportent un million de voyageurs/an. 45% des bus Arc-en-ciel transitent par la gare routière Pierre Sémard.

Le développement récent des liaisons nationales et internationales implique d'améliorer l'accessibilité, la capacité et la visibilité de la gare routière. Le Département est aussi très intéressé par le projet global, qui prend en compte un développement de l'habitat, où la mixité sociale sera une priorité, ainsi que l'amélioration du cadre de vie pour tous et une meilleure fluidité des échanges, notamment pour les piétons et modes doux. Le Département est enfin très attaché au dialogue citoyen qui est mené et qui va continuer au fil des mois avec le futur Projet d'Intérêt Majeur.

Mme Pernel interroge M. Boutier sur les réaménagements nécessaires pour la gare, vu la croissance du nombre de voyageurs envisagée pour 2024 et au delà.

M. Boutier souligne l'important investissement financier de la Région, de l'Etat et de la SNCF dans le Plan Rail Midi-Pyrénées, qui s'est traduit par des augmentations du trafic régional. Ces augmentations concernent bien évidemment Matabiau.

Dans un an, la mise en service de la LGV Tours-Bordeaux permettra de gagner une heure sur le trajet Toulouse-Paris. La Ligne à Grande Vitesse Bordeaux – Toulouse apporte la perspective de gagner encore une heure en 2024.

Compte tenu du trafic actuel et de ses perspectives de croissance, des aménagements ferroviaires sont nécessaires sur le nœud ferroviaire de Matabiau,qui est d'ores et déjà l'un des plus saturés de France. Pour son bon fonctionnement, il est nécessaire de le soulager en élargissant et prolongeant les souterrains, en modifiant le nombre de voies, en créant des quais supplémentaires et en remplaçant les anciens postes d'aiguillage mécaniques par une commande centralisée du réseau et des postes

d'aiguillage informatisés qui permettront d'optimiser la gestion de l'ensemble des itinéraires de la gare.

Par ailleurs, les services et équipements qui permettent de stationner les trains et de les entretenir doivent être pris en compte. Dans ce sens, la Région a financé un centre de maintenance ultramoderne, mis en service l'an dernier, créateur d'emploi dans ce secteur. Les grandes installations ferroviaires de Matabiau et de Raynal seront ainsi mises à niveau et modernisées pour rendre le meilleur service possible à ceux qui fréquenteront le pôle d'échanges de Toulouse Matabiau.

Mme Pernel interroge M. Lattes sur les projets de développement des transports sur le secteur et particulièrement sur la 3e ligne de métro.

M. Lattes indique que le projet de 3e ligne de métro a pour finalité de compléter le réseau avec un objectif précis : le trajet domicile-travail. 48% de l'emploi toulousain sera en effet concerné par cette ligne. Le dispositif d'intermodalité créé permettra d'entrer dans la ville et de la quitter via plusieurs moyens de transports. L'enjeu pour cette 3e ligne est d'atteindre 200 000 voyageurs/jour et de faire de la gare Matabiau le pôle central des transports toulousains.

NB : La présentation est perturbée par des interventions de personnes dans le public manifestant par des cris et des interpellations diverses leur opposition au projet.

Mme Pernel rappelle que la concertation sur le projet Toulouse EuroSudOuest est en cours jusqu'au 28 juin et qu'un certain nombre d'outils sont mis à disposition du public, dont une adresse mail dédiée et un registre qui se trouve à l'entrée. Elle ajoute qu'une part importante de la présente réunion sera consacrée au temps d'échanges avec la salle.

2. PRÉSENTATION DU PLAN-GUIDE URBAIN

Une vidéo réalisée sur le mode « micro-trottoir » est projetée : elle rend compte de réactions et témoignages d'usagers, commerçants et habitants du quartier Matabiau. Les préoccupations qui s'en dégagent concernent entre autres :

- Le manque d'espace dans la gare ;
- Des arrêts de bus insuffisamment indiqués ;
- Une mauvaise accessibilité ;
- Des difficultés de stationnement ;
- Des difficultés de circulation piétonne ;
- Un sentiment d'éloignement du centre-ville ;
- Un manque de commerces de proximité ;
- etc.

NB : A ce stade, la réunion est suspendue 10mn pour des raisons de sécurité (dispersion d'ammoniac par les personnes ayant manifesté leur opposition au projet).

M. Moudenc souligne l'unité de vue des attentes par rapport au projet, malgré la diversité des interviewés : un changement est demandé, et un besoin de dynamisme,

d'activités et de nouvel élan pour ce quartier s'exprime. Le rôle des élus est de créer les conditions d'une réponse à tous les enjeux identifiés :

- Le déplacement : le besoin de se déplacer plus facilement impose une réflexion sur les transports ;
- La commercialité : l'attente d'un renouveau commercial, dynamique, dans cette partie de la ville requiert un traitement de la commercialité ;
- L'insertion urbaine : une forte attente d'une meilleure insertion de ce quartier dans la vie de la ville et du centre-ville est à prendre en compte ;
- Le développement économique et l'emploi : ce souhait, exprimé par le public interviewé, a déjà été relevé et intégré dans le projet.

Ces attentes, auxquelles le projet doit répondre, coïncident bien avec la réflexion en cours sur le projet, dont les objectifs, les principes et les règles sont inscrits dans le plan guide urbain. Durant trop longtemps en effet, un urbanisme ponctuel, sans vision globale cohérente, réfléchie et à long terme, a été mis en œuvre : le plan-guide urbain est au contraire l'outil d'une vision définie à l'avance collectivement, par les autorités publiques, et les citoyens notamment par les procédures de concertation. Ce plan-guide urbain doit être l'expression d'une forte ambition pour l'avenir, car la transformation du quartier durera une génération.
M. Garès précise que les objectifs évoqués constituent la feuille de route confiée à la SPLA Europolia. Europolia est ainsi chargée de la mise en œuvre de Toulouse EuroSudOuest, c'est-à-dire de la traduction opérationnelle du projet urbain exprimé par la volonté politique et élaboré par Joan Busquets et son équipe : le volet ferroviaire, le développement des transports en commun, la circulation, la conception de l'habitat, des lieux de travail et des commerces.

M. Busquets souligne le caractère collectif du projet, qui requiert l'intervention de plusieurs spécialistes dans l'équipe d'urbanisme.

M. Busquets définit la situation de Matabiau comme la porte d'accès intérieure de la métropole. Or, la plupart des activités économiques se sont développées sur la périphérie urbaine, notamment le long des rocades. L'enjeu du projet est donc d'ouvrir cette porte intérieure à toute la métropole. Par ailleurs, Matabiau est le lieu d'une coupure provoquée par le grand système territorial constitué par le chemin de fer et le Canal du Midi. La ville est donc séparée en deux : le centre-ville d'un côté et les faubourgs de l'autre. Le projet doit donc non seulement de résoudre les questions ferroviaires et d'accessibilité mais aussi relier ces deux parties de la ville. Cet objectif est d'autant plus ardu que ce secteur comporte une caractéristique topographique très importante : les quartiers des faubourgs se situent plus haut que le centre-ville. Cette difficulté pourrait cependant être surmontée en imaginant depuis Périole, une ligne continue enjambant le chemin de fer.

Matabiau devant s'ouvrir sur toute la ville, le projet prévoit donc quatre entrées :

1. La gare Matabiau, qui en est l'entree traditionnelle, avec le parvis Canal en lien avec le centre-ville via la rue Bayard ;
2. Le parvis Marengo vers le secteur de la Médiathèque et les lignes de métro ;
3. Le parvis Périole vers les faubourgs ;
4. Une entrée vers le Nord, par le parvis Lyon.

Le pôle d'échanges multimodal sera donc ouvert à 360°, entouré de quatre parvis.

Concernant la gestion de la mobilité, le projet priorise les modes doux : M. Busquets situe les lignes des flux piétons et cycles qui s'ajoutent à celles de bus et de métro pour relier les quartiers alentours et l'ensemble de la métropole. Les voitures, notamment présentes sur canal, ne doivent pas être comme elles le sont jusqu'à maintenant les principaux protagonistes de ce magnifique espace.

Enfin, M. Busquets signale les différentes parties déclinant le projet qui seront travaillées plus tard à une autre échelle : l'espace intermodal, le quartier Périole, le système autour du canal du Midi, l'espace Raynal, toutes constituées d'activités économiques, commerciales et d'habitats entremêlés. Cette mixité d'usages est importante et indispensable pour la réussite du projet.

3. ÉCHANGES AVEC LA SALLE

Mme Thirriot, des Amis de la Terre : « Je m'occupe du dossier LGV dans notre association. Au cours de la présentation, il n'a pas été question du coût de ce projet pharaonique et je note ce silence éloquent. Car, contrairement à ce qu'a dit M. Daguin, ce n'est pas l'Etat qui financera les 10 milliards environ du TGV. De plus, celui-ci n'arrivera que dans 10 ans, alors que la presse vient de nous apprendre que la SNCF travaille avec un bureau d'études californien à un projet Hyperloop, de transport sans rail. La LGV n'est-elle pas déjà obsolète ? »

M. Garès : « Sur la question du financement du projet, seules de très grandes lignes peuvent être indiquées : le ferroviaire, les infrastructures publiques, les rues, les aménagements d'espaces et les constructions, donc l'ensemble des investissements publics de toute sorte, représentent un total d'environ un milliard à terme,répartis sur au moins 20 ans. 300 millions de recettes proviendront de la vente des surfaces de terrains à bâtir. Restent donc 700 millions à financer sur 20 ans avec des budgets très divers : SNCF, Etat, Métropole, Département, Région, etc. »

M. Boutier : « De l'argent est déjà investi dans les installations ferroviaires de Matabiau. Pour le Plan Rail Midi-Pyrénées, la Région, l'Etat et la SNCF auront au total dépensé 800 millions pour la gare. Pour moderniser les installations d'aiguillage, la

SNCF investit 140 millions jusqu'en 2020. La SNCF a effectivement participé à l'appel de fonds d'Hyperloop, projet de circulation de capsules dans des tubes sous vide. Il ne s'agit pour l'instant que d'un projet de recherche sur une évolution des modes de transports, qui ne verra peut-être jamais le jour en mode opérationnel. D'autres projets, comme celui de la sustentation magnétique, pourtant prometteur, n'ont ainsi jamais abouti. En revanche, le TGV, connecté aux réseaux existants, a tissé sa toile, y compris à l'étranger… »

Un participant : « Ce projet permettra-t-il un maintien de la mixité sociale et des habitants ? Nous craignons en effet une éviction des habitants actuels des quartiers. »

M. Moudenc : « Dans le nouveau quartier, nous veillerons à la mixité des logements, sociaux, très sociaux, en accession à la propriété classique et en accession sociale. Au moins 30% des logements seront des logements sociaux. »

Un participant : « Privilégier l'aspect piétonnier est louable mais un flux automobile assez important circule le long du canal : cette voie est-elle destinée à être un peu moins fréquentée ou restera-t-elle en l'état ? »

M. Busquets : « Nous considérons que le canal doit devenir un boulevard urbain. A court terme, il est possible d'imaginer le maintien de deux voies de chaque côté, mais avec une amélioration des accès pour les vélos, une continuité aux piétons et la plantation d'une deuxième rangée d'arbres. Il faut aussi imaginer et anticiper l'allègement du trafic que génèrera la 3e ligne de métro à cet endroit pour en faire un espace plus local. »

M. Juliard, habitant du quartier des Chalets : « Je fais très souvent le trajet Chalets-Raisin en empruntant une des deux passerelles. Traverser les voies reste dangereux puisque l'arrêt de la circulation, commandé par un bouton, peut prendre du temps : le passage se fait finalement dans les « trous » de circulation, alors que le feu est toujours vert pour les véhicules… Personne ne traverse dans les clous. La passerelle Concorde ne pourrait-elle aussi enjamber les voies de circulation de chaque côté du Canal du Midi ? »

M. Busquets : « Le projet de passerelle Concorde est un élément nécessaire à la continuité entre le secteur de Raynal et le centre-ville, qui va être étudié en détail. N'oubliez pas que le canal connaîtra une baisse du trafic, notamment grâce à la 3e ligne de métro. »

M. Juliard : « Par ailleurs, rejoindre Paris depuis Toulouse rapidement par d'autres moyens que la LGV est possible, alors pourquoi ne pas la développer à l'intérieur de la nouvelle grande région, pour relier Toulouse à Montpellier, via Carcassonne, et ainsi développer l'activité à l'intérieur même de cette nouvelle région ? »

M. Boutier : « L'Etat et les collectivités décident des nouvelles lignes à dimension nationale et les financent. Le rapport Duron, qui a étudié les projets de nouvelles lignes, a identifié la LGV Bordeaux-Toulouse comme la seule à réaliser avant 2030. Dans la grande région, il faut noter qu'il existe aussi le projet de nouvelle ligne Montpellier-Perpignan. Ce projet, moins avancé que le Grand Projet ferroviaire du

Sud-Ouest (GPSO), prolongera le contournement ferroviaire de Montpellier, qui sera mis en service fin 2017. »

M. Daguin : « De façon générale, le transport ferroviaire est considéré comme l'un des transports les plus performants, en termes de rapidité, d'effet de massification et d'impact sur l'environnement. Depuis la fin des années 70, le choix s'est porté en France sur le développement des lignes LGV. Aujourd'hui, trois grands projets sont en cours de finalisation (LGV Tours – Bordeaux, contournement Nîmes – Montpellier, LGV Bretagne – Pays de Loire).

L'Etat, avec les collectivités locales et notamment les Conseils régionaux, se soucie d'assurer une parfaite complémentarité entre les différents types de transports ferroviaires : les lignes LGV, longue distance, et les lignes infrarégionales qui peuvent être des lignes LGV, des TER, voire des Trains d'Equilibre du Territoire (TET). Il est donc de la responsabilité de l'Etat et des collectivités d'adapter cette palette d'outils à la volonté et à l'ambition des territoires mais aussi à l'équilibre financier et à l'usage des voyageurs et habitants. Dans le cadre des contrats de plan Etat-Région en cours et de la réflexion sur leur évolution, les outils, notamment ferroviaires, qui permettront de renforcer le lien entre les deux anciennes régions seront une priorité.

Une participante : « Ce projet est massivement refusé par les habitants du quartier et c'est pourquoi vous déployez autant de moyens pour en faire la publicité. Personne ne peut croire que ce quartier servira à ses habitants et aux Toulousains en général. Nous affirmons que les pauvres seront « virés » et que la priorité ira aux bureaux de multinationales plutôt qu'aux logements, en nous appuyant sur ce que Toulouse Métropole a fait du quartier dans les 5 dernières années : l'avenue de Lyon par exemple ne compte plus les logements réquisitionnés par la Mairie, fermés, murés, où des feux se déclarent vu la vétusté des lieux. Vous ruinez ce quartier, vous l'abandonnez pour pouvoir le vendre aux promoteurs et le faire habiter par des résidents qui viendront en TGV. Vous videz la ville des Toulousains. Vous fermez les lignes TER et vous nous faites croire que vous développez la mobilité. Nous ne sommes pas venus vous parler, car vous êtes là pour nous tromper, mais pour sensibiliser l'assistance : à quoi veut-on que cette ville ressemble ? Vous mettez les formes pour nous la voler et implanter des projets qui se chiffrent en millions et qui permettront suffisamment de spéculation pour que vous en profitiez. Pourquoi y a-t-il autant de moyens ? Personne n'y serait favorable si le projet était présenté tel qu'il est vraiment. »

M. Moudenc : « La précédente municipalité a engagé des acquisitions foncières au bas de l'avenue de Lyon pour une raison très simple : ce bâti, entre le canal du Midi et le pont de la SNCF, est très ancien et indigne. Certains s'en accommodent et conçoivent que des résidents puissent vivre dans ces taudis. L'appréciation de notre collectivité est que nous devons acheter ce bâti « à bout de souffle » dans le cadre d'un renouvellement urbain pour construire des logements pour tous, de typologies diverses, afin que des habitants aux niveaux de vie différents puissent y vivre décemment. Cette première phase, d'acquisition de bâtiments, est en cours. Des logements neufs seront construits et les familles de condition modeste qui y logeront, vivront dans des conditions plus dignes que celles qu'elles connaissent aujourd'hui. »

Un habitant de la rue Michel-Ange : « Quand saurons-nous si nous serons délogés ? Mis en zone rouge il y a 2 ans, nous sommes sans nouvelles depuis et ne pouvons-nous projeter dans l'avenir. A l'époque, vous nous aviez annoncé un rachat du bien... »

M. Garès : « Personne ne sera délogé rue Michel-Ange, qui n'est pas une « zone rouge ». Seul le bas de l'avenue de Lyon est l'objet d'une politique d'acquisition systématique pour les raisons évoquées. Au delà de ce secteur, le périmètre couvert par le plan-guide connaîtra un renouvellement urbain tres ponctuel, selon les opportunités et leur capacité à s'inscrire dans le projet global. Le secteur Michel-Ange se trouve sur une zone de sursis à statuer mais aucune politique d'acquisition systématique ne le concerne. »

M. Sibade, habitant de Lespinasse : « Lespinasse est la seule commune traversée par la ligne LGV sans halte ferroviaire. Contrairement aux choix qui ont été faits en 2012, y a-t-il aujourd'hui une opportunité de penser cette halte ? Nous espérons une réponse positive. »

M. Boutier : « Aucune halte n'est prévue dans le projet soumis à concertation mais les documents qui ont servi à l'enquête publique signalent que cet aménagement sera possible dans un deuxième temps. Aucune autre information ne figure au dossier et donc dans le contenu de la Déclaration d'Utilité Publique. »

M. Ballesio, de l'Association Marengo Bonnefoy : « Les grands espaces prévus dans ce projet ne sont pas les plus « merveilleux » à occuper : il est parfois plus simple d'avoir une densification à échelle humaine et il est difficile d'accepter la voiture dans les quartiers lorsque les rues deviennent des autoroutes. Ainsi, les 2x3 voies autour du canal sont inadmissibles en pleine ville. La rue du faubourg Bonnefoy est suffisamment large pour y rouler vite et y faire du rodéo : bruyant et dangereux, cette configuration routière nuit aux commerces et aux cafés et effraye les cyclistes qui roulent de fait sur le trottoir et entravent la circulation piétonne. La ville de demain est pour nous une ville où la voiture n'est plus indispensable et où se trouvent des espaces de rencontre : parcs, jardins partagés, cafés, etc. »

M. Busquets : « Toutes ces questions sont à prendre en compte et c'est précisément l'objet du plan-guide. Le dessin du plan guide représente un projet développé durant 20-30 ans. Chaque morceau de ville doit être travaillé à l'échelle que vous évoquez, avec les quartiers existants, où il faut prendre en compte la gêne que vous évoquez du fait d'un trafic excessif, mais aussi par exemple celle que créent les voitures garées sur l'espace public. Il faut à la fois créer des stationnements pour les voitures, et des espaces confortables pour les piétons et les vélos. Certes, le travail sur chaque quartier se fera à échelle humaine mais le projet doit aussi avoir la capacité de mettre en valeur des espaces qui n'existent pas encore.

Les rues sont aujourd'hui encombrées par des voitures dues à l'absence de stationnement au moment de la construction des faubourgs. Il nous faut donc travailler à y remédier. La ville doit être dessinée à partir d'un système de boulevards qui prenne en compte tous les types de mobilité, à une échelle qui permette de s'identifier et de se reconnaître, avec l'idée de quartiers, d'espaces de rencontre, comme cela commence à se développer en centre-ville, où les piétons sont prioritaires. Autour de

Matabiau, où nous pouvons concentrer toutes les mobilités, les itinéraires piétons doivent aussi être prioritaires. »

M. Moudenc : « Dans ce secteur-là, et en particulier autour du canal, la prégnance de la voiture est effectivement excessive. Elle découle de cette vision des années 60 où le canal était conçu comme un axe dévolu à la voiture. Je vous rappelle qu'en 1971 existait le projet transformer le canal en autoroute, et Pierre Baudis a été élu contre ce projet. Le fonctionnement actuel de la circulation autour du canal est très marqué par ces choix. Par contre, j'attire votre attention sur le projet de 3e ligne de métro, qui viendra soutenir nos choix. En desservant 48% des emplois de l'agglomération, elle décongestionnera indéniablement le trafic automobile, dont l'essentiel est dû au déplacement quotidien domicile-travail. Dans ce but, le tracé du métro doit épouser l'activité économique car le métro est le transport en commun qui incite le plus l'automobiliste à abandonner sa voiture. Une station desservira d'ailleurs le faubourg Bonnefoy, marqué par ces choix déséquilibrés en faveur de l'automobile. »

M. Caumont, travailleur handicapé : « Puisqu'il est question de transports, je vous signale les retards du métro pour cause de colis piégés… »

M. Lattes : « Nous ne pouvons nous permettre de laisser les Toulousains prendre le moindre risque dans les transports en commun. »

Une habitante de la rue Pierre Cazeneuve : « Cette rue sans trottoir n'est pas desservie par les transports en commun : un service d'autobus ou de mini-autobus est-il possible ? »

M. Lattes : « L'axe du métro sera une colonne vertébrale sur laquelle des bus de rabattement se grefferont. Cette zone a vocation à être densifiée et cette évolution n'a de sens que si elle s'accompagne d'un transport performant, avec le déploiement d'un réseau de bus en connexion. »

Une participante : « La rue Bayard deviendra-t-elle piétonne ? »

M. Moudenc : « Le projet consiste à maintenir la circulation automobile dans le sens centre-ville/Matabiau, à créer une voie de bus dans le sens inverse, à élargir les trottoirs, à planter des arbres et à accroître la part des piétons. L'aménagement se prépare et les travaux reprendront après l'Euro, en septembre, pour aboutir en juin 2017, avec une place de bien plus grande qualité pour les piétons. »

Une habitante de la rue Pierre Cazeneuve : « Sur le plan général du projet se trouve une grande zone bleue de bureaux : quelle est la hauteur précise de ces bâtiments et la date de début des travaux de la future rue Raynal et de ces bureaux ? Par ailleurs, je déplore le manque d'espaces verts, compte tenu des 2 000 logements prévus et de tous ces bureaux qui draineront beaucoup de population. »

M. Garès : « Cette partie du projet est la plus éloignée dans le temps, soit 15-20 ans. La construction des bureaux dépendra de la libération des emprises ferroviaires dans ce secteur, qui ne sera connue que dans plusieurs années. Si elle a lieu, nos successeurs décideront alors du type de bureaux à réaliser. Pour l'instant, nous n'envisageons que des hauteurs maximales de 7 ou 8 étages, comme ce qui existe

déjà. Des espaces verts assez importants sont prévus, particulièrement sur l'emplacement des ateliers du Raisin. »

Une participante : « Le pôle d'échanges sera une porte d'entrée de la ville à l'échelle nationale : ne pourrait-on saisir l'opportunité de créer des espaces commerciaux dédiés aux producteurs, artisans et artistes locaux, pour qu'ils bénéficient de cette vitrine ? »

M. Garès : « Chaque projet de nouveau quartier entraîne l'étude de la question des commerces qui doivent l'accompagner. S'agissant du développement des commerces au pôle Matabiau au sens large, c'est-à-dire non seulement sur le pôle d'echanges multimodal mais au bas du faubourg Bonnefoy, rue Bayard, etc., la consultation de sept opérateurs commerciaux est en cours : ils nous donneront des indications plus précises. Cette préoccupation concerne des parties du projet qui se construiront en 2020-25. »

M. Moudenc remercie l'assemblée de cette réunion introductive et rappelle que la concertation se poursuit jusqu'à fin juin. Rien n'est encore figé, le but de la concertation étant précisément l'échange et le dialogue. Un site Internet dédié au projet, doté d'une adresse mail, permet aussi à chacun de s'exprimer. Enfin, M. Moudenc informe l'assistance de la disponibilité des différents élus pour des rendez-vous individuels et collectifs, et des modalités de concertation.

Fin de la réunion à 20h40.

© Europolia